

20 AVR 1964

# Maintenant

28

AVRIL 1964

**LE BILL 16...**  
Thérèse Casgrain

**... ET LES SAINTES  
RÈGLES**  
H. Pelletier-Baillargeon

**OPÉRATION MYSTÈRE**  
Noël Pérusse

**PICASSO  
MAIN FERTILE**  
Guy Robert

**« LE VICAIRE »**  
Paul Doucet

**Sommaire complet  
à l'intérieur**

## DU POUVOIR AU TÉMOIGNAGE

En regardant le tout jeune enfant qui s'amuse à construire avec des morceaux de carton, nous penserons qu'il est l'homme du 21<sup>e</sup> siècle. En effet, il sera en pleine maturité en l'an 2 000 et il vivra dans le monde que nous lui construisons aujourd'hui. Avec inquiétude ou enthousiasme, nos contemporains s'interrogent sur les problèmes qui seront ceux de ces enfants, et qui sont déjà les nôtres, selon cette parole du Cardinal Suhard : « On vous demande d'être présents à votre temps ; moi je vous dis : soyez déjà les hommes de demain, car aujourd'hui n'aura son sens que demain qu'il porte déjà en lui ».

Il va sans dire que toutes les prédictions et prospections qui se confondent souvent avec les positions et les tempéraments de leurs auteurs, ne sont que rêves et utopies si elles ne tiennent pas suffisamment compte de l'état actuel du monde et des forces qui l'animent présentement. Parmi celles-ci, retenons celles qui ont plus de chances de durer et de s'accroître, que divers spécialistes énumèrent ainsi : l'inégale répartition démographique, le progrès général des sciences, l'automation généralisée, l'urbanisation, la socialisation. Plus importantes que ces généralités connues, arrêtons-nous au fait que l'avenir sera, tout au moins dans une certaine mesure, ce que nous le ferons et qu'il importe surtout d'acquiescer un état d'esprit que Gaston Berger définissait en ces termes :

« Voir loin, voir large, analyser en profondeur, prendre des risques, penser à l'homme ». Sans prétendre créer ou défier les événements, une attitude ouverte et dynamique à l'égard de l'avenir nous permettra la plus précise prévision possible de tout ce qu'il y a de prévisible dans l'avenir.

#### DÉMOCRATIE ET LIBERTÉ

Jean-Marie Domenach parle du paradoxe de la démocratie. « Conçue pour tous, elle exige cependant des vertus qui sont ordinairement l'apanage du petit nombre ». Et il ajoute que l'histoire a confirmé la pensée de Tocqueville, à savoir : la liberté survit par les aristocraties. A lire récemment une chronique de MM. Clift et Daigneault dans *La Presse*, on n'était pas tellement certain que la liberté soit en santé chez nous. Comme les détenteurs de l'autorité civile sont mis en contact direct avec les masses, par des techniques telles que la télévision et la radio, il en résulte une communication à sens unique, une absence de participation et de dialogue. M. Domenach propose que les libertés individuelles et collectives soient sauvées par l'intermédiaire d'élites, capables d'éclairer et de résister, plus soucieuses de sauver la liberté et la démocratie, que de les aimer de façon platonique.

#### MENACES ET CHANCES DE L'ÉGLISE

Si l'Église demeure pour l'humanité de demain mère et éducatrice, *Mater et Magistra*, c'est qu'elle intégrera progressivement et d'une façon positive toutes les valeurs actuelles qui méritent de l'être, brisant avec les satisfaits de la pesanteur, qui montent une garde vigilante afin que rien ne change. Une situation nouvelle est faite à l'Église, où se trouvent à la fois une menace et une chance. Celles-ci se traduiront soit par la plus complète intégration possible, soit par un état de fixation. Sortir d'abord du culte de la hiérarchie, sans pourtant rien diminuer de son autorité dans la définition de la foi ; ensuite, assumer les risques de l'Église-communauté, d'un nouveau laïcat préoccupé d'un rôle actif et qui entend obtenir la confiance que certains personnages lui refusent.

---

RÉDACTION, ADMINISTRATION,  
ABONNEMENTS ET PUBLICITÉ,  
2715, Chemin Côte-Ste-Catherine,  
Montréal-26, P. Q. Tél. 739-2758

Le Ministère des Postes, à Ottawa,  
a autorisé l'affranchissement en numéraire  
et l'envoi comme objet  
de la deuxième classe  
de la présente publication.

Frais de port garantis  
si non livrable.

---

## sommaire

### ARTS

- Paul Doucet, O. P.: « Le Vicaire » 141  
Guy Robert: Picasso main fertile 139  
Jean-Paul Vanasse: Par ce hublot 140

### CONCILE

- Marcel Adam: Gauche, droite au concile? ... 116  
André Beaudoin: Briser le silence 117

### DIAGNOSTIC EN VRAC ... 126

### ÉCONOMIE

- Luc-M. Lacroix, O. P.: Un rapport à comprendre ... 133

### ÉGLISE

- H.-M. Bradet, O. P.: Du pouvoir au témoignage ... 109  
Robert Comtois, O. P.: Richesses de l'Eglise ... 120  
La Direction: Tolérance... 144  
Denis Duval, ptre: Institution et mystère ... 114  
Jacques Leclercq: Une Eglise pauvre? ... 122  
Gérard Paré, O. P.: « Pauvres Sœurs... » (suite) ... 124

### FÉMINISME

- Thérèse Forget-Casgrain: Des miettes! ... 127  
Hélène Pelletier-Baillargeon: Du Bill 16 à la sainte règle ... 128

### JEUNES

- Jean-Pierre Phaneuf: Carrefour Afrique ... 131

### LITTÉRATURE

- Robert Comtois: Livres ... 142  
Guy Robert: Livres ... 142

### MISE AU POINT

- L'Administration: Subvention ou abonnement? ... 119

### POLITIQUE

- Claude Déry: Horloge d'Ottawa... Heure de Québec! ... 137

### SOCIOLOGIE

- Pierre-J.-G. Vennat: S.S.J.B.: S.O.S. I ... 135

### SPIRITUALITÉ

- Suzette D. Cardinal: Religion au foyer ... 130  
Hyacinthe-M. Robillard, O. P.: Ce Oui... 113  
Pierre Saucier: Foi et engagement ... 118

### SYNDICALISME

- Noël Pérusse: Opération mystère 136

Quand cessera-t-on de confondre l'état statique avec la perfection, la sécurité avec le fixisme? La psychologie nous enseigne pourtant que le processus de refoulement est dangereux et que des problèmes une fois soulevés, écrasés ensuite par voie d'autorité, ne sont pas résolus, mais resurgissent, par exemple, à la manière du défolement que nous vivons présentement. Admettons une fois pour toutes que la croissance et la maturité ne vont jamais sans dérangement et sans que ça fasse mal, peut-être plus aux uns qu'aux autres parce que plus comblés de privilèges.

Il devient de plus en plus évident, chez nous comme ailleurs, que l'Eglise et les églises accusent un recul impressionnant de pouvoir. D'ici quelques années, on peut prévoir que les menaces et les condamnations n'agiront plus que sur quelques secteurs minoritaires, par une sorte de survivance du passé, comme une sorte d'atavisme. Ajoutons que le désir œcuménique lui-même se rattache largement à cette perte de puissance vis-à-vis du monde de toutes les églises, aussi des églises entre elles qui ne peuvent plus se livrer à des épreuves de force, conscientes qu'elles sont d'un prestige réduit.

### UNE PAGE TOURNÉE

Du pouvoir d'autrefois, la religion passera bientôt au témoignage, espérons-le, de la pauvreté, de la charité, de l'humilité et de la simplicité, de tout l'esprit des Béatitudes. Avec Jean XXIII et son successeur, un pas est franchi et l'Eglise met de son côté toutes les chances de succès, sans espérer pour autant de triompher. Sa réussite ne sera plus faite comme par le passé d'éléments humains: richesse, prestige, autorité temporelle. Aux yeux de la masse qui n'aime pas les musées et qui, hélas! l'identifie à l'une de ses pièces, l'Eglise apparaîtra de plus en plus, à tout observateur, de bonne foi, comme une fidélité à Jésus-Christ, porteuse de la meilleure espérance, celle du Salut. S. S. Paul VI a éliminé les réflexes de défense, affirmé les chances de l'Eglise et mesuré aussi les exigences coûteuses d'un déblocage dans ce langage si neuf: « Que le monde le sache, l'Eglise le regarde avec une profonde compréhension. Avec une admiration sincère,

sincèrement disposée, non à le subjuguier mais à le servir, non à le déprécier mais à le mettre en valeur, non à le condamner mais à le servir et à le sauver » (Discours d'introduction à la 2e session du Concile).

Concrètement parlant, n'attendons pas que le Concile nous dispense du difficile effort de discernement qui nous sera demandé dans tous les domaines. Le Concile ne se substituera pas à notre liberté et nous laissera la « mise à jour » du Québec. Nous devons, en conséquence, rechercher en toute loyauté humaine et fidélité chrétienne des solutions aux problèmes soulevés : enseignement religieux, biens du clergé, commerce des communautés, imposition du clergé, rôle des laïcs, collèges classiques, petits séminaires, confessionnalité et neutralité, serment religieux et que d'autres remises en question, d'inégale valeur.

Dans le chapitre sur la liberté religieuse, tel que présenté par Mgr de Smedt, évêque de Bruges, et publié dans *Documentation Catholique* (5 janvier '64) nous trouverons, ainsi que dans l'esprit général du Concile, des instruments précieux pour faire face à une province mouvante et sympathique par sa vitalité, dont le maître n'est plus uniquement le passé mais le présent et aussi l'avenir. Nous savons que le *Christ est d'hier, d'aujourd'hui et de demain* et nous aimons ce précepte divin : « Couvrez la terre et soumettez-la ».

#### QUELQUES CONSÉQUENCES

Si nous croyons vraiment que le monde est sauvé une fois pour toutes dans le sang de Jésus et que « *tout est à nous, mais en tout nous sommes au Christ*, nous serons confiants en ces chrétiens formés dans un monde pluraliste, à condition que l'éducation se fasse de l'intérieur par l'action sur l'esprit et le cœur. Nous compterons sans opportunisme calculateur que l'Évangile vécu vaut mieux que l'ancienne apologétique. Nous limiterons les revendications cléricales et les empiètements qui fausseraient le jeu démocratique et les exigences du bien commun (depuis le Bill 60 jusqu'au pavage des cours d'écoles).

D'autres aspects de notre audace, appelée forme moderne de l'espérance, sont ainsi énumérés par le Père P.-A. Liégé : accepter avec désintéressement les distinctions libératrices du pape Jean dans *Pacem in Terris* entre l'erreur et l'homme qui se trompe, entre les idéologies et les mouvements idéologiques. Les masses chrétiennes sont-elles préparées à ne rien abandonner de l'absolu divin que la foi reconnaît à l'Évangile de Jésus-Christ et à son Église, tout en renonçant à tout esprit sectaire ou croisé ? Autant de questions décisives pour une Église missionnaire dans le monde moderne. Questions que ne se posaient qu'incomplètement les rédacteurs de ce fameux *Syllabus* dont nous célébrerons le 8 décembre 1964 le centenaire.

Entre se transformer sans cesse ou s'entêter dans le mythe du bon vieux temps, l'option est ouverte et le conflit n'est pas prêt de finir. Agir par mode de témoignage et de ferment plutôt que par mode de croisade et de puissance ! Notre optimisme est aussi grand pour la première action que notre pessimisme est profond pour la deuxième.

Si d'un côté se situent nos meilleures chances, de l'autre, nous croyons voir nos pires menaces.



# CE OUI...

Les lignes très rapides qui vont suivre, — et qui veulent être une réflexion sur la très grande fête de l'Annonciation, — ne seraient pas à leur place dans une revue toute vouée à l'actualité, si elles ne voulaient être une réponse, accessible même à des non-initiés, à quelques questions qui tourmentent apparemment beaucoup de chrétiens.

## DÉVOTION

Une enquête, conduite par l'Action Catholique Canadienne, en 1959, sur la dévotion à Marie dans notre milieu, a mis assez pitoyablement à nu les graves lacunes de cette dévotion, trop souvent *escapiste* (désengagement à l'endroit du monde et désir de sortir au plus tôt de cette « vallée de larmes »), *fétichiste* (espoir d'un salut automatique et miraculeux) et *ritualiste* (attachement à des gestes, plus qu'à des convictions cohérentes et consistantes). Que tel soit le sort, en tous pays, d'à peu près toutes les dévotions, ne doit pas empêcher qu'un effort soit tenté, aussi souvent que faire se peut, pour étoffer cette pseudo-dévotion et corriger ces déviations.

## MYSTÈRE DE FOI

Or nulle fête autant que celle de l'Annonciation ne se prête à une vision exacte du mystère de Marie. De Marie, l'Eglise nous dit, depuis le temps de saint Irénée pratiquement, qu'elle est la « nouvelle Eve » pour elle-même et pour le monde, cause de salut. C'est ce point précis que je voudrais mettre en lumière.

Il y a eu un moment où le sort de l'humanité, pour sa *perte*, a dépendu d'une femme : c'est le moment où notre mère Eve a cru à la parole du Serpent et, ayant mangé du fruit, en donna à son mari. Il y a eu un moment où le sort de l'humanité, pour son *salut*, a dépendu d'une femme : ce fut le moment où Marie a cru à la parole de l'Ange et, portant son divin Fruit, en fit don à l'humanité.

Ces deux femmes, à ces deux moments, ont par un geste libre et dans lequel toute leur responsabilité personnelle était engagée, joué un rôle qui les dépassait elles-mêmes et qui allait avoir ses répercussions en chacun de nous. De bien saisir les implications de ce fait, conduit plus loin qu'à une simple réprobation ou admiration béates : cela conduit à une vision de foi. Non pas vision de l'absurde, mais au contraire commencement d'intelligence de ce qui, autrement, resterait à jamais absurde.

## MÈRE DES MORTS

Insistons sur le rôle d'Eve. Reconnaissons que ce mystère des origines de l'humanité nous est présenté, par la Bible, non d'un point de vue scientifique, mais de l'unique

point de vue auquel la divine Parole veut nous amener : d'un point de vue religieux.

Il y a une vérité que l'homme doit connaître s'il veut opérer son propre salut et transcender l'apparente absurdité du monde. Cette vérité, la Genèse la propose en images simples et d'un inépuisable symbolisme. La voici : le déséquilibre et l'absurdité actuelle de la condition humaine ne sont pas conditions définitives, ni même conditions naturelles de l'homme ; elles sont l'effet d'une révolte dont chaque homme porte en soi la conséquence, quand il n'en porte pas à son tour et personnellement la pleine responsabilité.

Mais discutons le point dans les termes mêmes qu'emploie la Bible et, pour simplifier l'exposé centrons tout sur Eve. La responsabilité de la première femme dans cette déchéance de l'espèce humaine est personnelle, mais de portée universelle. Dieu respecte la liberté individuelle autant dans la faute que dans le relèvement. Eve donne tout d'abord un exemple, que la multitude de ses fils, parvenus à l'âge adulte, suivra assez allègrement. Elle se fait pour son compte tentation et scandale. Elle ne veut pas d'un Dieu au-dessus d'elle ; elle veut décider par elle-même et pour son propre compte de ce qui est bon ou mauvais ; elle refuse les avantages qu'il y aurait à rester amie de son Créateur : comme on l'a dit, en vers élégants, elle veut désormais « monter, pas bien haut peut-être, mais tout (e) seul (e) ! »

Toutefois si son exemple n'était encore que d'une efficacité relative, eu égard à notre propre détermination, son geste devait avoir des répercussions beaucoup plus directes sur notre condition et *situation* d'êtres libres. Lorsqu'une jeune fille décide, contre le gré de ses parents, d'épouser un *homme de rien*, elle fait plus que donner un mauvais exemple à ses enfants à venir : elle les prive pour toujours de cette part de bonheur qu'aurait pu leur apporter un père bon et honnête, et leur prépare une existence absurde. C'est ce que fit pour nous Eve. Se détournant de Dieu, elle épouse le néant et déboussolée, incapable désormais d'intelligence et d'amour authentique, elle nous a conçus héritiers de tous les complexes ordinaires en pareilles circonstances.

Oh ! ce n'est pas un péché de naître de parents déséquilibrés, mais cela ne met sûrement pas sur la voie de la paix, de la lumière, de la vie heureuse. Saint Paul, au premier chapitre de l'Épître aux Romains, nous décrit la destinée d'une humanité qui paie le prix d'un aussi mauvais départ. Un complexe n'est pas un péché, mais pour qui est complexé le péché est toujours plus proche, plus facile, plus inévitable...

Et c'est ainsi qu'Eve nous engendra pour la mort ; ainsi que, de générations en générations, ajoutant leur propre dérèglement à celui de leurs propres mères, les femmes de la terre engendrent des fils de mort, dans un monde qui leur apparaît à tous, et pour cause, à chaque siècle, un peu plus absurde.

## MÈRE DES VIVANTS

Or, par une Providence divine dont la liturgie loue la sagesse, ce qui a joué pour la ruine joue aussi pour le relèvement.

C'est par décision libre et personnelle que Marie acquiesce au plan rédempteur. Elle y consent à l'incarnation, elle y consentira jusqu'au Calvaire. « Qu'il me soit fait selon ta parole ! » Comme telle, elle est à son tour exemple et modèle de cette *obéissance de la foi*, qui sauve et qui répare tout. Son *Fiat*, nul chrétien adulte n'est sauvé, s'il ne le reprend après elle librement et personnellement, vis-à-vis l'incarnation et la rédemption, vis-à-vis la mort en Croix autant que la Résurrection.

Cependant le « oui » libre et personnel de Marie va plus loin encore, car il affecte lui aussi notre condition, notre *situation* de croyants libres. Eve a rompu les ponts avec Dieu et mis la race humaine dans une situation désespérée, toute vouée à l'absurde. Marie rétablit les contacts, et recrée pour tous une situation d'espérance et de sagesse. En introduisant

Jésus dans le monde, en s'associant à son œuvre, elle mérite avec lui notre pardon, nous montre la voie, nous ramène l'équilibre initial et perdu, nous libère de nos complexes et nous rappelle à la *transcendance*.

J'ai évoqué plus haut l'image de la femme qui épouse un *homme de rien*. Est-il seulement nécessaire d'évoquer maintenant l'image de la jeune fille qui se choisit un mari intelligent, responsable, bon, et qui, par là, établit à l'avance ses enfants dans une *situation* de sécurité, de confiance, de bonheur ? C'est ce qu'a fait pour nous Marie, en choisissant le Christ offert au jour de son Annonciation.

Les fils de païens, auxquels il a été si difficile de s'adapter à tout ce que le christianisme a pu représenter pour eux au jour de leur appel, les enfants de divorcés qui ont payé si cher le prix d'amours insolites et irréflechies, tous ceux-là enfin à qui le monde n'offre aujourd'hui encore qu'une vision d'absurdité et de désespérance comprendront peut-être, par là même, ce que représente, à des yeux de croyants, le *Oui* si généreux et si sage qu'a prononcé Marie en ce jour d'Annonciation.

Hyacinthe-Marie Robillard

# INSTITUTION ET MYSTÈRE

Il y a une vingtaine d'années, un journal de collègue titrait : « Nous sommes des grammairiens ». Fernand Dumont préluait à sa vocation d'analyste et de sociologue. D'un coup, un diagnostic global était porté qui n'a pas fini d'être juste. Au plan de la formation nous aurions été des *connaisseurs et des observateurs de règles* mais nos esprits n'auraient pas été adéquatement *imprégnés de culture et de compréhension*.

Un tel type d'opposition existerait-il dans l'ordre de la vie religieuse ? Divers recoupements sembleraient indiquer en tout cas qu'il n'est pas superflu de s'inquiéter et de s'interroger.

## L'ÉGLISE À L'HEURE DU CONCILE

Le grand examen de conscience qu'est le Concile met en évidence des pensées que des théologiens approfondissaient depuis des années. On signalait le danger que *l'Eglise-institution* détériore et devore *l'Eglise-mystère*. Les deux aspects sont nécessaires et légitimes ; privilégier l'un au point de pulvériser l'autre est une hérésie. La plupart des hérésies condamnées sont le fait de croyants tellement épris de la pureté et de la richesse intérieures qu'ils pensaient les servir en rejetant toute l'institution. Les hérésies en sens contraire ont

pu être dénoncées par des théologiens mais, n'ont guère été condamnées quoique, aujourd'hui, elles soient durement battues en brèche par Vatican II. Elles tiennent bon quand même, hélas ! C'est *l'inflation de l'institution et du juridisme aux dépens de l'esprit de communion*.

« Il a bien fallu repenser l'Eglise, dit l'évêque de Blois, nous avons peut-être vu en elle trop exclusivement l'organisation temporelle et hiérarchique. Le concile a redonné la première place au mystère de foi, à la réalité spirituelle qui lie chaque membre à l'autre par le plus intime de son être. Quand tant de Pères ont réclamé et obtenu que le schéma de l'Eglise évoque le peuple de Dieu avant de présenter la hiérarchie, c'était plus qu'un détail dans l'ordonnance du programme ». A propos de la collégialité qui pourrait « rogner l'autorité du pape et restreindre les pouvoirs de chaque évêque dans son diocèse », Mgr De Smedt répond : « Nous demandons essentiellement de vivre davantage en communion avec le Pape, partager ses soucis, bref, lui être plus unis encore ».

Le même aspect est repris par le Père Gabel à propos de la signification du voyage en Palestine de Paul VI, un certain style, une certaine orientation, un certain accent sont dépassés : « Les temps des ravaudages sont terminés ; les temps des grands appareillages recommencent ».

## LA MÊME MENACE AILLEURS

Il n'est pas sans intérêt de savoir que la même tension se retrouve dans d'autres religions. Ce n'est pas d'hier. Un des esprits éminents de l'Islam, al-Ghazâli (mort en 1111) « entreprit de réunir et de réconcilier la dogmatique et la mystique, sans rien se dissimuler des dangers que présentaient l'une et l'autre, ni se fermer aux valeurs qu'elles proposaient toutes deux : *l'esprit dogmatique bâtit une place forte, où l'ennemi ne pourra pénétrer, mais d'où les défenseurs ne peuvent pas davantage sortir. Cela est utile et nécessaire au moment de la lutte, lorsque tout doit être ordonné en vue de la défense de l'essentiel. Mais la forteresse, une fois construite, demeure, et les défenseurs enthousiastes d'hier se retrouvent, plus tard, prisonniers des structures rigides d'où ils ont tenu l'ennemi en échec. L'esprit mystique, par contre, sacrifie tout, même les formes historiques et les structures organiques de sa religion, à la communauté vivante avec Dieu. L'un comme l'autre de ces partis pris menacent mortellement la religion qui ne peut subsister dans le monde que sous forme de compromis et de synthèse* ».

## PARENTÉ FRANCE-QUÉBEC

D'une analyse loyale et patiente de l'itinéraire de Simone de Beauvoir, le Père Henry conclut à *l'ambiguïté d'une chrétienté retranchée dans ses cadres et ses institutions*. Quand les structures semblent chrétiennes, le danger est grand de relâcher l'évangélisation ; la déchristianisation est commencée. N'est-il pas vrai que dans l'ordre des valeurs spirituelles on commence à perdre sitôt qu'on cesse de reconquérir ? Simone de Beauvoir, voyageuse de la foi à l'athéisme, n'a fait qu'illustrer, à l'échelle d'une vie humaine, un inévitable processus de désagrégation. Cet échec d'une chrétienté, le Père Henry le voit ainsi : « L'Évangile est remplacé par la « religion », c'est-à-dire par un système de rites, de prières, de manières et de comportements qui sont eux-mêmes ambigus dans la mesure où beaucoup d'entre eux pourraient être inspirés par un autre esprit sans, apparemment, avoir à se transformer. La Bonne Nouvelle, qui fait de nous un être nouveau en même temps qu'elle nous met en demeure de nous convertir afin que notre esprit et notre conduite se conforment à ce que nous sommes devenus, est en quelque sorte remplacée par le bon ordre chrétien, social, et familial, par les bonnes écoles, par les bonnes manières et les bonnes conduites des familles chrétiennes. ... Une fois que l'Évangile a « réussi », le danger consiste à maintenir l'ordre extérieur des mœurs et des institutions en oubliant ce qui leur a donné naissance et ce qui assure la permanence de leur existence et de leur fidélité ». C'est si simple d'administrer un ordre — ou un désordre — « établi » ; c'est si difficile de donner un esprit, capable quelquefois, selon les tempéraments de ceux qui le reçoivent, de s'exprimer de manières tout à fait différentes. « Les sociétés chrétiennes, les cadres chrétiens, les doctrines chrétiennes deviennent alors une sorte d'alibi de la foi et de l'évangélisation ». Tout au long du livre du Père Henry, les recoupements que fait notre esprit avec les milieux canadiens-français laissent rêveur et rendent inquiet.

## LE PHÉNOMÈNE EN ÉDUCATION

L'Église est éducatrice, les autres éducateurs côtoient les mêmes dangers, affrontent les mêmes tensions. *La pédagogie traditionnelle continue à gager surtout sur l'autorité, l'école nouvelle insiste sur l'intériorisation*. Leurs conflits latents ou déclarés constituent l'une des belles difficultés de l'époque. D'une part, *vouloir le bien de l'enfant même malgré lui*, aboutir à une discipline extérieure impeccable, mais ce que de « tels professeurs auront inculqué à leurs élèves, c'est la peur du risque, le manque d'esprit d'initiative, d'originalité, la tendance à l'individualisme, au conformisme, à la duplicité et le cuisant désir d'en finir au plus tôt... Le véritable éducateur a un respect profond de l'enfant. Il respecte l'individualité de chaque élève, l'accepte avec ses possibilités et ses limites, avec ses problèmes familiaux. Il tient compte du rythme d'évolution de chacun. Il évite de multiplier récompenses et sanctions comme il évite de se poser en juge et en accusateur de l'enfant. Il se donne la peine d'expliquer à l'élève le pourquoi des exigences scolaires ; l'élève ainsi se sent pris au sérieux. Cet éducateur admet qu'il peut lui arriver de se tromper et qu'il peut arriver à certains moments que ce soit l'élève qui ait raison. Cela, il aura la franchise et le courage de le reconnaître devant les enfants. L'enfant apprendra ainsi que la vérité ne peut que grandir celui qui la sert et que l'humilité n'est pas la vertu du faible mais du fort » (Ginette Deschênes, *Le Devoir*, 5 mars).

## EN VOTRE ÂME ET CONSCIENCE

Dieu par son Fils Jésus-Christ nous appelle à la sainteté, nous invite à être des affamés de justice et de vaillants artisans du Royaume. Comment cela est-il traduit et trahi chez un grand nombre de fidèles ? *Un mesquin juridisme conduit à prendre la meilleure assurance sur le salut éternel au coût minimum de la prime*. Dites-nous ce qu'il faut faire pour être sauvés, nous n'avons aucunement envie de souscrire davantage. Être en règle, se tenir saufs sur les buts, mettre les chances de son côté, gagner le ciel, éviter les gros péchés, assister à la messe dominicale, faire ses pâques. Cela posé, se permettre le plus possible sans trop compromettre son état de grâce. En d'autres termes, il s'agit de se protéger d'un Dieu justicier et sévère qu'on n'aime pas, mais dont il faut tenir compte, sinon... C'est l'attitude du serviteur veule, non celle du fils « qui a toujours peur de ne pas aller jusqu'au bout de ce que Dieu attend de lui, d'être infidèle aux ambitions que Dieu a sur lui concernant la qualité de son bonheur ».

## À LA RECHERCHE DE LA SÉCURITÉ

À la quête des sécurités, le risque de se tromper est constant. L'immédiat semble plus sûr, la lettre, la constitution, l'ordre, le contrôle, les règles, les constructions ont un air rassurant. Le risque est d'y mettre une insistance et une confiance telles qu'on perde de vue l'incessante urgence de conforter l'esprit, de le nourrir, de le fortifier, de le former intérieurement. Les autopsies révèlent souvent l'anémie pernicieuse, le sous-développement, la famine, le cancer d'êtres apparemment sains.

Denis Duval

# Gauche, droite au concile ?

Ceux qui ont suivi quelque peu les débats des deux premières sessions du concile se sont rendu compte que les évêques parlaient avec franchise et en toute liberté.

Mais le laïc, en plus de découvrir que la liberté existe dans l'Eglise — car cette liberté n'a pas toujours été visible partout — a aussi constaté qu'il y existe une infinité de questions libres.

Nous avons tous connu cette époque, pas très lointaine, où celui qui osait s'interroger tout haut sur le bien-fondé de certaines pratiques, se faisait regarder avec suspicion, pour ne pas dire plus ; ç'a donc été une découverte sensationnelle que de voir tous ces évêques remettre en question un tas de notions, de pratiques et de théories que nous croyions fixées pour toujours.

Il a bien fallu en venir à la conclusion qu'en dehors des commandements de Dieu, du credo et des dogmes, presque tout pouvait être remis en question.

## Deux tendances spirituelles

Mais cette franchise, cette volubilité des Pères a vite laissé percevoir un phénomène qui se retrouve dans toutes les assemblées législatives du monde : la présence de deux tendances spirituelles majeures dressées l'une contre l'autre.

Ces tendances étaient deux manières instinctives de penser, d'agir et de réagir, deux courants spirituels dominants.

Ceux qui sont habitués de juger la pensée ou la philosophie des hommes selon des critères politiques, n'ont pas été longs à parler de droite et de gauche, de conservateurs et de progressistes.

Personnellement, ce vocabulaire politique utilisé à l'endroit des hommes d'Eglise, m'irrite un peu car il rend rarement justice aux personnes qui sont affublées de ces étiquettes. D'autant plus que les termes gauche et droite,

conservateur et progressiste, ont toujours un sens péjoratif très net dans l'esprit de ceux qui les accolent à des personnes qui ne pensent pas comme eux.

Ne peut-on pas se poser la question : où se trouve la frontière qui sépare la gauche de la droite, le conservatisme du progressisme ? Ne déplaçons-nous pas souvent cette frontière au gré de notre humeur, de notre digestion, de nos inimitiés et surtout de nos préjugés ?

## Termes politiques et contradictoires

Or, si cette pratique est souvent injuste en politique, elle est encore beaucoup plus hasardeuse quand il s'agit du concile.

Le Père Rouquette, un jésuite français, expliquait, l'an dernier, que les termes conservateur et progressiste appliqués aux deux tendances majeures du concile sont inadéquats. D'abord le terme progressisme a une résonance politique tout à fait étrangère à la plupart de ceux à qui on l'applique ; quant au terme conservateur, continue-t-il, il est inexact également, car les prétendus conservateurs défendent des positions relativement récentes dans l'Eglise, et les prétendus progressistes retrouvent des positions traditionnelles.

Ça peut paraître contradictoire, mais c'est réellement ce qui se passe.

Par exemple, ceux que l'on qualifie de conservateurs, refusaient l'utilisation des langues nationales dans la liturgie, la concélébration de la même messe par plusieurs prêtres, la communion sous les deux espèces, autant de pratiques qui existaient au début de l'Eglise mais qui ont été abandonnées au cours des siècles. Et ce sont pourtant ceux que l'on qualifie de progressistes qui ont demandé que l'on retournât en arrière et que l'on remit ces pratiques en vigueur.

Les prétendus conservateurs ne voulaient pas que le concile reconnaisse

que les évêques, collégalement et individuellement, reçoivent de Dieu, par leur sacre, les pleins pouvoirs d'enseigner, de paître et de sanctifier leur troupeau, cependant que les prétendus progressistes voulaient que le concile fasse un retour en arrière, c'est-à-dire aux origines, alors que les évêques jouissaient de tous ces pouvoirs.

Autre exemple : les prétendus conservateurs se sont objectés à ce que le diaconat, un des trois paliers du sacerdoce (et qui constitue une vocation en soi), devienne un état stable et permanent dans l'Eglise, cependant que les prétendus progressistes voulaient, eux, que l'Eglise retourne en arrière et remette en honneur cet état.

Les conservateurs voulaient conserver une théologie relativement nouvelle, qui met l'accent sur une conception triomphaliste et autoritaire de l'Eglise, alors que les progressistes voulaient revenir aux origines du christianisme et mettre plutôt l'accent sur une Eglise servante et pauvre.

Ces quelques exemples suffisent à démontrer la fausseté des termes politiques quand ils sont appliqués aux questions ecclésiales ou conciliaires.

## Réformistes et antiréformistes

Alors des écrivains, des historiens, ont essayé d'attacher des noms à ces tendances : certains ont parlé du groupe des *bergers* et du groupe des *pêcheurs*, c'est-à-dire de ceux qui ont pour première préoccupation de garder, de protéger le troupeau, et de ceux qui se préoccupent d'aller vers le large pour améliorer la pêche des âmes.

Certains ont trouvé des mots savants, comme « notionnels » (pour désigner ceux que nous appelons conservateurs) et les « existentiels » (pour désigner ceux que nous appelons progressistes), ou encore les « ressourcés » et les « non-ressourcés ». Mais les termes qui furent

le plus fréquemment employés par les clercs et de nombreux journalistes furent les expressions « réformistes » et « antiréformistes ».

En un mot les réformistes sont ceux qui favorisent une mise à jour de l'Eglise, et les antiréformistes sont ceux qui ne croient pas en la nécessité de cette mise à jour, qui la considèrent même dangereuse et inopportune.

Mais il faut préciser tout de suite qu'il s'agit d'une mise à jour pastorale, c'est-à-dire d'une réforme des institutions, des méthodes d'action et d'enseignement, qui n'atteint aucunement la foi elle-même ou les institutions de droit divin, comme par exemple, la primauté et l'infaillibilité du pape.

Les deux tendances, selon le journal *The Tablet*, pourraient aussi se définir comme suit : les antiréformistes (ou les bergers) sont les évêques qui ont comme premier souci de sauvegarder la foi et la morale de leurs diocésains fidèles ; les réformistes (ou les pêcheurs), ceux qui sont d'abord conscients de la mission apostolique de l'Eglise envers les grandes multitudes qu'elle a perdues ou qu'elle a été incapable d'introduire en son bercail.

Et le même journal ajoute qu'il n'y a pas d'incompatibilité réelle entre les deux genres de zèle, et que saint Pierre reçut la double charge de veiller au troupeau et d'être pêcheur d'hommes.

Mais si ces tendances naturelles se rencontrent toujours dans une assemblée ou dans un concile, elles se rencontrent rarement dans le même homme. De là les affrontements entre des Pères conciliaires profondément sincères et animés de bonne volonté, mais qui envisageaient les schémas selon leur optique personnelle.

Mais ces deux tendances, même si elles peuvent étonner les âmes simples ou irriter ceux qui veulent faire triompher un point de vue qu'ils jugent le meilleur, sont néanmoins nécessaires car c'est à ces divergences que l'on doit l'équilibre des décisions conciliaires.

Ainsi nous remarquons, par exemple, que si les orateurs du concile sont très nettement partagés en deux tendances, presque tous les votes manifestaient une unanimité presque totale. Les interventions laissaient percevoir des oppositions profondes, une assemblée presque coupée en deux, alors que les majorités, au moment des votes, atteignaient plus de 90%.

## La grande unité de l'Eglise

Tous les conciles ont donné lieu à de grandes divergences de pensée, des divergences qui se sont parfois manifestées violemment et ont même donné lieu à des schismes.

Aujourd'hui, l'unité de l'Eglise est plus solide peut-être qu'elle ne l'a jamais été dans le passé. Si les Pères s'affrontent vigoureusement sur des questions pratiques, pastorales, leur unité est inébranlable dans les questions fondamentales de la foi et de la morale. Ils sont tous d'accord sur la doctrine, mais ils sont en désaccord quant à sa formulation, à son application, sur l'opportunité ou l'étendue de telle réforme de l'appareil ecclésiastique — autant de questions qui n'ont rien à voir avec le dogme.

Il est toujours édifiant et rassurant de voir tous ces évêques fortement opposés sur certaines questions secondaires, s'agenouiller côte à côte, sur les dalles de Saint-Pierre et prier pour le succès du concile ; ou de les entendre, dans les cérémonies publiques, entonner ensemble le même credo que chantaient les évêques du premier concile de Nicée, il y a seize siècles.

## Cardinal-frein et cardinal-accélérateur

Un correspondant un peu fantaisiste expliquait à l'écrivain français Jean Guitton comment il concevait ces deux tendances. Il les comparait à une automobile munie d'un accélérateur et d'un frein.

Et il demandait : « Les conservateurs étroits voudraient-ils construire une voiture où l'on remplacerait l'accélérateur par un deuxième frein ? Alors les roues deviendraient inutiles, la voiture une remise et le conducteur un végétal. Mais les novateurs voudraient-ils remplacer le frein par un deuxième accélérateur ? Alors la voiture deviendrait incontrôlable et précipiterait ses occupants dans la mort.

« C'est pourquoi, ajoutait-il, il est bon que le pape puisse tourner le volant tour à tour à gauche et à droite, posant tantôt le pied sur l'accélérateur-cardinal X, tantôt pressant plus vigoureusement le pied sur le frein-cardinal Y, selon les panneaux de signalisation de l'Esprit-Saint ».

Marcel Adam

## BRISER LE SILENCE

Après deux sessions conciliaires, et à la veille de la troisième, on ne peut que regretter le rigoureux silence qu'a observé dans son ensemble l'autorité hiérarchique. Il nous aurait plu de voir venir jusqu'à nous, ne fût-ce que par l'intermédiaire de la télévision, de la radio et des journaux, nos évêques. Ça aurait été pour nous un réconfort, une source d'énergie nouvelle, de les entendre, personnellement, nous entretenir de la vie du Concile, des diverses questions qui y sont soulevées et débattues. Nous nous serions sentis plus chrétiens, plus universellement unis, s'ils avaient déroulé eux-mêmes, devant nous, la carte vivante du monde catholique réuni en Concile. Nous nous serions sentis davantage attachés à notre Eglise, s'ils nous avaient communiqué leurs propres opinions. Ils nous seraient apparus davantage Pères, s'ils avaient consenti à nous faire partager leurs joies, leurs craintes et leurs espérances. Ils auraient peut-être affermi leur autorité, si nous les avions, non pas sentis seulement, mais vus au milieu de nous, comme des pèlerins qui, au retour, distribuent au sein de leur famille les grâces du voyage. Trop humain peut-être...

Ce qui ressort de ce long regret, c'est une inquiétude ; inquiétude devant l'absence de participation des esprits et des cœurs les mieux disposés à l'immense tâche du Concile ; inquiétude devant l'indifférence (qui peut être expliquée) de la jeunesse qui devrait tant correspondre à cette nouvelle jeunesse de l'Eglise.

Le Concile prendra fin un jour : comment en perpétuerons-nous l'esprit ? Quand la population se sera habituée, comme elle l'a fait pour tant d'autres choses, à quelques transformations liturgiques, quel signe de vie restera-t-il ?

Ce long regret, j'ai pensé l'adresser à l'un ou l'autre de nos évêques ; mais j'aurais craint de faire trop « intime ». J'ai pensé également le jeter dans un tiroir, parmi tant d'autres regrets qui ont dressé, autour de notre foi, des murailles à l'intérieur desquelles toute vie meurt. Après réflexion, j'ai pensé qu'un regret, ça se jette au vent, comme un billet d'amour qu'on écrit à 12 ou à 80 ans.

André Beaudoin

# FOI ET ENGAGEMENT

« Quand nous disons que notre société est pluraliste, nous signifions que parmi nous quelques-uns se déclarent agnostiques ou marxistes... L'argument d'autorité ne vaut plus aujourd'hui et le vrai chrétien est celui qui a choisi de l'être... On peut avoir été baptisé très jeune, avoir grandi dans un milieu chrétien, avoir reçu une éducation dans une institution confessionnelle, mais pour être chrétien, il faut s'arrêter et choisir de le demeurer ».

C'est le cardinal Léger qui a adressé ces paroles aux jeunes lors d'une visite au Collège Sainte-Marie. Le temps présent vomit la médiocrité et met l'accent sur l'engagement. Plusieurs options s'offrent à l'homme de 1964. Comme Son Eminence j'en retiens trois principales : agnosticisme, marxisme et christianisme.

A l'heure de Sartre, de Mao Tsé-toung et de Teilhard de Chardin, il n'est pas permis de rester sur la clôture et de contempler tranquillement le spectacle ! L'âge inauguré par Auguste Comte, Marx et Péguy, exige l'engagement total et chaque camp recrute ses militants : champions du rationalisme agnostique, combattants du prolétariat, milices du christianisme.

## DIEU EST MORT

A leurs débuts, rationalisme positiviste et marxisme apparurent essentiellement comme des réactions contre l'ordre existant. Les valeurs qu'ils défendaient semblaient purement négatives. L'affrontement divisait en réalité les forces en présence en deux camps : d'une part les croyants, de l'autre les incroyants. Peu à peu ces deux réactions faites au nom de la raison et du salut collectif se dépouillèrent de leur négativisme et firent valoir leur contenu

positif. L'homme ayant cessé de se définir comme un animal religieux apparut comme un être autonome et le véritable dieu de la création. On vit alors l'athéisme laïcisé ou marxiste s'ériger en civilisation. Cessant d'être libertaire, l'athéisme se fit constructif et devint le fondement des espoirs humains au double plan intellectuel et démocratique.

Quant à la foi, elle apparut à beaucoup comme une survivance anachronique, comme un épiphénomène ou une aliénation. Face à cette révolution sans précédent le christianisme a traversé une crise profonde qui l'a contraint à se repenser. Dieu est mort avaient proclamé les idéologies libératrices. Qu'allaient devenir les spiritualismes et en particulier la foi qui avait réussi à façonner la civilisation dite chrétienne ?

Si l'on regarde de l'extérieur les trois types d'hommes résultant de ces trois formes d'engagement les différences sont souvent minimes et malaisées à discerner. Au crible de l'efficacité et de la sincérité la marge semble minime qui sépare un Camus, un Castro et un La Pira. Tous trois recherchent par des méthodes différentes la promotion de l'homme.

Il faut se placer dans une perspective surnaturelle pour voir surgir le fossé qui sépare les trois formes d'engagement. Affronté par les défis que posent ces néo-humanismes, le christianisme devait donc se purifier afin de raviver sa flamme originelle. Condamné à mort par ces doctrines de remplacement le christianisme a cherché un regain de vie. Cinquante années de travail patient ont abouti au redressement et au rajeunissement de Vatican II. Mais le combat ne fait que commencer et la purification qui s'est opérée à l'intérieur du christianisme

continue d'être mise en question par la vitalité des « fois » rivales.

## LES ÂMES MORTES

Il convient de se rappeler que la foi n'est pas un bien acquis et qui se conserve sans effort. Au contraire c'est un don gratuit offert à tout homme venant en ce monde, mais qui se vivifie au prix d'une collaboration de tous les instants. Suivant cette définition rien n'est plus éloigné de la foi agissante que la foi traditionnelle qui habite hélas la plupart des chrétiens.

Le croyant qui se satisfait d'une foi quiète et confortable s'expose à plus ou moins brève échéance à l'anémie, puis au suicide spirituel. La dégradation amorcée par l'esprit routinier s'accroît vite en indifférence et finit par se dissoudre en relativisme. Nous sommes en présence des âmes mortes de Gogol et de Bernanos. Une communauté chrétienne réduite à une telle médiocrité se trouve bien incapable de résister aux assauts des militants actifs et convaincus du laïcisme et du marxisme. Sous peine de continuer à décroître comme une peau de chagrin le christianisme doit faire peau neuve. Le défi n'a jamais été si dramatique. La « prophétie » de Nietzsche qui annonce la mort de Dieu recevra un démenti si nous voyons se lever en masse des chrétiens engagés qui mettent toute leur existence au service de leur foi, c'est-à-dire non pas de quelque idéal abstrait, mais de la personne du Christ.

Mais à quelles conditions connaît-on une foi vivante ? Le théologien Eugène Joly en distingue quatre, « rigoureusement inséparables pour que la vie soit animée par le Christ » : L'audition de la Parole de Dieu, la prière, les sacrements, et l'amour du prochain.



## Message du Ministre de la Jeunesse

### EFFORT COLLECTIF DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION

Depuis quelques années, nous assistons dans notre milieu à une profonde revalorisation de l'éducation et cette revalorisation a été un véritable moteur qui a déclenché et soutenu un vaste effort collectif du Québec dans le domaine de l'éducation, non seulement pour rattraper un retard tragique mais aussi pour construire énergiquement l'avenir.

Cet effort s'est manifesté à tous les paliers de la collectivité québécoise ; au palier du gouvernement, au palier des commissions scolaires et au palier des contribuables.

En 1956-1957, les dépenses effectuées chez nous pour l'enseignement, à la fois par le gouvernement lui-même, par les commissions scolaires et par les institutions indépendantes, s'élevaient à \$286 millions, ce qui représentait 5.2% des revenus personnels de la province. En 1959-1960, les Québécois affectaient 6.5% de leur revenu personnel à l'éducation ; en 1961-1962, ils ont consacré à cette fin 8.5% de leur revenu personnel, soit une augmentation de 31% en deux ans, alors que durant les quatre années précédentes, cette augmentation n'avait été que de 25%.

Si on a pu dire pendant longtemps que le peuple du Québec ne fournissait pas un effort suffisant pour l'éducation, il faut aujourd'hui reconnaître au contraire que le peuple manifeste de façon claire et nette, non seulement son consentement mais son désir de fournir un effort adéquat.

Paul Gérin-Lajoie

(Extrait d'une allocution du ministre de la Jeunesse, prononcée à l'occasion du 25e anniversaire de la Société de pédagogie de Montréal, à l'Hôtel Queen's, le samedi 16 mars 1963.)

## COMPLIMENTS

## DES

## OFFICIERS RECRUTEURS

1048, rue St-Jean,

Québec, P. Q.

Tél. : 524-7049

2055, rue Drummond,

Montréal 25, P. Q.

Tél. : 842-6921

# MARINE ROYALE DU CANADA

ST-TITE REFRIGERATION ENR. VENTE ET SERVICE 209, ST-GABRIEL ST-TITE	844-3065 M. PAUL AUBUT AVOCAT 60, ouest ST-JACQUES MONTREAL	842-4163 M. MAURICE HEBERT AVOCAT 510, est SHERBROOKE MONTREAL
DU. 8-4050 PAROISSE LA VISITATION SLT-AU-RECOLLET 1847, GOUIN E. MONTREAL	CR. 9-6377 Marché LUCIEN BAZINET 1295, rue VAN-HORNE OUTREMONT	CL. 9-3774 La Caisse Populaire STE-CLAIRE 2720, Des ORMEAUX MONTREAL
DU. 7-6436 Pharmacie DEMERS 138, ouest FLEURY MONTREAL	523-2193 Laiterie A. POUPART & CIE Ltée 1715, WOLFE MONTREAL	525-4053 Pharmacie GUY DUGRE 2348, HOCHELAGA MONTREAL
521-5282 JOS LATULIPPE LTEE FERRONNERIE 2564, ROUEN MONTREAL	RA. 8-1993 Plomberie GEORGES 8020, 16e AVE ST-MICHEL	VI. 9-4575 MONTREAL SHOE MACHINERY J.P. CORBEIL 535, est ONTARIO MONTREAL
521-5102 PAROISSE STE-JEANNE D'ARC M. HECTOR BONIN, ptre Curé 2295, CHAMBLY MONTREAL	521-9501 GERARD MARTEL NOTAIRE 4119, ST-HUBERT MONTREAL	OR. 1-5531 M. J. CHARLES FORTIN B.A., A.D.B.D. 465, VICTORIA ST-LAMBERT
HU. 9-8213 YVES BELANGER ARCHITECTE 5959, MONKLAND, N.D.G. MONTREAL	272-0477 J.O. HOULE, D.C., F.I.C.C. CHIROPTATICIEN 19, COURCELETTE OUTREMONT	484-7311 Pharmacie MARIUS LETOURNEAU 3828, DECARIE MONTREAL
279-1813 BEAULNE & BOIVIN AVOCATS 6692, ST-HUBERT MONTREAL	273-4267 LEOPOLD MORETTI ARPEUTEUR GEOMETRE 6339, ST-HUBERT MONTREAL	
RA. 5-4771 PAROISSE SAINT-BARTHELEMY 7137, DES ERABLES MONTREAL	RA. 7-2859 H. BOISVERT INC. MENUISERIE 8521, 10e AVENUE VILLE SAINT-MICHEL	
524-3551 Caisse Populaire IMMACULEE CONCEPTION 1685, PARC LAFONTAINE MONTREAL	849-7791 LAVALLEE, GASTON BEDARD, LYONNAIS, LUSSIER, NOISEUX, SENECAL, C.A. 215, ST-JACQUES MONTREAL	UN. 6-9467 MONTREAL TERRA COTTA LTEE M. CHARLES PERRAULT 1010, Ouest, Ste-Catherine MONTREAL
RI. 7-4771 HOPITAL NOTRE-DAME DE L'ESPERANCE 1275, COTE VERTU Ville St-Laurent	488-2543 PHARMACIE BOULEVARD 3857, BOUL. DECARIE MONTREAL	526-2535 Tous en Photo et Ciné L.R. VIALA INC. 1280, est DEMONTIGNY MONTREAL
DU. 9-6303 A. Croteau & Fils Inc. ENTREPRENEURS EN MAÇONNERIE STONERWORK CONTRACTORS 8764, DE CHATEAUBRIAND MONTREAL-11	VI. 2-2579 CORDNER, HUBERT & BOND LTD TRAITEURS J.A. HUBERT, PRESIDENT 1410, STANLEY MONTREAL	
TEL. ST-DAMASE 797-3331 MONTREAL UN. 1-6751 Société Coopérative Avicole Régionale SAINT-DAMASE (ST-HYACINTHE) P.Q.	645-3219 LES FILLES REPARATRICES DU DIVIN COEUR 14135, RUE CHERRIER MONTREAL	

## Hommages de Quebec

CAISSE POPULAIRE N.-D. DU CHEMIN • BOUTET & FILS ENR. • ST LAWRENCE PAPER BAG • CHATEAU BONNE ENTENTE • BOUCHERIE J.B. BEGIN • BISCUIT DION • NATIONAL SURPLUS SALES • ROLAND VERDON G.V.A. • GAI LOGIS INC. • JACQUES POLIQUIN TEXTILE ENRG. • NATIONAL SEAT COVER CENTRES INC. • NETTOYEUR MONTMORENCY ENR. • PHARMACIE M. GOUBOUT • EPICERIE PAUL GOUDREAU • LEO LAVOIE • GRAVEL ELECTRIQUE ENR. • MAJELLA DION • DR HENRI HAMEL • DR C. GUIMONT •

522-1300 <b>J. MARTEL INC.</b> BOIS DE CONSTRUCTION Papineau & Demontigny Montréal	663-0933 Station de Service <b>MARC FORTIN</b> 2981, Blvd Ste-Anne Giffard	522-2016 <b>MARCHE DU QUEBEC INC.</b> Charcuterie - Viande en gros 342, Première Rue, Limoilou
---	---	---

HOMMAGES DES Frères des <b>ECOLES CHRETIENNES</b> 2360, Ch. Ste-Foy STE-FOY	522-5291 <b>CARRIER &amp; GOULET INC.</b> BOUCHERS 345, DU PONT QUEBEC	<b>DON D'UN AMI</b> CONTRAT NO 5465
--	---	---

529-4961 <b>STUDIO 437 ENR.</b> DESSIN INDUSTRIEL 437, CARON QUEBEC	681-5173 <b>A. LABRECQUE</b> Vente de Tapis et Tuile 180, CHAMPAGNAT QUEBEC	529-6811 DEPUIS 5 GENERATIONS <b>GERMAIN LEPINE LTEE</b> 715, ST-VALLIER E. QUEBEC
--	--	---

523-5021 Service <b>SECRETAIRES TELEPHONISTE</b> Edifice Ascenseur Gosselin Québec	683-7776 <b>EUGENE CORRIVEAU</b> ARCHITECTE 2475, Blvd LAURIER QUEBEC	681-6517 <b>IMMEUBLES BELVEDERE LTEE</b> VENTES - ECHANGES 873, ST-VALLIER QUEBEC
---	--	--

527-9757 La Photographie <b>ARTISTIQUE INC.</b> 288, ARAGO est QUEBEC	525-5342 Garage <b>JACQUES ENR.</b> 237, des Commissaires- Montréal	623-1551 <b>WELDWOOD WESTPLY LTD</b> 299, rue JOLY QUEBEC
--	--	---

525-8353 "CHEZ GUIDO" 2 salles à manger 73, rue STE-ANNE QUEBEC	524-2040 <b>CHARLES A. GIGUERE INC.</b> CHAUSSURES 752, ST-JEAN QUEBEC	524-4631 SALLE DE RECEPTION DES SYNDICATS CATHOLIQUES 155, Blvd CHAREST e. QUEBEC
--	---	--

522-1274 La Banque <b>D'ECONOMIE DE QUEBEC</b> 1161, ST-JEAN QUEBEC	525-4906 <b>CANADA PACKER'S LTD</b> Distributeur des produits York 422, ST-PAUL QUEBEC	522-8878 Clément MONFETTE Service Inc. 317, CANARDIERE QUEBEC
--	---	--

525-4983 <b>GARNEAU-LIMITEE</b> MARCHANDISES SECHES 71, DALHOUSIE QUEBEC	529-5319 <b>TURMEL AUTOMOBILES INC.</b> Distributeur de "VOLVO" 1385, DORCHESTER QUEBEC	523-0675 <b>RESTAURANT MARINO</b> Air conditionné 34, DAUPHINE QUEBEC
---	--	--

529-1020 <b>LOUIS PHILIPPE RACINE</b> DEMOLISSEUR 213, de Lanaudière QUEBEC	523-4285 <b>ALBERT NOEL INC.</b> ENTREPRENEUR GENERAL 725, 21 RUE QUEBEC	872-9145 <b>GASTON LACHANCE</b> ENTREPRENEUR GENERAL 14, FALARDEAU Ancienne-Lorette
--	---	--

653-1043 <b>C. LABBE</b> ENTREPRENEUR GENERAL 877, Charles-Martin Québec	681-6379 <b>ROLAND DUPERE</b> ARCHITECTE 1275, Bl. CHARREST O. Québec	525-7563 <b>PROVINCIAL LUMBER CO.</b> 124, ST-PIERRE QUEBEC
---	--	---

626-1895 <b>RAYMOND NOLIN</b> ENTREPRENEUR GENERAL 445, 60ième rue est CHALESBOURG	683-8227 <b>ADRIEN ST.-HILAIRE</b> CONSTRUCTEUR 870, ROCHETTE STE-FOYE
---	---

523-6164 <b>LOUIS PHILIPPE PEPIN</b> ENTREPRENEUR MENUISIER 1350, AVENUE CONWAY QUEBEC	681-6111 <b>JEAN POLIQUIN</b> TIRE SERVICE ENRG. 895, STE-THERESE QUEBEC
---	---

525-9644 <b>POULIOT &amp; ROULEAU LTEE</b> ENTREPRENEUR PLOMBIER 1380, DE LA TRINITE QUEBEC	527-5309 <b>PETITCLERC &amp; DARVEAU INC.</b> CONSTRUCTEUR 258, BLVD. MONACO Petite Rivière Nord
--	---



AVEC LES COMPLIMENTS DE

**CIMENTS DU ST-LAURENT**

626-1895

BOULEVARD STE-ANNE

VILLENEUVE, P.Q.

# Félicitations à MAINTENANT de

## desnoyers - brodeur - mercure

architectes

2775, rue bourdages st-hyacinthe

tél: pr. 3-2565

ÉTABLIE EN 1912



CASIER POSTAL 335

**ED. BERNIER & CIE. LTEE.**

PLOMBERIE CHAUFFAGE VENTILATION COUVERTURE

ROLAND LECOMTE, président

305 RUE MONDOR

ST-HYACINTHE, QUE.

TÉL. 773-2594

TÉL. PR. 4-5387



**H. LÉTOURNEAU LIMITÉE**

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - TOITURES  
VENTILATION

J.H. LETOURNEAU, prop.

1920, 5ÈME RUE DES CASCADES

ST-HYACINTHE

TEL.: BUR. PR. 4-6353  
RES. PR. 4-5168

**CAISSE POPULAIRE**  
1697, GIROUARD ST-HYACINTHE

Hermann Phaneuf.

BÉTON

**MODERNE**

LIMITÉE

7825 Brouillette - St-Hyacinthe, Qué.

SERVICE TECHNIQUE À VOTRE DISPOSITION

REPRÉSENTANT

C. WAGNER, ING. P.

TÉLÉPHONE:

PR. 3-1028

TÉL. PR. 3-2538

PAROISSE DOUVILLE  
ST-HYACINTHE, QUE.

**MOTEL & RESTAURANT ST-HYACINTHE**

34 CHAMBRES MODERNES

AVEC BAIN - DOUCHE - T.V. - TELEPHONE DANS  
CHAQUE CHAMBRE

BAR-B-Q - STEAK - SPAGHETTI - SMOKED MEAT  
TERRAIN DE STATIONNEMENT

4825 BLVD. LAURIER,  
ROUTE TRANS-CANADA

G. LAGUEUX

TEL. PR. 3-3989

**SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE  
AGRICOLE**

DE STE-ROSALIE

SPECIALITÉ: FARINE DE LUZERNE  
GROS ET DETAIL

PR. 4-8333

**CESAIRE VERMEERSCH**

• FLEURISTE •

3160, GIROUARD

ST-HYACINTHE

274-8361

**DE SPRIT TERRAZZO & TILE LTD**

7717, ST-LAURENT

MONTREAL

## COMPLIMENTS DE:

DARSIGNY & FRERES ENR. Boeuf  
BERNARDIN PHANEUF, Assurance  
G.L. POISSON, Machine Agricole  
J.P. ST-GERMAIN ENRG. Bois  
GILLES ROUX, Chiropraticien  
ANDRE DUMONT, Notaire  
FERDINAND ROBERT, Re fr.  
ANTONIO MOREAU LTEE, Chaussures  
B. ST-GERMAIN, Magasin  
COUVOIR ST-HYACINTHE INC.  
MARCHE ECONOMIQUE  
DR H.M. PAGE Vétérinaire  
A.L. LONGTIN & FILS, Machines  
DR ROBERT SEGUIN, Dentiste

MARCHE PRIMEAU  
Agence de Voyages M LAPOINTE  
GARAGE J.C. VAILLANCOURT  
MAURICE TRUDEAU, Bois  
MEDECINES BREVETÉES  
LUCIEN LANGLDIS, Fer Forgé  
LUCIEN DELISLE, Assurances  
PHILIPPE H. BOYER, Assurances  
GERARD MAHEU, Farine  
LAITERIE CHALIFOUX  
PAUL-EMILE CHAPDELAINE  
ERNEST MARCHESSAULT, Epicier  
C.A. deGRANDPRE & FILS INC.  
MARCHE DU ROI ENRG.

HOTEL FRONTENAC - CLUB CAPRI  
SOREL AUTO RADIATEUR ENRG.  
BOB CREPEAU, Articles de sports  
SALON GOULET, Coiffure  
COMTOIS & BEAUCAGE, Garage  
SALON DANIELLE, Coiffures  
REMBOURRAGE RICHELIEU ENRG.  
MICHEL AYOUB, Marchandises seches  
MARCHE A. HANDFIELD  
J.B. BREAUULT INC.  
JOSEPH PONTON INC.  
J. THEO LEGAULT, Notaire  
DR YVAN LACHAPELLE  
MARCHE LAURENT BEAUCHEMIN

PR. 3-1593 <b>CENTRE AGRICOLE ENR.</b> R. NICHOLS, prop. 630, Des CASCADES E. St-Hyacinthe	PR. 3-0529 <b>PLOMBERIE ST-JOSEPH ENR.</b> PLOMBERIE - CHAUFFAGE 1865, PERREAULT St-Hyacinthe.	797-3396 Les produits Laitiers <b>VAL MASKA INC.</b> ST-DAMASE
RI. 2-1482 <b>FERNAND GAUTHIER</b> ENTREPRENEUR GENERAL 3217, LAFLECHE TRACY	796-3321 <b>LEOPOLD DESMARAIS</b> COURTIER D'ASSURANCE ST-THOMAS D'AQUIN	
PR. 3-0633 <b>GILLES FIRARD</b> COURTIER D'ASSURANCE 14, BL. LAURIER STE-ROSALIE	797-3373 <b>LIONEL CORDEAU, B.A., C.C.S.</b> NOTAIRE ST-DAMASE	
797-3391 <b>BACHAND &amp; MESSIER LTEE</b> FERNAND BACHAND 248, PRINCIPALE ST-DAMASE	PR. 4-4866 <b>BROUILLETTE AUTO INC.</b> CHRYSLER - PLYMOUTH - VALIANT 1050, DES CASCADES St-Hyacinthe	
PR. 4-6555 <b>LAITERIE MONT ST-HILAIRE LTEE</b> G. NADEAU, PRESIDENT 648, CONCORDE St-Hyacinthe	PR. 4-5314 <b>LEO BOUSQUET</b> COURTIER D'ASSURANCE 4087, BL LAURIER St-Hyacinthe	
PR. 3-9775 <b>ST-HYACINTHE AUTOMOTIVE</b> REBUILDERS REG'D 2554, STE-ANNE St-HYACINTHE	PR. 4-8606 <b>LIBRAIRIE RICHER LTEE</b> LIBRAIRES - IMPORTATEURS 1400, DES CASCADES St-Hyacinthe	
PR. 4-8628 <b>STUDIO B.-J. HEBERT ENR.</b> PHOTOGRAPHE 491, STE-ANNE St-Hyacinthe	PR. 4-4208 <b>PAROISSE ST-SACREMENT</b> 2280, BOURDAGES St-Hyacinthe	
PR. 2-2440 <b>PAROISSE ST PIE</b> COMTE DE BAGOT P.QUE.	PR. 4-4954 <b>DUBREUIL TV SERVICE</b> TECHNIQUE 168, CENTRALE St-Dominique	PR. 4-8823 <b>DUTILLY AUTOMOBILES ENRG.</b> STATION FINA BL. LAURIER St-Hyacinthe
PR. 3-2863 <b>GARAGE BACHAND ENRG.</b> REPARATION GENERALE 9, de la STATION ST-LIBOIRE	795-3355 <b>MAGASIN PAUL ENR.</b> OLIVA BLANCHETTE, PROP. STE-MADELEINE ST-HYACINTHE	PR. 3-3408 <b>GARAGE CHAGNON ENR.</b> REPARATION GENERALE ST-DOMINIQUE
PR. 2-2484 <b>LUCIEN LEMONDE</b> NOTAIRE 265, NOTRE-DAME ST-PIE	795-3393 <b>ROGER VIENS</b> MEUBLES RUE PRINCIPALE STE-MADELEINE	792-3857 <b>L. ARCAND ENR.</b> PEAUX 310, ST-JOSEPH PROVIDENCE
797-3803 <b>RENE PALARDY</b> PLOMBIER ST-DAMASE	797-3371 <b>JEAN-CLAUDE HEBERT</b> PLOMBIER ST-HYACINTHE	797-3363 <b>ALPH JODOIN</b> MARCHAND GENERAL ST-DAMASE
797-3317 <b>PAUL BEAUREGARD &amp; FILS ENRG.</b> MAGASIN GENERAL ST-DAMASE	797-3303 <b>RICHARD BOULAY</b> DISTRIBUTEUR: OEUFS FRAIS ST-DAMASE	797-3356 <b>ROSAIRE MESSIER ENR'G</b> HUILE ST-DAMASE
797-3322 <b>SOCIETE COO. AGRICOLE</b> ST-DAMASE ST-DAMASE	797-3868 <b>JEAN-PAUL PION</b> MARCHAND GENERAL ST-DAMASE	797-3366 <b>J.M. MALO</b> TRANSPORT Co. St-Hyacinthe ST-DAMASE

LEON CHABOT, propriétaire

## COUVOIR CHABOT

vendeur exclusif des fameuses poulettes "H. & N."

ST-JUDE

SPECIALITE: POUSSINS D'UN JOUR

SEE THE NEW



TRAVEL TRAILER



Citation... fabriquée par Century

POUR UNE VIE MODERNE

Une aventure de vacances à des prix budgétaires commence avec la roulotte « 20th Century Citation Travel ». C'est votre maison roulante pour vacances qui facilitera votre soif d'évasion ainsi que votre famille.

Voyez la fameuse Roulotte Citation Travel

Profitez d'une aventure excitante et économique.

Maintenant en démonstration à :



# A. B. CARAVANE SERVICE ENR.

(Parc Caravane)

VENTE — LOCATION — TRANSPORT — SERVICE REPARATION

« CENTURY » ET « CITATION »

A. BETTEZ, prop.

Tél. FR. 5-1127  
C. P. 521

◀ situé à 4 milles  
de Trois-Rivières via Montréal ▶

Tél. 378-8631  
Trois-Rivières Ouest



*La Fédération de Québec  
des Unions régionales  
des Caisses populaires Desjardins*

- 10 Unions régionales
- 1,258 Caisses populaires
- 1,400,000 Sociétaires

*Etes-vous l'un de ces sociétaires?*

## NEW HAMPSHIRE INSURANCE GROUP

276 OUEST, RUE SAINT-JACQUES

MONTRÉAL

J.-Léon Plante, gérant

Tél. : 845-6286

## ÉCOUTER LA PAROLE

Tout d'abord, l'écoute de la Parole : pour beaucoup de baptisés-qui-vont-à-la-messe-le-dimanche celle-ci se ramène à bien peu de chose : des fragments de textes lus distraitemment, et de bribes de sermons. La Bible demeure rangée soigneusement sur un rayon poussiéreux.

Il arrive que le laïciste qui puise aux nourritures les plus diverses accorde plus d'attention que le chrétien à la Parole, quand ce ne serait que pour la réfuter ! Tel agnostique passera des heures à lire la Bible et, sur le plan philosophique qui devrait aussi retenir l'attention du chrétien, il ne connaît pas de repos. Quant au marxiste, s'il rejette les Écritures, il fait son pain quotidien de sa « bible » à lui et se nourrit de Marx, de Lénine et de Mao, ses « évangélistes » à lui.

Pour ce qui est de la Bible, notons encore qu'il faut faire une distinction chez les chrétiens. Bien que les catholiques soient plus nombreux qu'auparavant à s'intéresser aux Écritures, les protestants fréquentent encore beaucoup plus assidûment les deux Testaments.

## PRIÈRE

Le laïciste et le marxiste qui n'entretiennent aucun rapport avec la divinité ou l'absolu ignorent bien entendu cette forme d'activité. En revanche, une réflexion personnelle intense et un dialogue fervent leur servent de prélude à l'action. Pour le chrétien la prière se résume souvent à quelques pratiques sommaires et routinières. Tout se passe comme si la vie profane était divorcée de la vie spirituelle qui constituerait une concession marginale et plus ou moins anachronique à la tradition.

Les chrétiens qui à l'exemple du maire La Pira de Florence puisent leur vitalité dans l'oraison quotidienne sont rarissimes. Parlez d'oraison autour de vous : on vous assurera que c'est une pratique désuète, et réservée à l'usage exclusif des moines. La prière ne cadre pas avec le rythme de la vie contemporaine du laïc. Et pourtant rien n'est plus faux. Les membres de la St-Vincent-de-Paul tout comme les foyers fervents mettent tous l'oraison au cœur même de leur vie. Loin de les détourner de leurs frères et de l'action, l'oraison donne à ces militants un regain de vigueur spirituelle et de charité.

## SACREMENTS

Les enquêtes de sociologie sur la pratique religieuse font le décompte des « pascalisans », c'est-à-dire des fidèles qui communient une fois l'an. On peut se poser de sérieuses questions sur une foi qui se contente d'un repas eucharistique par année ! Elle doit être bien près de dépérir. Privés des ressources incomparables que sont les sacrements, des laïcistes et des marxistes donnent souvent l'exemple de vies irréprochables et exemplaires : de quoi faire rougir de honte bien des chrétiens. Au surplus, les marxistes qui ont éliminé toute religion recourent paradoxalement, pour stimuler la « foi » de leurs militants, à des formes de culte renouvelées : confessions publiques de leurs « fautes », liturgies collectives de la Fête du Travail, culte des morts avec hommages aux mausolées de leurs « prophètes », élévation des grands serviteurs de la Cause à la dignité de Héros, version sécularisée du Saint.

## AMOUR

Le chrétien n'a pas le monopole de l'amour de son frère. Le laïciste est capable de dévouement et de sacrifices immenses pour les biens qu'il défend : justice, paix, liberté. De même les soldats de l'armée rouge ont donné des exemples bouleversants d'abnégation.

Les chrétiens sont rares qui respirent la sainteté. « J'aime le Christ, mais je n'aime pas les chrétiens », affirmait Gandhi. Commentant ce scandale de la démission des chrétiens, le Père Jean Daniélou soutient que « ce que le monde reproche aux chrétiens, ce n'est pas d'être chrétiens, c'est de ne l'être pas assez ». Et, faisant écho à la parole de Léon Bloy, « il n'y a qu'une souffrance c'est de n'être pas des saints », Jacques Maritain reprenait : « le monde demande des saints ».

Le cardinal Léger nous rappelle opportunément qu'il ne suffit pas d'être baptisé. Les engagements de l'âge atomique interdisent la médiocrité et réclament un complément de ferveur. Les paroles du premier pape conservent à vingt siècles de distance une singulière actualité, lorsqu'il lance dans sa première épître cet appel : « A l'imitation du Saint qui vous a appelés, vous aussi, soyez saints dans toute votre conduite, car il est écrit : Soyez saints, car je suis Saint ».

Pierre Saucier

## SUBVENTION OU ABONNEMENT ?

*La revue L'Action Nationale (mars '64) nous oblige à rétablir un fait présenté faussement comme une « course aux octrois » et la « trahison d'un grand principe ». « N'est-il pas troublant, écrit-on, de voir une revue éditée par les Dominicains concurrencer les éditeurs laïcs jusqu'au Ministère des Affaires culturelles ? » (P. 653.)*

*« La revue Maintenant a reçu \$200.00 en 1961-62 (Rapport, p. 31), et \$500.00 en 1962-63 (Rapport, p. 62-63). Pour compléter ces chiffres, signalons un chèque de \$500.00 en date du 14 janvier dernier, portant le numéro 366 375.*

*La lettre de M. Guy Frégault qui accompagne ce chèque, ajoute que cette subvention est « en échange de cent abonnements (à \$5.00) à cette publication... Naturellement vous vous chargerez de faire l'envoi des numéros à ceux à qui nous les destinerons ».*

*Peut-on appeler subvention une transaction d'affaires qui a pour objet des abonnements destinés aux différents consulats, bibliothèques et ambassades à l'étranger ? Selon une liste établie par le Ministère et que tout enquêteur peut vérifier ?*

*Nous ne savons pas en quel sens s'applique la subvention de \$2 000.00 à la revue Liberté. Quant à L'Action Nationale, elle se plaint amèrement, en plusieurs articles, d'une « recommandation négative », de sa survivance comme d'un « miracle », de ses frais qui augmentent et de son tirage qui diminue : (serait-ce que la droite est en voie de disparition ?)*

*« Il faut, ajoute-t-on, qu'elle (L'Action Nationale) se résigne : elle ne mange pas de raisins verts » (p. 673). Est-il cependant une réaction plus « verte » et moins sereine que la critique envieuse du succès des autres ? Et quoi de plus normal que de voir le gouvernement du Québec (sous n'importe quel régime) faire connaître à l'étranger ce que pense le Québec ? L'Action Nationale préférerait-elle la politique du ghetto ?*

L'Administration

# RICHESSES DE L'ÉGLISE

Si on faisait le compte de tous les biens possédés par le Vatican, les Evêchés et les quelques centaines de communautés religieuses qu'on trouve dans l'Eglise, si on pouvait estimer la valeur de tous ces biens, on arriverait à une somme fabuleuse, colossale, gigantesque. On découvrirait peut-être qu'aucun Etat moderne, y compris les Etats-Unis, n'a autant investi en biens immeubles de toutes sortes.

Ce qui est vrai de l'Eglise universelle est aussi vrai de l'Eglise du Québec. Faites le compte de la valeur de tous les évêchés, grands séminaires, presbytères, églises, couvents, instituts de toutes sortes, collèges, hôpitaux, hospices, orphelinats... et vous arriverez à une somme fabuleuse. L'Eglise du Québec est riche, l'Eglise est énormément riche ! Certains le constatent avec admiration, d'autres avec effroi.

## PROBLÈME TROUBLANT

Maria Chapdelaine n'était pas préoccupée par ce problème. Si on l'avait questionnée sur le sujet, elle n'en aurait éprouvé probablement aucune gêne. Et pourtant, de son temps, l'Eglise du Québec devait être proportionnellement aussi riche qu'aujourd'hui. Serait-ce que les prêtres ont changé ? Ou serait-ce que ses compatriotes de 1964 ont changé ? Ou serait-ce que le problème était toujours là et qu'on ne fait que l'apercevoir ?

Rien de plus troublant, disons-nous, que ce problème des rapports de l'Eglise avec les biens matériels parce que, au-delà des considérations de la foi et de la raison, il y a tout un bas-fond inavoué, mal éclairé, de désirs plus ou moins nobles qu'on pourrait appeler *la soif de posséder*. Ce sentiment obscur et puissant, teinte trop souvent de passion à peu près toute discussion sur le sujet ; il se reflète

habituellement dans la manière d'affirmer, le point de vue envisagé et l'incapacité de s'élever à un niveau de discussion profitable. Impossible d'envisager ce problème avec fruit si on ne s'établit pas d'abord dans un climat de sérénité et si on ne fait pas un effort de compréhension.

## LE NOMBRE ET L'ÂGE

Disons, qu'en général, deux facteurs expliquent la richesse d'une institution : *le nombre et l'âge*. Si l'Eglise catholique était une obscure secte de fondation récente, personne n'en parlerait. Au contraire, c'est une société de cinquante millions de fidèles, deux fois millénaire. Qui plus est, l'Eglise n'a pas d'attentions que pour sa nombreuse progéniture. Aucun Etat moderne, à part la Chine, ne compte autant de sujets et aucun ne peut revendiquer son âge vénérable. C'est pourquoi, en dépit des spoliations périodiques dont l'Eglise est victime de la part des Etats, *le nombre et l'âge* contribuent en grande partie à expliquer ses ressources.

Ces deux facteurs expliquent également la richesse de l'Eglise du Québec. Si quelqu'un me dit que la Nation canadienne a commencé avec la Confédération, je lui réponds que l'Eglise canadienne est deux fois et demie plus vieille que la nation qu'elle sert et deux fois plus vieille que l'Eglise américaine. De plus, au sein de la communauté québécoise, l'Eglise a le nombre. J'ajouterai un troisième facteur : l'Eglise, au Canada, n'a jamais été spoliée, que je sache, sauf les Jésuites.

A moins de subir un revers de fortune, un individu sage s'enrichit habituellement avec le temps. C'est le cas de l'Eglise, qui, elle, ne meurt pas. C'est ainsi, qu'à Rome, on peut visiter des églises du XXe siècle et d'autres du Ve.

L'Eglise détruit rarement ses édifices du culte qui, comme les antiquités et les bons vins, prennent de la valeur en vieillissant. Si, dans un pays, l'Eglise ne compte que 5%, 10% ou 15% de la population totale parmi les fidèles, elle sera peu voyante. Si au contraire l'Eglise compte 80% ou 90% de la population parmi ses fidèles, en ce cas l'Eglise est très voyante par ses lieux de culte, ses couvents, ses œuvres multiples. C'est le cas au Québec, c'est le cas dans les Etats du Nord de la Confédération américaine alors que dans les Etats du Sud, où la population catholique est clairsemée, on cherche sa présence : petites églises, sans presbytère le plus souvent.

## UNE ÉGLISE AVARE ?

Peut-on dire que l'Eglise, au pays du Québec, a été avare de ses biens ? Je ne crains pas d'affirmer que l'Eglise, grâce à ses biens, a été l'instrument majeur de la survivance des Canadiens français. Lord Durham, dans son fameux rapport (1839) tant critiqué par les deux groupes canadiens, n'a pu s'empêcher de louer l'éducation dans la province : « Je ne connais aucun peuple *mieux pourvu pour les plus hautes formes de l'éducation élémentaire*, ou chez lequel une telle éducation est réellement *dispensée à une plus grande proportion de la population* ». Cet ancien élève d'Eton jugeait que l'éducation donnée par les collèges classiques « ressemble grandement à celle donnée dans les écoles publiques anglaises, quoiqu'elle soit toutefois plus variée ».

Une publication du Gouvernement de la Province de Québec, en 1870, reflète assez bien l'opinion des hommes d'Etat de l'époque : « Les collèges catholiques, dont deux datent presque des premiers temps de la colonie, doivent

en grande partie leur fondation à la générosité des membres du clergé, et c'est grâce à leur désintéressement qu'ils trouvent moyen de prospérer, tout en instruisant la jeunesse à un bon marché inouï. Les professeurs sont généralement des ecclésiastiques qui font leurs cours de théologie dans l'institution même, et qui se contentent d'une rémunération de 200 francs environ par année (\$40.00 environ) avec nourriture et logement. Cela explique comment nos collègues classiques peuvent subsister avec les prix de pension qui leur sont payés par les élèves. En moyenne la pension ne s'élève pas à cinq cents francs (\$125.00 environ), et un grand nombre de jeunes gens pauvres reçoivent leurs cours gratuitement... L'Université Laval a été fondée en 1854 par le Séminaire de Québec, qui a consacré à cette œuvre plus d'un million et demi de francs (\$300 000.00) et qui la soutient de ses propres deniers, sans demander aucune subvention à l'Etat ».

On est mieux en mesure d'apprécier l'importance de cette contribution de l'Eglise à l'éducation, si on songe qu'en 1867-1868, le revenu de la Province était de \$1 500 000.00 ; en 1868-1869, de \$1 800 000.00. Le budget consacré à la seule colonisation en 1869, s'élevait à \$407 000.00. La modicité des revenus de l'Etat, jusqu'à tout récemment, qui permettait aux Gouvernements de ne s'occuper que de l'essentiel, nous permet de considérer l'effort éducationnel, hospitalier, etc., de l'Eglise comme une véritable opération de salut public. Ses biens, l'Eglise les a mis libéralement et largement au service de la communauté tout entière. Un procureur de collège me confiait que, durant les années 1930 encore, le tiers à peine des étudiants payaient leurs frais de scolarité qui ne s'élevaient pas à \$40.00 par année.

### UNE ÉGLISE PAUVRE ?

Nous estimons avoir suffisamment montré dans un article précédent (*Maintenant*, No 26, p. 44) que la véritable pauvreté résidait dans le détachement ; la pauvreté, c'est d'abord et avant tout une attitude d'esprit devant la richesse et je ne crains pas d'affirmer que l'Eglise et les clercs, dans le passé et encore aujourd'hui, ont eu une attitude de pauvreté évangélique dans l'utilisation de leurs richesses. La pauvreté évangélique, c'est essentiellement en nous qu'elle existe et non dans le

portefeuille. Si, toute proportion gardée, la contribution de l'Eglise semble moins considérable aujourd'hui qu'autrefois par rapport à celle de l'Etat, les données du problème ne sont en rien changées.

A un récent colloque tenu à Québec (13 mars) sur le fisc et les communautés religieuses, l'abbé Gérard Dion a montré que, le différentiel de traitement entre clercs et laïcs au niveau primaire et secondaire épargnait à l'Etat du Québec un minimum de trente millions de dollars par année. Au niveau universitaire, on constaterait probablement une économie semblable de quelques millions qui porterait aux environs de trente-cinq millions le cadeau annuel total que les clercs et religieux font à l'Etat du Québec au seul chapitre de l'éducation.

Si on veut soumettre clercs et religieux à l'impôt direct, on devra gonfler les taxes de trente-cinq millions environ parce qu'alors, clercs et religieux revendiqueront l'application du principe : à travail et compétence égaux, salaire égal. Comme la part du lion de l'impôt ira à Ottawa, les Québécois n'auront rien gagné et auront beaucoup perdu. On me pardonnera cette allusion séparatiste.

### QUE D'ABUS !

J'en sais quelques-uns qui auront sursauté en lisant l'avant-dernier alinéa et me reprocheront de faire la partie belle à l'Eglise. De l'apologétique ! Toujours de l'apologétique ! Mais que faites-vous de tel presbytère ? De telle église ? Le curé a-t-il vraiment besoin d'une Cadillac ? Et que dire de certains religieux qui se payent des vacances de riches et ne se privent de rien, contrairement au conseil de saint Augustin : « Ayez plus de nécessités que de besoins ».

Je réponds que Judas a commencé par voler dans la caisse commune et qu'il a fini par vendre son maître pour trente deniers quoiqu'il se préoccupât beaucoup des pauvres en public. Cet exemple et cet échec devraient nous convaincre que l'Eglise est sainte mais non une Eglise de saints. Les Judas, il y en a eu, il y en a et il y en aura. Cependant, je ne conclurai pas que les Douze sont des Judas. Notre Eglise est une Eglise de pécheurs et c'est pour la sanctifier que le Christ est mort. Il y a des religieuses stupides, j'en conviens. Seulement, en dépit du fait qu'on en parle, et beaucoup trop, on ne me

fera pas croire que les vierges sages dont on ne parle pas, parce que sages, ne sont pas en nombre beaucoup plus considérable.

### LES CHOIX DIFFICILES

Quand une communauté religieuse a été fondée pour enseigner aux jeunes et que tous ses efforts tendent en ce sens, il est normal qu'elle se tienne à la page, sinon aussi bien en sortant. Si elle décide de rester et de construire un collège en 1964, elle le construira selon toutes les nécessités de l'époque où nous vivons et même en prévision des développements futurs. Les investissements énormes requis exigeront qu'on ait un gros collège pour justifier l'investissement. Si la communauté construit un petit collège dernier cri pour un petit nombre de privilégiés, on l'accusera de collusion avec les bourgeois ; si elle construit pour le grand nombre, on l'accusera d'être riche, d'avoir en main un grand bien. De toute façon, on en trouvera toujours un pour l'accuser de richesses.

Et pourtant, tout le monde convient que dans le domaine de l'éducation, il faut faire un effort considérable si on veut se mettre au pas : 600 millions cette année, 700 millions l'an prochain, 800 millions dans deux ans, d'après les prévisions, en dépit de l'éducation gratuite !

Vaut-il mieux pour les communautés religieuses en sortir une fois pour toutes et laisser la communauté nationale crouler définitivement sous un fardeau de taxes insupportable ?

Et que dire du système hospitalier ? On ne peut plus construire des hôpitaux en 1964 comme en 1850. Ils coûtent beaucoup plus cher. Les Sœurs Grises ne feraient-elles pas mieux, pour sauver leur réputation de pauvreté, d'abandonner à l'Etat tous leurs hôpitaux, hospices, maternités, orphelins... et toutes les compagnies de transport qu'elles sont censées posséder, tout remettre cela à l'Etat et s'en aller là où elles seront désirées ? Ou peut-être y aurait-il quelque solution intermédiaire ? Remettre la propriété et travailler à salaire au compte de l'Etat, c'est-à-dire des citoyens. Mais pour quel salaire ?

Si, à compétence égale, on vous paie un salaire égal à celui des laïcs, vous taxera-t-on à titre de célibataire ou comme membre d'une famille religieuse qui a aussi ses malades, ses vieilles, ses jeunes en formation ?

## L'OPTION DES OPTIONS

Un religieux qui a fondé une institution florissante, aujourd'hui entre les mains des laïcs, me confiait un jour : « Vient un moment où on se demande si on n'est pas plus utile à son œuvre en la quittant que nuisible en restant ».

L'Eglise n'est-elle pas rendue au seuil critique : s'engager davantage,

n'est-ce pas faire plus de mal que de bien ? Les clercs et les religieux doivent donner l'exemple de la charité et de la pauvreté : ils n'existent pas pour permettre à l'Etat d'économiser sur leur dos. Si le Canadien français de 1964 ne voit plus, dans les institutions de l'Eglise, la charité qui s'y exerce et la pauvreté qui s'y pratique, les clercs et les religieux n'ont plus droit de

*profiter à l'Etat au détriment du bien spirituel de l'Eglise. Qu'on se retire. Mais s'il s'en suit une catastrophe, vous ne serez peut-être plus accusés de richesses mais de « pilaterie ». Comme Le Vicaire à qui on reprochait d'intervenir, avant la guerre, et à qui on reproche de n'être pas intervenu, après.*

Robert Comtois

# UNE ÉGLISE PAUVRE ?

Le Christ a aimé les pauvres, et d'une façon générale, tous les petits, les faibles, les malheureux.

Mais les hommes tiennent à la richesse. Beaucoup en font même le bien essentiel de la vie. Le christianisme est donc en réaction. Et, sans doute est-ce plus nécessaire que jamais au siècle du capitalisme et du matérialisme, historique ou non...

## LE CONCILE

La lutte pour la pauvreté a toujours été un des pôles de la vie de l'Eglise. Et cela reste. De nos jours, au Concile, on n'a cessé d'en parler. Jusqu'ici, il est vrai, on n'a pas fait grand-chose, bien qu'un certain nombre de Pères s'en montrent fort préoccupés. Mais on a l'impression que la masse ne suit pas... Le fruit n'est pas encore mûr.

Dans une revue missionnaire, je lis à propos de la séance d'ouverture de la seconde session : « Une fois encore on a dû subir le spectacle folklorique des gardes nobles et des gardes suisses, ces enfants de chœur jouant au soldat, même pendant l'office liturgique, celui plus incongru encore des camériers de cape et d'épée (qui doivent être nobles ou au moins personnages distingués par le rang social, dit l'Annuaire pontifical de 1963, p. 1 533) poursuivant autour

de l'autel des conversations de salon inaugurées par leurs ancêtres au temps où le pape tenait cour impériale, celui enfin, plus agaçant encore de ces monsignori agités dont le rôle paraît être de troubler tout recueillement. Quand donc nous débarrassera-t-on de tout ce fatras lié à un éclat terrestre de la papauté, tolérable peut-être à une époque passée mais intolérable à la nôtre ? Paul VI vient d'ordonner à la garde palatine de déposer désormais le fusil pour entrer dans la basilique : c'est un premier pas ».

Il me semble cependant que quelque chose de très important a changé. Il y a seulement cinq ans, pour avoir écrit cela, cette revue aurait été censurée et l'auteur disgracié. Actuellement on peut l'écrire sans être considéré comme un ennemi de l'Eglise. Des évêques en écrivent ou en disent autant. De même qu'à la guerre, il fallait une préparation d'artillerie avant les offensives, il faut ici une préparation de l'opinion.

C'est le point où nous sommes. Il est sans doute le principal et le reste suivra.

## ARCHÉOLOGIE ET RICHESSE

Ce qu'on a lu dans le texte qui vient d'être cité est, en somme, de l'archéologie

et du folklore. C'est moins un signe de richesse que d'attachement à des formes périmées. Et il en est de même de tout le faste ecclésiastique auquel beaucoup de vieilles gens sont attachés, — parmi lesquels, certains vieux par l'esprit, bien que jeunes par l'âge physique — mais ceux qui vivent en contact avec le monde moderne les trouvent ridicules.

Je connais des sociologues non catholiques qui regretteraient que l'Eglise abandonnât ses costumes, ses cortèges, sa pompe, parce que, disent-ils, c'est le seul folklore vivant qui subsiste dans le monde civilisé, le seul folklore pratiqué par des gens qui y croient. On pourrait y ajouter d'ailleurs la perruque des juges anglais, mais l'Eglise catholique présente à cet égard une richesse inégalable...

C'est une autre question que celle de la pauvreté. Actuellement cela fait du tort à la foi, mais c'est encore une autre question. Ne mélangeons pas tout. De nos jours, ce faste ne renforce la foi ou la dévotion de personne, mais écarte de l'Eglise — pas cela seul, mais cela entre autres — un certain nombre de gens qui y voient un signe manifeste qu'on ne peut prendre cette religion au sérieux.

Cependant, supprimer tout cela ne donnerait pas grand-chose pour soulager la misère du monde. Les évêques ont

une croix pectorale en or, mais l'or n'est plus un métal très cher ; ils n'en ont d'habitude qu'une qui dure toute leur vie, et ils l'ont généralement reçue en cadeau. La plupart des évêques mènent d'ailleurs une vie fort simple, de même que le pape. Malgré la pompe du décor.

## LES APPARENCES

Ne mélangeons donc pas tout. Le folklore est un signe de vieillesse, d'engourdissement moral et social, pas de vitalité : les gardes suisses ne sont pas le signe que l'Eglise est adaptée à notre temps.

Par ailleurs des formes anciennes peuvent être un obstacle à la vie. En France, au début du siècle, à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, on a confisqué les palais épiscopaux. Aujourd'hui, quand on passe dans une ville épiscopale française, on voit le jardin de l'ancien évêché devenu un jardin public où jouent les enfants du voisinage. Cela ne donne pas l'impression que l'Eglise fût une mère pour le peuple.

Les grands palais épiscopaux, au centre des villes, avec de grands jardins correspondent à un vieil usage. Ces palais sont généralement peu confortables, et ces jardins coûtent cher, mais ne servent à rien. Ils se maintiennent là où ils existaient, par habitude, par routine. Mais tout cela donne l'impression que l'Eglise est attachée à un faste sans rapport avec la charité.

Il est vrai qu'un certain nombre de chrétiens y tiennent, aussi bien dans le clergé que parmi les fidèles ; mais leur foi ne serait nullement touchée, si on abandonnait tout cela... Quand le Pape est allé se promener à pied dans Rome, le monde entier s'est exclamé d'admiration, alors que, la veille, les prêtres et fidèles auxquels je viens de faire allusion, auraient *démontré* que c'était impossible, et que ce serait, en tout cas, attentatoire à la majesté du Souverain Pontife.

Tout cela n'est toujours pas à proprement parler, la question de la pauvreté.

## ÉGLISE DES PAUVRES ?

On parle aussi de l'Eglise *des* pauvres. Ce n'est pas tout à fait la même chose que l'Eglise *pauvre*.

L'Eglise des pauvres, c'est d'abord une Eglise qui aime les pauvres. Mais on peut aimer les pauvres en étant soi-même riche. L'Eglise des pauvres, c'est aussi une Eglise où les pauvres se sentent à l'aise, où ils se sentent chez eux, où, pour commencer, ils n'aient pas l'impression que les représentants de l'Eglise sont d'une autre espèce qu'eux.

J'ai connu un évêque — ce n'était pas au Canada — qui aimait beaucoup les petits et les humbles, et quand il passait dans une région industrielle, il aimait à circuler dans le quartier ouvrier. Un industriel, excellent chrétien, mettait sa voiture à sa disposition, et quand l'évêque arrivait au quartier ouvrier dans la grosse voiture du patron, tout le monde était glacé ! Pourtant les intentions étaient excellentes. Si l'évêque était arrivé dans la voiture d'un ouvrier ou dans la camionnette de la coopérative, tout aurait été changé.

Pour que l'Eglise soit l'Eglise des pauvres, elle ne doit pas paraître liée à un luxe seigneurial... qui date du temps où il y avait des seigneurs. Et, de nos jours, où tout fait le tour du monde — par la radio, la T.V., le cinéma —, elle doit apparaître partout comme une maison où les pauvres sont chez eux, où on les aime, où on est heureux de les avoir parmi soi, et où, évidemment, lorsqu'il y a beaucoup de pauvres très misérables, comme c'est le cas dans la plus grande partie du monde, on tient à les aider, plus qu'à maintenir des formes et un appareil traditionnels.

## SERVIR DIEU

« Vous ne pouvez servir Dieu et l'argent » dit le Maître. L'argent est un serviteur ; on doit l'utiliser pour obtenir le but qu'on poursuit. Si le but est que les hommes soient heureux, qu'ils connaissent et atteignent le salut que Jésus leur apporte, qu'ils construisent ensemble le Royaume de Dieu où se réalisera toute grandeur, — si le but est cela, on se servira de l'argent pour cela.

Mais les hommes sont égoïstes, matériels ; ils s'attachent à l'argent pour lui-même et pour eux-mêmes. L'Eglise a donc un grand devoir d'exemple. Il faut que ceux qui la voient pensent : *Pour elle, cela n'a vraiment pas d'importance.*

Et les hommes étant ce qu'ils sont, cela ne va pas tout seul. On doit donc

s'en occuper. La tendance habituelle est de mettre son cœur dans l'argent. L'amour de la pauvreté suppose que le cœur s'attache à autre chose, car l'homme va où son cœur l'entraîne. Quand on aime le cinéma, on va au cinéma, aussitôt qu'on le peut ; quand on aime ceux qui ont faim, on se porte vers eux aussitôt qu'on le peut.

Le problème de la pauvreté dans l'Eglise est que l'Eglise aime les pauvres et n'aime pas la richesse, et que l'amour des pauvres soit, si on peut ainsi s'exprimer, *un amour de premier rang* — qu'on ne préfère pas, par exemple, le faste de belles cérémonies ou de beaux locaux, et que les responsables ne soient pas préoccupés par la caisse de l'institution qui leur est confiée, — le Vatican, ou l'évêché, ou telle congrégation — avant d'aider leurs frères pauvres.

C'est un esprit, car il est vrai aussi que pour aider les pauvres, soigner les malades, *il faut être soi-même bien nourri et bien portant*. Mais si le cœur est aux pauvres, si on est humilié de son propre bien-être, quand d'autres en sont privés, *on limitera à l'indispensable ce qu'on doit garder.*

Là où est ton cœur, là est ton trésor. Si le cœur de l'Eglise est à ceux qui souffrent — *sans doute doit-il être à tous, mais à ceux qui souffrent d'abord*, — il y a beaucoup de choses qu'on voit et qu'on ne verrait plus. On doit donc entretenir constamment une protestation contre l'amour des valeurs matérielles. Quand on parle d'une Eglise pauvre ou d'une Eglise des pauvres, c'est cela qu'on vise. *Les pauvres doivent tenir dans l'Eglise la place qu'ils tiennent dans le cœur du Christ* et c'est dans cette mesure-là que l'Eglise sera vraiment l'Eglise de Jésus-Christ.

Jacques Leclercq

*La dépossession du monde commence au baptême. Tout chrétien est un séparé, et les vœux de religion ne sont qu'un moyen parmi d'autres (un bon, un beau, un très efficace moyen, mais seulement cela) pour être fidèle aux promesses de son baptême. Le laïc a une vocation de pauvre dès qu'il est entré dans l'Eglise : toute sa vie doit s'employer à y répondre.*

Yvan Gobry  
(La pauvreté du laïc)

## « PAUVRES SOEURS... » (SUITE)

*On trouvera ici des nuances et des précisions sur le thème du chauffage au Japon. Nous aurions aimé que l'auteur reprenne de ce qui nous apparaît l'esprit de l'article de Mgr de Sendaï : la revision de l'apostolat missionnaire. Un texte que nous avons publié non pour les détails qu'il contient, mais pour son appel à la pauvreté, celui que le Concile demande. Il va sans dire que notre admiration pour les missionnaires, qui doivent ajouter encore à tant de labeurs et de sacrifices, n'en est pas diminuée. Tout au contraire ! (Pour texte complet voir Informations Catholiques Internationales No 210.)*

Sous le titre « Pauvres Sœurs, Pauvres Pères », la revue *Maintenant* publiait, dans sa livraison de février, de larges extraits d'un article de Son Exc. Mgr Kobayashi, Evêque de Sendaï, à l'intention des religieuses de son diocèse. En prenant connaissance de ce rappel à la pauvreté évangélique, adressé à des missionnaires, les lecteurs de la revue *Maintenant* auront éprouvé sans doute ce qu'on appelle des sentiments mêlés. Peut-être même qu'on s'est dit : « Ces missionnaires du Japon que nous soutenons de nos aumônes, se prélassent dans une vie bourgeoise ». Surtout les Sœurs, naturellement.

Pour ma part, la lecture de ce document a réveillé dans ma mémoire un tas de souvenirs endormis. Et, vous le dirai-je, je brûle du désir de vous les raconter. Rassurez-vous, je ne vous les rapporterai pas tous. Mais, si vous le voulez bien, je vous ferai part de quelques expériences relatives au chauffage.

### « TOUCHÉ ! »

Pourquoi, me direz-vous, nous entretenir d'un sujet aussi vulgaire, en un temps où ce sont les grands principes, les structures et les infrastructures, la dimension des problèmes et leur densité, la polyvalence des objets et le pluralisme des sujets, qu'il convient de traiter ?

La raison de mon choix est très personnelle, et un peu mesquine, je le confesse. C'est que les paroles suivantes de Mgr Kobayashi ont particulièrement stimulé ma mémoire et même

piqué mon idiosyncrasie : « Les couvents où vous vivez, ils ont le chauffage central en hiver et la climatisation en été... » Pourquoi ai-je particulièrement remarqué ces paroles ? Parce qu'elles ont éveillé en moi le souvenir de nombreuses situations où j'ai vu des religieuses souffrir du froid au Japon ; parce qu'elles m'ont fait revivre des expériences où j'ai eu moi-même tellement froid ou tellement chaud que je les porte encore, ces expériences, dans les os et dans la peau. De toute façon, mon récit fera voir un aspect apparemment inconnu, de la richesse des missionnaires au Japon.

### PLAISIRS DU VOYAGE

Nous étions à la fin de novembre. Je devais faire la visite des postes et des institutions catholiques du nord de l'île principale du Japon, le Honshu. La ville d'Aomori (pop. 180 000) constitue le centre de cette région, du côté du Pacifique. J'étais venu de Sendaï jusque-là, dans un wagon de 2e classe, bondé non seulement de voyageurs, mais aussi de colis, de caisses, de sacs de riz et de poches de légumes ; empesté aussi d'odeurs très variées, comme vous pouvez l'imaginer. Heureusement, j'avais un siège, plus exactement un bout de banc dur, mesuré au gabarit des Japonais, nettement insuffisant pour un Occidental de ma taille.

Après cinq ou six heures d'un pareil voyage, je descendais à Aomori où m'attendait, avec sa jeep ancien-modèle, le Père Derouin, vieux routier de la Mission. Tout de suite nous partions

pour la visite des postes. Elle dura trois jours. A cette saison, il n'y avait pas encore de neige dans la région. La température était froide et humide cependant. Notre jeep, ouverte à tous les vents, ne nous protégeait guère. Bien entendu, il ne pouvait être question de chauffage dans un pareil véhicule.

En arrivant dans un poste, j'étais reçu par le Curé ; puis je visitais, selon les cas, des religieuses, des chrétiens, des écoliers, des catéchumènes. Le seul chauffage dont disposaient ces maisons — quand il s'en trouvait — venait de petits poêles à gaz ou à bois, ou encore de simples braseros de charbon (hibachi). Comme tous les missionnaires des postes, nous devions coucher dans des chambres non chauffées, où le thermomètre descend facilement pendant la nuit à 35 degrés Fahrenheit.

### CHAUFFAGE CENTRAL

Au soir de la troisième journée, vers 7 h., nous revenions à Aomori, au couvent des Sœurs de l'Assomption, où l'on nous attendait. Les religieuses, des Canadiennes et des Japonaises, nous reçurent avec cette cordialité secourable qu'on rencontre d'ordinaire dans les missions. « Venez, nous dit Mère Supérieure, nous vous avons préparé un bon souper ; vous pourrez vous réchauffer aussi : il y a une chauffe-rette dans la salle à dîner ».

Si l'accueil était chaleureux, l'atmosphère de la maison était glaciale. Le chauffage se résumait à deux ou trois petits poêles à bois ou à charbon, installés à la cuisine, dans la salle commune des sœurs et la salle à dîner. Pas très central, le chauffage de ce couvent, vous en conviendrez. Les sœurs avaient le bout du nez rouge, les yeux cernés, le visage en plaques ; elles se frottaient les mains ou les tenaient dans leurs larges manches. « Excusez-moi, mes Sœurs, dis-je tout de suite, je n'ai qu'un désir : me coucher et trouver une position qui me fera oublier mon lumbago ». J'avais la fièvre ; les dents me claquaient dans

la bouche ; surtout, les soubresauts de la route et le froid avaient fini par m'infliger un solide « tour de rein » qui me tenait incliné. Les Sœurs étaient consternées : « Pauvre Père » (pas dans le sens du titre de l'article). Mon compagnon se montra moins impressionné. Il en avait vu bien d'autres, particulièrement au cours de ses quatre années de concentration pendant la guerre. « Il est encore novice, celui-là, dit-il. On l'a gâté au Canada ; il ne connaît pas la misère ».

Toute la communauté se mit en branle pour me venir en aide. On me bourra d'aspirines, on me fit absorber un bol de rhum bouillant, on me frictionna avec ce qu'on put trouver. Mais dans la chambre où j'étais couché, flottait une humidité glacée. Les Sœurs avaient bien réussi à y installer un petit poêle à charbon (hibachi). Mais le carbone qu'il dégageait devenait suffocant. « Ma Sœur, dis-je, éteignez ce brasero ; j'aime mieux mourir de froid que par la peste ».

J'ai dormi tant mal que bien. Le lendemain matin, la fièvre était disparue ; l'organisme humain possède des ressources insoupçonnées. Mais j'étais encore bien « crampé » du côté des reins. Les chères petites Sœurs me prodiguèrent encore tous les soins qu'elles pouvaient me donner. Je garde un souvenir inoubliable de leur charité, de leur ingéniosité aussi. Mais je ne puis oublier l'état lamentable dans lequel je me suis trouvé chez elles, non plus que la précarité des moyens dont elles disposaient.

### MONIALES « DE LUXE » ?

La ville de Morioka (pop. 150 000) est située à mi-chemin entre Aomori et Sendai, du côté du Pacifique. Son climat s'apparente à celui de Montréal. A partir de décembre jusqu'à la fin de mars, la neige s'y accumule, et durant ces mois d'hiver le thermomètre descend assez souvent au-dessous de zéro Fahrenheit.

Un peu à l'extérieur de cette ville, il y a un monastère de Dominicaines contemplatives, fondé vers 1935 par des moniales venues de Dinant, Belgique. Aujourd'hui, ces religieuses sont au nombre de 50 environ : aux quelques moniales belges sont venues s'adjoindre de nombreuses vocations japonaises. Par leur vie de prière et de pénitence, ces femmes héroïques sont, pour le

diocèse de Sendai, une inspiration, une espérance, une médiation. C'est du moins ce que pensent ceux qui croient en la réalité du monde invisible et dans son influence primordiale sur la terre des hommes.

Comparé aux chaumières du voisinage, le couvent des Sœurs fait un peu riche, parce qu'il est de proportions assez vastes, bien entretenu et bien propre. La vraie pénitence ne cherche pas à s'exhiber et la pauvreté la plus apparente n'est pas toujours la plus authentique.

Inutile de vous dire que dans ce monastère, il n'y a pas de système central de chauffage. Quand arrive le mois de décembre, que les vents et les neiges du fameux mont « Iwaté » (on l'appelle le Fuji du nord), viennent s'abattre dans la plaine de Morioka, les petites Sœurs dominicaines, cloîtrées dans leur monastère aux fenêtres mal ajustées, installent leurs vieux poêles à bois ; un dans leur salle commune de travail : on ne l'allume qu'au moment de se mettre à l'ouvrage ; un autre au chœur : il ne fonctionne qu'au temps des offices. Peut-être bien qu'un autre de ces misérables fourneaux fume de temps en temps au réfectoire ou à l'infirmerie. Je ne saurais dire. Mais, chaque fois que j'ai visité ces moniales durant l'hiver, j'en suis reparti avec une idée fixe : celle du froid. Non que j'aie moi-même beaucoup souffert du froid au cours de ces visites. Dans la modeste maison où loge le chapelain, on pouvait se chauffer en bourrant de fagots l'antique poêle de fonte, genre tortue, qui s'y trouvait. Mais ma pensée ne pouvait se détacher de ces femmes, enfermées dans un couvent pratiquement sans chauffage, par une température comparable à celle de l'hiver canadien.

Chers amis du Canada, mes compatriotes, qui me faites l'honneur de me lire, permettez-moi de vous dire ceci : si vous n'êtes jamais sortis de l'Amérique du Nord ou si vous n'avez voyagé qu'en touristes qui logent dans les hôtels fashionables de Londres, Paris, Rome ou Tokyo, vous ne savez pas ce qu'est l'humidité glaciale d'une maison qui n'est pas chauffée l'hiver, vous ne pouvez pas savoir ce que cela signifie quand on dit d'une maison qu'elle est froide comme un tombeau. Plusieurs de vos compatriotes missionnaires le savent d'expérience, y compris les sœurs. Oui, les sœurs, qu'on

attaque sans cesse et qui ne se défendent jamais, le savent mieux que nous tous.

### CLIMATISATION

Le Père Béliveau est un grand garçon blond, maigre et svelte, de six pieds de taille, Canadien pure laine, fils d'un papa nicolétain et d'une maman trifluviennaise, dominicain et missionnaire au Japon, par la grâce de Dieu. Depuis une dizaine d'années, ce grand gaillard nerveux enseigne — en langue japonaise naturellement — la philosophie médiévale occidentale à l'Université d'Etat de Fukuoka, grande ville industrielle de 800 000 âmes, située à 1 500 milles de Tokyo, dans le Sud. En même temps, il dirige une petite paroisse qu'il a fondée dans un quartier vraiment disgracié de cette ville.

Le Père Béliveau se trouve ainsi tout à fait isolé de ses confrères dominicains, tous assignés dans le centre et dans le nord du Japon. Or si la solitude est un bienfait, l'isolement est un obstacle et un danger. Aussi bien, avais-je pris l'habitude d'aller visiter notre confrère de Fukuoka au moins deux fois par année. Lorsque j'annonçais ma visite au Père Béliveau durant l'hiver, il me répondait invariablement : « Il fait trop froid attendez les mois de mars ou avril ». Si je lui parlais d'aller le voir au cours de l'été, il m'écrivait tout de suite : « Ne venez pas au mois d'août : la chaleur est insupportable pour un Canadien ici : venez en septembre ou octobre. Vous risquez sans doute les célèbres typhons de Kyu-Shu, mais pour un Canadien, ils sont moins dangereux que la chaleur de ce pays ».

Un bon jour, sans avertir, je suis parti pour Fukuoka, en plein mois d'août, pour voir. Tout ce que j'ai vu et découvert là ne saurait se dire. Un peu suffira. J'ai découvert que les Canadiens sont des Nordiques et que les climats tropicaux ne sont pas faits pour les Nordiques ; que si le froid vous paralyse, une chaleur excessive et incessante peut diminuer vos capacités de 80% ; que dans certaines situations, tenir, durer, survivre est déjà d'un grand mérite ; j'ai découvert enfin qu'il y a climatisation et climatisation, et qu'au mois d'août, toute la ville de Fukuoka est climatisée... à 100 degrés Fahrenheit.

Gérard Paré

## DIAGNOSTIC EN VRAC

## Maintenant . . .

— adore ces conférences de presse à la fin desquelles on recommande gentiment aux journalistes de ne publier que le communiqué, alors que les à-côtés ou les commentaires sont souvent plus intéressants. Une conférence de presse est un acte public dont les journaux ont à informer le public. Autrement, que ledit communiqué soit simplement posté à la presse.

■ ■ ■

— se réjouit avec tous les catholiques d'appartenir à l'Eglise du Christ. Une sécurité catholique qui ne devrait cependant pas s'exprimer en de telles expressions paternalistes envers les autres Eglises : « le giron de l'Eglise », « la porte du bercail ouverte », le « pas à franchir », les « bras ouverts » et alibi, aliorum...

■ ■ ■

— note le timide départ en liturgie qui risque de s'installer confortablement dans un centre-droite. Il est à craindre que les curés de l'avenir se croient dispensés de faire comprendre les textes, alors qu'avec le latin, ils se croyaient obligés de l'expliquer. Ainsi le remède deviendrait pire que le mal !

■ ■ ■

— s'interroge sur cette définition : « L'Eglise, peuple de Dieu ». Il faudrait peut-être compléter ainsi : peuple assemblé en vue de Dieu pour la louange et le service. Durant toute leur histoire, les Juifs se désignent comme le peuple de Dieu, choisi par Lui. Les autres religions n'appartiennent pourtant pas au diable. Ceux qui croient en Dieu comme ceux qui n'y croient pas sont créatures de Dieu et ils sont son peuple.

— a retenu le sermon d'ouverture d'une retraite : « Calculez ce que vous donnez au Seigneur dans une semaine : messe du dimanche (45 minutes) ; les prières du matin et du soir (environ 75 minutes). Une heure et demie par semaine : voilà la part de Dieu ». Alors, à qui appartiendraient toutes les autres heures ; celles du travail, du repos, des repas, des loisirs ? On s'efforcera encore longtemps de prêcher le réalisme de saint Paul : « Soit que vous mangiez, buviez... faites tout pour la gloire de Dieu ». Comment expliquera-t-on, après un tel sermon, que toute besogne devient une prière et qu'il n'y a pas de divorce entre religion et vie ?

■ ■ ■

— savoure l'épisode brésilien rapporté par Tibor Mende (La Presse, 4 mars, p. 5). Un pauvre entre dans un restaurant chic. Un garçon proteste, pour la forme, puis le laisse faire. Le pauvre fait le tour des tables en tendant la main. Sa tournée achevée, il salue la compagnie, se choisit une place et se met à table. Cette fois, le garçon ne rigole plus ! Il veut faire un mauvais parti à cet audacieux. Ce sont alors les clients qui défendent le droit du pauvre à dépenser comme il l'entend son gain honnêtement acquis. Le pauvre, lui, se commande un excellent repas qu'il entame en dégustant l'apéritif d'un air satisfait sous le regard sympathique de ses bienfaiteurs. Vive un pays où les différences de fortune n'engendrent pas des mentalités de classe !

■ ■ ■

— se demande si assez de Canadiens vont enfin commencer de comprendre, avant qu'il ne soit trop tard, ce qui se passe au Québec. Le député Mandziuk, par exemple, devrait solliciter une ou deux leçons de ses collègues canadiens. Il apprendrait alors que vu les vols d'armes, les dynamitages de l'an der-

nier et l'assassinat du Président Kennedy, ce n'est pas du tout irréaliste de spéculer tout haut sur l'opportunité d'une visite de la Reine. Il pourrait apprendre — et en faire part à M. Diefenbaker — quel ridicule il se donne aux yeux des Québécois, en criant à la haute trahison lorsque Marcel Chaput soulève cette question à Toronto. La véritable irresponsabilité serait de faire de l'un ou l'autre de nos exaltés, un nouveau Louis Riel martyr.

■ ■ ■

— note que le Cardinal Léger se plaint avec raison des journalistes qui font mal leur métier en le citant inexactement ou en le forçant à parler de questions qu'il préférerait momentanément ne pas aborder. Mais le moyen d'exercer une pression efficace sur des messieurs qui s'imaginent qu'on leur doit une reconnaissance éternelle du simple fait qu'ils vous mentionnent dans leurs dépêches ? Seule la conscience professionnelle et l'Ecole de journalisme, nous donneront peut-être, un jour, un journaliste canadien-français de qualité acceptable.

■ ■ ■

— note que qui se ressemble s'assemble. Les foules ont des « airs de famille » : la foule de la lutte ou celle du club de nuit. Or, la même sélection naturelle joue pour les revues. Les lecteurs de l'Action Nationale, par exemple, ont un dénominateur commun ; les dévots de Carrefour Chrétien (autrefois Le Sourire), journal marial et thérésien partagent entre eux un plus petit commun dénominateur.

■ ■ ■

— a lu avec joie et reconnaissance la réplique à ses remarques sur les Pépinières (No 26, p. 48). Ces réactions venaient tout naturellement de prêtres plus directement atteints, sinon lésés. On aimerait que l'on fasse moins état du nombre de diplômes détenus par le personnel des petits séminaires : B. A., licences, doctorats même. Douterait-on qu'au niveau secondaire des Pépinières, la pédagogie compte au moins autant que la compétence académique ? En effet, que de prêtres, compétents, talentueux et diplômés, serviraient mieux l'Eglise dans un ministère autre que la botanique, le dortoir, etc.



## DES MIETTES!

Non ! je ne suis pas contente du Bill 16 récemment passé par l'Assemblée Législative à Québec et qui déclare avoir pour but de « donner à la femme mariée la pleine capacité juridique sans autres restrictions que celles qui sont vraiment inséparables du régime actuel de la communauté de biens ».

Ce manque d'enthousiasme de ma part surprend bien des personnes. Elles estiment qu'ayant lutté pendant plus de trente ans pour obtenir les droits civils et politiques de la femme du Québec, je devrais me réjouir des quelques améliorations apportées au statut de la femme mariée par le Bill 16, sous prétexte que c'est là un premier pas dans la bonne direction. Ce que les gens oublient, c'est qu'il y a longtemps que ce refrain nous est chanté : « Soyez patientes mesdames ; attendez il ne faut pas aller trop vite ». Je considère, au contraire, qu'aujourd'hui nous devrions brûler les étapes pour rattraper le temps perdu.

### LA FEMME « ADULTÈRE »

En 1930, une Commission des droits civils avait recommandé certains amendements aux lois concernant la femme mariée. Les associations féminines avaient demandé par exemple la suppression de l'article 188 se lisant comme suit : « La femme peut demander la séparation de corps pour cause d'adultère du mari lorsqu'il tient sa concubine dans la maison commune ». Les Commissaires refusèrent cette requête en donnant les raisons suivantes : « Il faut convenir que la faute morale est égale et que l'adultère est toujours une injure. Nous ne croyons pas cependant que la loi doive être modifiée jusqu'au point de ne plus distinguer, en matière de séparation, entre le fait de l'homme et celui de la femme. Psychologique-

ment et socialement, la distinction, malgré tout, continue de s'imposer.

« En principe, l'adultère peut être une injure aussi dure à subir pour la femme que pour l'homme ; quoi qu'on dise, on sait bien qu'en fait la blessure faite au cœur de l'épouse n'est pas généralement aussi vive que celle dont souffre le mari trompé par sa femme. Il peut être malaisé d'expliquer, en raison pure, cette différence de sentiment, mais c'est justement que « le cœur a ses raisons »...

« Et, même si l'on n'aperçoit pas toujours clairement pourquoi, l'on sent bien qu'il en est ainsi, et qu'au fond l'offense n'est pas tout à fait égale.

« Elle ne l'est pas parce que c'est une faute, qu'il y a avantage — pour tous — souvent de pardonner et qu'au cœur de la femme, le pardon est, *naturellement*, plus facile ; parce que, aussi, pour son esprit, la blessure d'amour-propre est moins cruelle. L'opinion autour d'elle lui est indulgente et pitoyable ; le mari trompé, lui, peut souffrir dans son âme tout autant, et ne reçoit du dehors, pour le déshonneur dont sa famille est accablée, nulle sympathie ; l'infidélité de sa femme l'expose, par surcroît, lui, aux morsures du ridicule ».

### CONTRE LE BILL 16

En 1964 nous en sommes encore non pas à solutionner véritablement le problème mais à nous contenter de quelques améliorations. La Ligue des Droits de l'Homme, la Fédération des travailleurs du Québec, la Confédération des syndicats nationaux, le Conseil du Travail de Montréal, l'Association des Femmes diplômées de Montréal, la Voix des Femmes, le Jewish Labor Committee et même la Chambre de Commerce du district de Montréal ont

aussi attiré l'attention du gouvernement sur l'insuffisance des modifications proposées.

Il est difficile de comprendre la timidité qui s'empare des législateurs dès qu'il s'agit d'apporter des changements importants au statut légal de la femme mariée. Pourtant, aujourd'hui plus que jamais il importe d'ajuster le droit aux faits et d'adopter des cadres juridiques conformes à la réalité et cela sans procéder par demi-mesure. L'impression est, semble-t-il, qu'on ne veut vraiment pas accorder à la femme mariée sa pleine capacité juridique. D'ailleurs tant et aussi longtemps que le régime de la communauté de biens demeurera le régime de droit commun, il sera pratiquement impossible pour la femme du Québec de posséder sa pleine capacité juridique.

### COMMUNAUTÉ DE BIENS

Autrefois la communauté de biens pouvait offrir de grands avantages alors que les fortunes étaient immobilières. Aujourd'hui celles-ci consistent le plus souvent en stocks, débetures ou valeurs mobilières. Il est donc beaucoup plus facile à un mari de dilapider les biens de la communauté sans que sa femme s'en aperçoive. Lorsqu'elle s'en rendra compte, il sera trop tard. Elle et ses enfants pourront être alors les victimes d'un homme sans scrupule.

Un extrait de l'article 1 292 illustre bien ce que je veux dire. « Le mari administre *seul* les biens de la communauté. Il ne peut, sans le concours de sa femme, les vendre, aliéner ou hypothéquer mais il peut, sans ce concours, *vendre* ou *aliéner* les biens *meubles* de la communauté autres que les fonds de commerce et les meubles affectés à l'usage du ménage ».

Dans un article paru dans la *Revue Légale* de novembre 1963, le Juge René Théberge écrit que « la reconnaissance de la pleine capacité juridique de la femme mariée ne cadre pas logiquement avec le maintien du régime communautaire actuel ». Beaucoup d'hommes affirment avec conviction la nécessité de conserver ce régime afin de protéger la femme. Récemment, je demandais à l'un des protagonistes de ce système s'il laisserait sa fille se marier sans contrat de mariage. Il m'a répondu : « Mais jamais de la vie, je lui ferais faire un contrat ». Il démontrait par là son manque de logique et de générosité. Le régime actuel est satisfaisant pour lui quand il s'agit des autres, mais pour ses enfants c'est autre chose.

#### ILLUSIONS DU BILL 16

Le Bill 16 est adopté. Je veux bien croire aux bonnes intentions de ceux qui l'ont préconisé, mais je me pose la question : Quand donc obtiendrons-nous une véritable réforme ? Il est probable que le Bill 16 accorde à la femme mariée en séparation de biens une plus grande liberté : elle pourra ester en justice et disposer de ses immeubles sans l'autorisation de son mari. Toutefois, il lui faudra *toujours prouver* qu'elle est mariée sous le régime de la séparation de biens.

Les maisons de commerce, les banques, les courtiers seront plus prudents que jamais quand ils feront affaires avec une femme mariée. Il y a maintenant tellement d'exceptions et la loi est si peu claire que ces hommes d'affaires pour se protéger, exigeront la plupart du temps la signature du mari bien que la loi ne le requière pas.

Ce qu'il faudrait vraiment ce serait pour nos législateurs d'établir la séparation de biens comme *régime de droit commun*. Il serait alors possible d'obtenir une législation plus conforme aux besoins de la vie d'aujourd'hui et qui donnerait à l'épouse les droits qui devraient être les siens en tant que personne humaine.

Ceci ne veut pas dire que les gens ne pourraient plus se marier en communauté de biens s'ils le désirent. Ils n'auraient qu'à passer un contrat de mariage acceptant ce genre de régime matrimonial. La séparation de biens est le régime de droit commun dans toutes les provinces du Canada et dans la plupart des Etats américains. Le fait que le Québec conserve presque seul cette loi de la communauté démontre que nous

n'avons pas le sens des réalités. Je ne sache pas que dans les autres provinces de notre pays le régime de la séparation de biens ait eu comme résultat un plus grand nombre de mauvais ménages ou de foyers brisés.

#### PLUS COMPLIQUÉ QUE JAMAIS

L'adoption du Bill 16, rendra la situation plus complexe que jamais. Certains textes du projet de loi sont loin d'être clairs et se contredisent parfois, la question d'interprétation deviendra plus difficile et comme je l'écrivais plus haut, le fardeau de la preuve retombera plus lourdement que jamais sur les épaules de la femme mariée.

A cause de l'insuffisance de ces amendements, de nouvelles réclamations surgiront. A ce moment, je crains que les législateurs répondent : « La loi vient d'être modifiée, mesdames, c'est un premier pas, soyez patientes et attendez ».

Avec bien d'autres, je me demande combien de temps la femme du Québec va demeurer un citoyen de deuxième

classe. Elle a obtenu ses droits politiques dix-huit ans après les autres femmes du Canada. L'accès aux professions libérales lui a été extrêmement difficile, et aujourd'hui au point de vue légal elle doit se contenter de quelques amendements au lieu de recevoir sa pleine capacité juridique que possèdent déjà depuis longtemps ses sœurs du Continent nord-américain.

L'acceptation passive de cette situation par la majorité des Québécoises est pour moi un sujet d'étonnement toujours nouveau. Elles se contentent de recevoir des miettes et ne font guère d'efforts pour améliorer leur sort.

Le Québec d'aujourd'hui est en pleine évolution ! Il se développe d'une façon étonnante au point de vue culturel économique et social. Pour vraiment atteindre cette « politique de grandeur » désirée par tous, notre province se doit d'accorder aux femmes mariées leur plein statut juridique qui seul, convient à leur dignité de personne humaine.

Thérèse Forget-Casgrain

## Du Bill 16 à la sainte règle

La présentation et l'adoption du récent Bill 16 sur le statut juridique de la femme mariée témoigne d'un rajeunissement nécessaire, dans un système où la loi est écrite une fois pour toutes et où la coutume n'épouse pas nécessairement l'évolution de la société. Cette loi ne coïncidant pas nécessairement avec la morale naturelle, il convient donc périodiquement de réexaminer la convenance et la proportion entre « ce qui est » et « ce qui doit être ». Aussi, les juristes ont-ils voulu amorcer une correction à cette anomalie flagrante qui voyait la femme célibataire, citoyenne à part entière, devenir un individu de seconde zone par le seul fait de son mariage qui la dégradait légalement au rang des mineurs et des incapables. Sans être d'emblée parfait, le Bill 16 est perfectible ; il sera éventuellement

complété par la refonte des régimes matrimoniaux qui, à leur tour, achèveront de rendre à la femme moderne un statut qui convienne au rang et aux fonctions qu'elle occupe dans la société d'aujourd'hui. Quand les responsabilités augmentent, les droits devraient en faire autant.

#### Pour les féministes consacrées...

Ce vaste mouvement de pensée et d'opinions qui nous touche si profondément, nous « femmes du monde », ne peut pas, il me semble, ne pas filtrer un tant soit peu à travers les grilles des couvents où nos sœurs consacrées se vouent au travail intellectuel et à la formation de la génération féminine montante. Nos sœurs enseignantes se sont voulues célibataires par

vœu, libérées de toute servitude humaine, pour se donner plus entièrement à leur œuvre éducatrice. Comment alors, pourraient-elles s'empêcher de rechercher dans les amphithéâtres universitaires où elles conquièrent force licences et doctorats, la même liberté intellectuelle, le même besoin d'expression personnelle qui caractérisent leurs consœurs laïques ? Simone de Beauvoir d'ailleurs, tout incroyante qu'elle fut, reconnaissait dans sainte Thérèse d'Avila, (in « *Le Deuxième Sexe* », tome I), la femme de l'Histoire qui avait, selon elle, réalisé le plus pleinement la « transcendance » de son destin. A nos yeux également, il apparaît clairement que le féminisme des laïques, en aspirant à concilier le destin conjugal et maternel avec les conquêtes de l'esprit, se heurte parfois à d'énormes problèmes pratiques ou psychologiques dont se sont libérées, dès l'origine, celles qui ont renoncé à « l'immanence » des tâches et des joies familiales par amour du Christ.

### ... un saint code à refondre ?

Pourtant, si les épigones consacrés de Simone Weill ou de Marie Curie peuvent plus facilement que nous parfois, accéder à la plus haute autorité intellectuelle, une loi mille fois plus détaillée et plus exigeante que la nôtre régit leurs moindres démarches, oriente vers la perfection leurs pensées les plus intimes, finit en certains cas par si bien discipliner l'extériorisation de leurs sentiments, que la pensée populaire s'est plu à répéter que « les sœurs semblent toutes coulées dans le même moule » ! Certes ce jugement porté sur la règle des communautés féminines exige d'être nuancé !...

Cependant, il est certes permis, même à des profanes, de s'interroger sur la latitude que le saint document laisse à l'interprétation qu'en peuvent faire les supérieures de nos intellectuelles en robes noires. Dans quelle mesure en effet, les vues de la bienheureuse fondatrice peuvent-elles permettre, aujourd'hui, d'intensifier la participation de ses filles modernes aux mouvements d'idées et à la vie active de la jeunesse au sein de cette « grande communauté » qu'est, en définitive, ce monde concret et palpitant où elles recrutent leurs élèves. Certes, bien des éléments de la sainte règle ont valeur d'éternité : ce sont ceux qui concernent très spécialement la vie spirituelle, les méthodes de l'oraison, de la méditation ou de

l'ascèse, et, sans doute, plusieurs de ces éléments peuvent être dits d'origine inspirée. Mais à côté d'eux, combien d'autres prescriptions d'ordre matériel ou local, ne sont que le reflet social de l'idée qu'une époque donnée se faisait de la femme en général : le costume, les moyens de locomotion, les heures de sorties hors de l'enceinte du couvent, la participation à la chose publique, sont autant de détails réglés, il y a parfois quelques siècles, par une sainte femme qui ne pouvait pourtant s'empêcher d'être en même temps une authentique bourgeoise du XVII<sup>e</sup> siècle ou une grande dame victorienne.

### Présentes à l'égal des hommes ?

Toujours aux yeux des profanes, il semble bien que toutes ces coutumes inspirées par l'idée louable parfois qu'une femme, surtout consacrée, doit nécessairement apparaître humble, effacée et obscure pour réaliser la plénitude de son destin, ne servent pas toujours adéquatement les activités de la sœur enseignante. Beaucoup de religieuses le ressentent peut-être secrètement puisque, à compétence sans doute égale, peu d'entre elles jouent, à l'heure actuelle dans l'opinion québécoise, de ces rôles de « maîtres à penser », dévolus pourtant à de nombreux prêtres et religieux. Pour une religieuse promue membre d'une Commission Royale d'enquête, pour un autre peintre nouvelle vague, ou pour une troisième fondatrice d'un club littéraire d'avant-garde, où sont nos sœurs-conférencières, nos sœurs-journalistes, nos sœurs-écrivains ? Pourquoi ce silence paulinien à la lettre, chez ces théologiennes et ces philosophes dont l'influence féminine enrichirait les multiples courants de pensée déclenchés chez nous par le Concile ?

Combien de fois, dans le foyer d'un petit cinéma d'art, dans une salle de concert ou dans l'assemblée d'un colloque, où les cols romains se mêlaient cependant nombreux aux cols roulés, n'ai-je pas ressenti une solidarité féminine un tantinet revendicatrice pour toutes ces femmes supérieures qui œuvrent auprès de la jeunesse et qui peuvent rarement voir, respirer et comprendre sur place, les œuvres ou les idées-chocs dans lesquelles la génération des barbiches et des collants noirs se reconnaît ? Suffit-il d'enlever le gaufrage d'une coiffe ou de raccourcir l'ourlet d'une robe ancienne pour rendre pleinement présentes au monde celles qui se sont vouées à sa sanctification ?

Vite qu'on les délivre de tout ce théâtral qui les aliène, qu'on leur permette à elles aussi, comme aux religieux, de se faire oublier par une tenue discrète, conforme à nos usages, tout en demeurant partout disponibles ! Je ne puis, à ce sujet, oublier l'amertume profonde de cette jeune sœur, connue à l'Université, et qui, boursière à Paris, dut limiter ses découvertes artistiques aux « matinées étudiantes », tandis que ses confrères religieux autorisés au costume laïc, pouvaient fréquenter les cinémas d'essai, les théâtres d'avant-garde, les petites expositions de la rive gauche, et ces cafés du Quartier latin où nombre de leurs confrères laïcs bénéficièrent à l'occasion de leur discrète présence sacerdotale.

### La parole aux femmes sans voix...

Si les *Insolences du Frère Untel* constituent à jamais la cristallisation de tout un mouvement de libération intérieure côté hommes, qui se souvient encore, côté femmes, de la petite lettre pathétique adressée au *Devoir* à la même époque et signée « Sœur Une Telle » ? Quelle trappe de soumission ou de pusillanimité se serait refermée sur cette jeune voix timide, jamais réentendue depuis, et à laquelle un récent ouvrage du Cardinal J. L. Suenens aurait pourtant donné cent fois raison ?

Pour nous, mères chrétiennes, qui aurons à confier aux sœurs des petites filles que nous désirons épanouies et bien intégrées à leur époque, qui, surtout, pourrions voir un jour l'une de ces petites, devenue grande, prendre place dans leurs rangs, la promotion de la sœur enseignante à un certain « ministère de la parole » fait partie des vœux que nous émettons en général pour la réévaluation du rôle de la femme dans l'Eglise.

Théologiennes, philosophes, femmes de science, écrivains, journalistes, psychologues, éducatrices, nos sœurs enseignantes auraient mille voix nouvelles à faire entendre dans ce dialogue clercs-laïcs qui s'amorce au Québec : il ne suffit pas à notre avis que ces voix s'élèvent dans l'enceinte limitée de leur couvent mais que, sur la place publique, elles soient présentes, communicatives et accessibles pour l'enrichissement de la vie de l'esprit en général, pour une meilleure compréhension de nos jeunes en particulier.

Mes sœurs, la parole est à vous !

Hélène Pelletier-Baillargeon

# RELIGION AU FOYER

## AU FEU !

Nous sommes indignés chaque fois que les journaux nous apprennent le tragique destin d'enfants morts dans des incendies en l'absence de leurs parents. Notre cœur se déchire et notre chair est blessée devant la souffrance de tant d'innocents que des pères et mères, inconscients de leurs lourdes responsabilités, n'ont pas su conserver à la vie. Et pourtant, dans combien de foyers, dont les manchettes de journaux ne font jamais mention, un drame vécu en milliers d'exemplaires, et tellement plus lourd de conséquences, ne se vit-il pas quotidiennement parce que des époux chrétiens se refusent — à cause de circonstances diverses dont je parlerai plus loin — à donner Dieu à leurs enfants ? Dans ces familles, la vie sacramentaire semble nulle ou à peu près, la messe dominicale apparaît comme une concession faite à la vie sociale, la charité ou toute autre vertu surnaturelle sont inexistantes ou presque. Dans la majorité des cas, on croit en Dieu mais cette croyance n'engage pas : elle est sans racine et sans rameau. On ne peut pas, pour de multiples raisons, s'arrêter aux considérations de la vie spirituelle.

## L'EXEMPLE

Avec le temps, cette attitude parentale devient excessivement préjudiciable aux enfants. Comment peuvent-ils cultiver la foi reçue du Christ au baptême et répondre à l'appel de la sainteté, tous ces petits qui n'ont jamais vu leurs parents à genoux ; qui n'ont jamais — ou si peu — fréquenté le banc de communion avec eux ; qui ne les ont vus s'approcher d'un confessionnal qu'une fois l'an ; auxquels l'exemple vivant d'aucune vertu n'a

jamais été proposé par amour pour Dieu ?

L'enfant a besoin d'être entraîné vers son Créateur par ses premiers éducateurs : ses parents. (A ce sujet, Mgr Bednorz, de Pologne, propose que « dans la III<sup>e</sup> partie du schéma *De Ecclesia*, les parents soient désignés comme étant *toujours les premiers hérauts de la religion dans leur famille propre*. Ils sont *naturellement* pour leurs enfants les *premiers maîtres* de la foi et de la morale ». Cf. *La Documentation Catholique* du 17 novembre 1963, p. 1 517.)

Si donc les parents ne s'acquittent pas ou s'acquittent mal de ce devoir, l'enfant souffre ; il se sent frustré dans ses droits les plus sacrés, dans ses aspirations les plus vitales. Son équilibre psychologique peut en être gravement compromis et parfois même rompu. Car le petit d'homme n'est pas qu'un corps : il est une âme dans un corps et à ce titre, il se sent fait pour autre chose que boire, manger, dormir et réussir un bon bulletin. Il éprouve, lui aussi, des désirs d'absolu, une soif d'infini et il tend *d'abord* à chercher auprès de ses parents des réponses à cette quête. Les parents, en ne répondant pas aux besoins religieux de leurs enfants, sont des absents spirituels, davantage blâmables que ceux-là dont les petits ont été brûlés vifs par négligence criminelle.

Quelles que soient les raisons et les conditions de ces absences spirituelles, il ne convient pas d'en parler ici pour les juger car qui peut juger son prochain ? Mon désir tend plutôt à attirer l'attention des parents sur l'influence primordiale de l'exemple familial dans la formation religieuse des enfants. Pour ce faire, il faut voir au moins brièvement quelles peuvent être

les causes majeures de l'inertie de tant de parents devant la vie surnaturelle et pourquoi ils se refusent à une existence chrétienne plus intensément vécue.

## « L'EMPÊCHEMENT... »

Le risque n'est pas grand de faire erreur en citant comme premier témoin à charge l'empêchement de famille. Habituellement, on a de sérieuses raisons de vouloir limiter les naissances. Ce n'est pas mon propos de les énumérer ici et l'on pourra se référer aux nombreuses enquêtes et recherches théologiques et pastorales faites sur le sujet. Donc, soit ignorance, soit crainte de l'effort impliqué par l'usage d'une méthode conforme au droit naturel, soit difficulté pour les époux de s'entendre sur la manière de parfaire leur maîtrise sexuelle, on accepte la fraude conjugale comme unique solution. Sans le crier sur les toits, on met le Christ et ses sacrements à la porte de son âme, par découragement le plus souvent. On en souffre au début, puis on s'enlise dans l'habitude, on feint d'oublier que l'âme existe. Extérieurement, on conserve les apparences d'une religion que l'on croit impossible à vivre en ce siècle-ci et l'on se croise la conscience comme l'on se croise les bras : par lassitude.

On peut imaginer la profonde misère spirituelle, la détresse psychologique de tous ces couples qui se croient damnés, après quelques années à peine de vie à deux, parce que, dès l'enfance, on leur a imposé un idéal de morale conjugale rigide, irréalisable avec les moyens dont les a nantis une éducation janséniste et légaliste, éducation bonne uniquement à proposer des sommets inaccessibles parce qu'elle a oublié ou refusé de donner en même temps les

éléments formateurs qui font qu'un homme se sent, et est effectivement, en pleine possession de lui-même, qu'il connaît sa valeur réelle et ses limites, qu'il est capable de se livrer entièrement au travail de la grâce, qu'il est capable surtout de croire malgré sa condition de pécheur, que le Christ est en mesure de le sortir de sa déchéance et de le sauver.

Pendant ce temps, les enfants grandissent dans un climat pénible, fait de malaises inexprimés mais profondément ressentis par eux. Climat dans lequel le mot religion a perdu son sens véritable, où il est devenu synonyme d'une leçon à apprendre par cœur pour gagner des points : mot évidé qu'ils connaissent bien parce qu'ils savent l'épeler mais dont le contenu leur échappe en totalité.

## ANGOISSE

Dans d'autres cas, pour des raisons d'un autre ordre, l'un des conjoints ne pratique plus ou n'a jamais pratiqué. Peu importe que ce soit le père ou la mère : l'enfant grandira dans l'insécurité religieuse. Devant ce parent spirituellement absent, il se demandera lequel des deux a raison : celui qui croit ou l'autre qui ne croit pas ; celui qui pratique ou l'autre qui ne pratique pas. A l'école, il entendra parler de Dieu et se questionnera intérieurement pour savoir pourquoi un de ses parents n'y croit pas. Pour peu que l'on connaisse l'instabilité propre à l'univers des jeunes même dans des conditions normales, il est aisé d'imaginer le flot d'inquiétudes qui envahira l'enfant placé dans une situation aussi complexe. Vers qui alors se tournera-t-il pour chercher les certitudes dont son psychisme a tant besoin à l'heure où tout son avenir se joue ?

## L'AFFAIRE DES CURÉS

Il existe une autre forme d'absentéisme religieux chez les parents et cette forme est une des pires parce qu'elle a bonne conscience. On la rencontre chez ces « bons catholiques » qui croient n'avoir *absolument* rien à voir à l'éducation religieuse de leurs enfants. Dans leur esprit, les frères, les sœurs et même le curé sont là pour cela. Ils ne se croient pas la compétence voulue pour enseigner Dieu à leur famille, pensant sans doute que l'instruction chrétienne se limite à l'enseignement verbal.

Comment leur faire comprendre que la parole sans l'exemple est vaine ? Que la vocation des parents ne se borne pas à avoir des enfants ? Au contraire, la procréation n'est qu'un début. L'œuvre majeure du couple marié, c'est l'éducation, la formation de l'enfant. « La femme sera sauvée en devenant mère » dit saint Paul dans Timothée 1, 2, 15. Parole pleine de sens qui laisse percer la vocation nécessaire de la femme, comme celle de l'homme aussi bien, auprès de la chair de sa chair. Vocation nécessaire non seulement à l'enfant, mais aux parents car *là est leur salut*. Quelle école salutaire en effet pour des adultes que ce foyer familial où il faut être à la fois commandement et exemple vivant ! N'est-il pas prouvé par tous les pédagogues que l'enseignement de l'exemple est le seul réel et le seul susceptible de porter des fruits durables ? Il serait possible d'établir ici des preuves multiples à l'appui de cette affirmation. Nous savons tous que l'enfant utilise à l'école le langage qu'il entend à l'école et, à la maison, celui de ses parents. Devenu adulte, à quelques exceptions près, ce n'est pas la langue apprise à l'école qu'il adoptera mais celle que ses père et mère parlaient tous les jours au foyer. Cette modalité joue sur tous les plans en éducation et particulièrement sur le plan religieux.

Aussi, les parents qui se reposent sur l'école du devoir d'enseigner la religion à leurs enfants, non seulement se privent eux-mêmes d'un moyen de salut, mais privent également ces petits qu'ils pensent aimer d'un foyer où Dieu soit une présence en non une leçon à étudier. On verra rarement un enfant fréquenter les sacrements uniquement parce que son professeur l'exige. Du moins, s'il le fait à l'âge scolaire, il est plus que probable qu'à l'âge adulte, il balancera ce qui sera pour lui obligation et non conviction personnelle et besoin spirituel. Mais un fils qui aura vu ses parents assister pieusement à la messe, qui avec eux, dans un coude-à-coude fraternel, aura mangé le corps du Christ, qui quotidiennement les aura vus se tendre vers le souverain Bien, qui les aura connus livrés tout entiers à la grâce divine, qui aura en résumé vu leur foi à l'œuvre et senti leur charité, ce fils-là aura la foi et la charité et vivra dans l'espérance de ce Royaume que ses parents lui auront fait entrevoir dans leur vie de tous les jours : Royaume d'Amour et de Présence !

Suzette D. Cardinal

## CARREFOUR AFRIQUE

L'on se souvient d'un certain jour de juin 1963 où quatre étudiants du Collège Ste-Marie montèrent à bord d'un réactif de l'Alitalia, destination Afrique. Sceptiques au début, les autorités religieuses et laïques et toute la communauté étudiante du Collège Ste-Marie durent se rendre à l'évidence devant l'obstination d'un noyau de jeunes gens enthousiastes qui établissaient des contacts avec des organismes publics et privés susceptibles de les aider et qui réunissaient péniblement la somme d'argent qu'exigeait un tel projet.

Nous sommes finalement partis, l'angoisse de l'inconnu collée à nos quatre visages. Le champ de travail, le Tanganyika, à cause de sa situation particulière : vie coloniale sans histoire, absence de luttes raciales, remarquable stabilité politique (abstraction faite des malheureux événements de janvier).

## MWANZA

Le 12 juin, par un ciel vide de nuages et crevé de soleil, nous jetons l'ancre au port de Mwanza, sur le lac Victoria. Première escale en terre tanganyikaise ! Nous sommes frappés par la beauté des paysages : Une presqu'île de palmiers qui s'avancent dans les eaux vertes, des goélettes aux voiles blanches nolisées pour la pêche, des rochers préhistoriques accrochés aux bords capricieusement sculptés par des accidents géologiques. Toute la nature indomptée par l'homme, dans sa splendeur néolithique...

## LES AFRICAINS ET NOUS

Nous logeons une semaine au Centre social de Mwanza-Nyegezi dirigé par un Père Blanc canadien, le Père Lavoie. Un des centres les plus progressistes de l'Afrique orientale mis sur pied sur la recommandation de l'Institut des Affaires africaines qui tenait ses assises à Rome en 1960, il attire des étudiants de l'Afrique orientale (Tanganyika, Kenya, Ouganda) et centrale (Rhodésie, Nyassaland, Basutoland). Ce complexe scolaire groupe des écoles secondaires et des écoles spécialisées en agronomie, en sciences politiques et sociales, un

Institut familial et des Arts appliqués. L'amitié se concilie fort mal avec des habitudes protocolaires réglées au sablier... Nous pénétrons pour la première fois dans l'intimité de l'âme africaine : une même nourriture, un dialogue autour d'une même table, des cigarettes puisées au même paquet, tout cet ensemble de gestes médiocres qu'au-delà des particularismes régionaux, des préjugés raciaux, des conflits d'intérêt répétés des jeunes, appartiennent à une nouvelle race d'êtres dont le lieu d'habitat est la Terre...

Malgré nos répugnances de « racistes » inconscients, de misérables servitudes, des contingences de chaque instant, nous avons construit ensemble un mur de soutènement... Chez les Africains, le travail manuel ne convient qu'à des inférieurs, des gens dont l'instruction ne dépasse pas les balbutiements de l'alphabet ! Vestiges de l'ère colonialiste... Sur le chantier de l'entraide, pour apprendre dans la confiance réciproque. Croyez-le ou non, l'événement fut clamé par le journal de l'endroit.

Au-delà du quotidien, nous essayons de les rejoindre dans les aspirations saines de leur ontologie sur laquelle reposaient, avant l'ère coloniale, toutes leurs structures politiques et sociales. C'était à l'occasion d'une discussion philosophique sur l'être. C'est à ce moment que nous captions la différence fondamentale entre notre pensée et celle des Noirs. Notre métaphysique, héritière de la pensée grecque, est basée sur un concept fondamental plutôt statique de l'être, tandis que la leur présente l'être essentiellement dynamique.

## MPANDA

Une semaine s'est écoulée. Il nous faut repartir. Nous nous enfonçons à quelque 200 milles à l'intérieur des terres. Mpanda, oasis perdue dans la brousse brûlée par la fièvre solaire. Pierre Meunier et Michel Dauphinais (enfin, on vous présente la première équipe) s'installent comme travailleurs sociaux. Leur attitude est anachronique. Le Noir conçoit très mal que des Blancs instruits travaillent de leurs mains et sous la direction d'un contremaître africain. Ils s'improvisent maçons. Comme vous pouvez l'imaginer, l'on dut interrompre les travaux... faute de mortier ! Nous avons de ces diapositives hilarantes à vous dilater la rate... Constructions asymétriques ! Mortier dégoulinant sur la brique. Après leurs

« dures » journées de travail, ils esquissent, avec les *natives*, quelques pas de danse, réminiscences transcontinentales des dernières acquisitions de notre néo-folklore : rock, twist, yé-yé...

## KAENGESA

La deuxième équipe, formée de Jean Joly et moi-même, y enseigne à des jeunes gens dont l'âge varie entre les 15 et 22 ans. Handicapés par la raideur mécanique inhérente à tout jeune novice dans l'art d'enseigner, nous soutenons l'acuité de vingt paires d'yeux braqués sur nous, dans l'expectative curieuse d'une première parole qui allait déterminer l'étendue de nos connaissances et nos capacités pédagogiques. Intelligents, exigeants envers leurs éducateurs, avides de connaissance, capables d'émerveillement, ils forment un groupe d'étudiants rêvés. Peu habitués à concevoir dans l'abstrait, ils sollicitent de chacun de nous, des cours vivants, abandonnés à l'initiative de notre imagination spontanée. En dehors des cours, nous essayons de percer cette carapace superficielle plaquée sur nos étudiants durant les classes. Franchissant cette ligne de démarcation qui sépare notre individualisme et leur sens communautaire, nous nous retrouvons cois, dans l'humble disponibilité de celui qui doit subir l'initiation au corps social africain. Tous vous scrutent, se chuchotent leurs impressions d'oreille à oreille, vous intègrent progressivement aux autres. Leurs conversations portent sur leurs chances d'étudier à l'étranger, leurs problèmes financiers et... la politique nationaliste de leur pays plein de promesses. Rien de neuf sous le soleil !

« Sed tempus fugit », dirait Horace ! Un dernier regard sur cette terre saturée de soleil ocreux et déjà il nous faut retourner à nos études...

## CONCLUSION

Après une telle expérience, que conclure ? Plusieurs personnes demeurent sceptiques devant la rentabilité d'une telle expérience. On nous objecte le décalage prononcé entre le capital investi dans ce projet et le temps accordé au travail, l'inaccessibilité relative de l'Afrique et notre manque de compétence. A peser ces jugements sous l'angle forcément restreint d'un budgétaire, nous devons reconnaître qu'ils se justifient. Cependant à être trop précautionneux et avarés de ses deniers,

l'on risque d'atrophier l'essence même de la démarche humanitaire sous-jacente à toute forme concrète que peut prendre cette démarche. Même si l'adolescent affiche un air condescendant à tout héritage des années antérieures, je crois encore au don désintéressé de soi, de quelque allégeance confessionnelle dont on se réclame !

Cependant ce don doit être clairvoyant, je dois l'admettre. Véhiculés dans l'euphorie d'un départ anticipé, promus prématurément au rang de travailleurs sociaux, nous risquons une aventure à caractère « touristique » d'où nous revenons plutôt chargés de souvenirs exotiques que d'une expérience profondément humaine. On ne joue pas avec l'engagement ! Une contribution palliative à un programme d'aide aux pays en voie de développement doit demeurer temporaire et non s'ériger en système... Mais il arrive bien souvent que devant le peu d'intérêt manifesté par les citoyens d'un pays face à certains problèmes, une cellule se forme et secoue notre conscience hibernante. Conscients d'un surplus d'aide à l'émancipation collective des pays en voie de développement que pourrait apporter notre pays (même si des crédits supplémentaires ont été alloués dernièrement pour intensifier cette aide), et de la carence d'un mouvement visant à personnaliser l'intérêt à distance des étudiants du Québec pour l'Afrique, nous avons voulu susciter un intérêt désintéressé à ces pays défavorisés. Ce dont l'Afrique a le plus besoin présentement, ce ne sont pas des étudiants romantiques en quête d'une cure sentimentale, mais de matière grise qualifiée : professeurs, techniciens, ingénieurs, agronomes ; d'investissements productifs qui lui assureront son développement économique et parallèlement son émancipation.

Quant à l'aide que peut apporter l'étudiant nécessairement démuné de capitaux d'envergure, elle peut se concrétiser par un intérêt visant à l'émancipation intellectuelle des autochtones, en procédant à des échanges culturels avec les étudiants de ces pays, en créant des centres culturels sous forme de bibliothèques, discothèques, cinémathèques dans les institutions parrainées, tout en luttant de quelque façon contre l'analphabétisme des larges couches de la population.

A l'heure où les étudiants du Québec trouvent en des superstructures (F.A.G.E.C.C.Q., P.E.N., et autres) de quoi alimenter leurs aspirations, ils

pourraient consacrer une partie des cotisations prélevées sur leurs membres, à une aide effective des pays en voie de développement. Impossible ? J'en prends à témoin la remarquable initiative articulée par des étudiantes de Maria-

nopolis, Jésus-Marie, Marie-Anne et Regina Assumpta qui ont créé un organisme encore embryonnaire mais crevant de promesses : « la Coopération Etudiante Internationale » qui enverra quatre d'entre elles au Rosary College

de Mwanza au Tanganyika, pour y installer une bibliothèque. Le Québec élargit ses horizons !

Jean-Pierre Phaneuf

## RAPPORT BOUCHARD

# Un rapport à comprendre

Sous le titre « *Un rapport à reprendre* » la revue *Relations* (mars 1964) attaque violemment le rapport Bouchard. Il semble que la vérité y soit plutôt mal traitée et que les intérêts des libraires soient méconnus. Pourtant leur sort tragique a largement compté dans la décision gouvernementale d'une enquête.

Le R. Père Jacques Cousineau, s. j., s'en prend à la façon dont le rapport Bouchard a été rendu public et il consacre à cet aspect du problème — dont le moins que l'on puisse dire est qu'il n'a rien à voir avec le contenu du rapport — près du tiers de son texte.

### IGNORANCE OU PRÉJUGÉ

Le Père Cousineau prend le rapport à partie pour son option entre le « développement d'une culture du type individualiste » et ce qu'il appelle « la socialisation par les corps intermédiaires » (p. 72).

En fait, entre le système communiste, tel qu'appliqué dans toutes les démocraties populaires, avec sa culture de masse, son édition et sa librairie d'Etat, et la culture individualiste, Monsieur Bouchard a choisi un moyen terme.

On le lui reproche en qualifiant ses recommandations « d'anticorporatistes, d'anticoopératistes et d'anti-constitutionnelles » (p. 72) alors qu'elles sont surtout anti-communistes.

Puisqu'il ne peut être question de « jaunisse » nous continuerons l'article pour y relever, soit de l'ignorance, soit du préjugé.

« Si le rapport Bouchard est adopté, le citoyen québécois aura le privilège d'être privé des avantages du groupe-

ment communautaire dans les institutions, qu'il s'agisse de la bibliothèque, des professeurs ou des étudiants » (p. 72).

Pourtant il est démontré que les particuliers achetaient leurs livres à un prix trop élevé et que notre réseau de librairies risquait de disparaître, précisément parce que les groupements communautaires profitaient de prix spéciaux. Pour mettre un terme à une situation qui avait été longuement expérimentée dans divers pays, avec les mêmes conséquences catastrophiques que celles que nous subissons chez nous, le Conseil Supérieur du Livre avait justement demandé au Gouvernement une Régie du livre ou une Enquête.

Autre exemple : l'auteur met dans le même sac « les faux libraires » et les « postes de vente ». Les premiers, garagistes, marchands ou vendeurs en chambre, totalement absents à la culture comme aux frais généraux, décrochent d'importantes commandes de livres à des prix que les vrais libraires ne peuvent concurrencer. Tout observateur impartial et au courant, préoccupé de l'avenir culturel du Canadien français, considère donc ces faux libraires comme des membres cancéreux qu'il faut supprimer coûte que coûte. Les postes de vente, au contraire, sont parfaitement protégés dans le système élaboré par le rapport Bouchard parce qu'ils rendent au public un service essentiel.

L'auteur affirme que le Rapport Bouchard « a tort de chambarder un système établi pour appliquer une théorie à peine probable, que les faits ne garantissent pas et qui contredit des principes reçus, comme celui de la primauté du consommateur et la prime à

l'initiative. Nulle part il ne pose le problème de la survie des « librairies scolaires » à partir de l'évolution des faits observables en contexte nord-américain, nulle part, il ne compare concrètement entre elles l'efficacité de la bibliothèque et celle de la librairie quant au développement culturel. L'enquêteur disparaît devant le théoricien » (p. 73).

Pour être objectif, le Père Cousineau aurait dû lire attentivement le rapport, pas seulement en diagonale, et aussi les nombreux Mémoires présentés à la Commission.

### LA CLÉ DU RAPPORT

Tous ceux qui, depuis des années travaillent dans l'édition ou en librairie s'étonnent et s'attristent de pareils termes : « pure utopie... mythomanie... impardonnable d'ignorer... »

Tentons de rétablir les faits. Le Rapport Bouchard n'a mis personne en accusation. Une commission n'a pas le mandat de juger, mais de recommander. La commission a dénoncé un système dont le moins qu'on puisse dire est qu'il pourrait être largement amélioré. Il est clair, en lisant attentivement le Rapport que la Commission n'a pas voulu le scandale, et s'il y a eu scandale, il a été provoqué par ceux qui ont jugé le Rapport sans mandat.

A-t-il été hâtif ? Il semble que neuf mois et plus de travail suffisaient, sinon, rien n'empêchait le Commissaire de réclamer un ou plusieurs délais comme la Commission Parent sait le faire.

Le Commissaire était assisté de M. Clément Saint-Germain qui connaissait de longue date le commerce du livre, ayant déjà été secrétaire-trésorier de

l'Association des Editeurs canadiens, actuellement attaché au Ministère des Affaires culturelles comme directeur du Service des lettres. Un conseiller juridique Me Jean-Claude Royer et un économiste M. Albert Mélançon faisaient également partie de l'équipe.

## SOLUTIONS OU MOYENS

Pour le salut des librairies, comme il en avait reçu mandat, le Rapport propose deux moyens essentiels sur lesquels sont entièrement d'accord toutes les Sociétés professionnelles, telles que le Conseil Supérieur du Livre, l'Association des Editeurs canadiens, la Société des Editeurs de Manuels scolaires, la Société des libraires canadiens et la Société des Ecrivains canadiens.

Quels sont ces deux moyens ? Une *Régie du livre* et une *Maison centrale du livre*. Une *Régie* qui déterminera les prix et les remises. Une *Maison centrale* pour supprimer un intermédiaire important, mais coûteux : le grossiste.

Voici maintenant les résultats que toute la profession en attend :

1) tout d'abord, la fin de la guerre des prix et des tentatives de monopole du marché au profit des riches et des gros, au détriment des petits et des économiquement faibles ;

2) ensuite, le prix du livre ramené pour le public en général à son prix marqué, majoré pour le livre importé des frais de transport, soit une baisse du prix de détail actuel de plus de 20% ;

3) il y a aussi la possibilité pour l'édition canadienne d'un développement harmonieux s'appuyant, comme dans tous les autres pays, sur un solide réseau de librairies ;

4) enfin l'accroissement important, dans les années à venir, d'un réseau de librairies actuellement insuffisant, parce que la profession de libraire était trop aléatoire.

Pour de tels résultats, au juste, que sacrifie-t-on ? Une liberté individuelle qui s'appelait surtout la liberté de mourir de faim. Un peu des économies que diverses institutions réalisaient en achetant directement en Europe par-dessus la tête du libraire canadien, mais en y consacrant du temps et du personnel qui pourront dorénavant être mieux employés.

Le seul point qui a dû peser longtemps dans la balance est le sort fait aux grossistes. Certaines maisons auront à réviser entièrement leur activité et à s'adapter aux nouvelles conditions :

ce sera souvent difficile. Mais même ces maisons, qui vont directement souffrir de la législation à venir, ont tellement conscience de l'importance de la réforme pour la culture des Canadiens français, qu'elles n'ont pas élevé de protestation, ou si peu.

Les autres questions traitées dans le Rapport : les conflits d'intérêt, les réformes à apporter dans le choix des manuels et le statut juridique des communautés qui font le commerce du livre, ne présentent pas le même caractère d'urgence. Elles sont pour les professionnels du livre, des questions secondaires, sinon dans l'absolu, du moins dans le temps.

## LE RAPPORT DOIT ÊTRE ADOPTÉ

Notre conclusion, tout à fait opposée à celle du Père Cousineau, et elle s'appuie sur une expérience de plus de vingt ans, ce qui compte tout de même, est que les recommandations *doivent être adoptées* par le Gouvernement et donner lieu à une législation qui apporterait à peu près les bienfaits suivants :

Le commerce du livre serait réglementé, et il en a besoin.

L'écrivain trouverait chez son éditeur l'aide professionnelle à laquelle il a droit.

L'éditeur exercerait sa profession sans pratiquer par la force plusieurs métiers secondaires comme ceux d'imprimeur, de libraire, de voyageur et de publiciste.

Le libraire rendrait les services culturels qu'on attend de lui, en n'étant pas également marchand de tabac, de journaux, de produits pharmaceutiques et de jouets.

Les collectivités : commissions scolaires, bibliothèques publiques ou privées, collèges classiques et écoles supérieures et universitaires se procureraient au pays, à des prix normaux, tout ce dont elles ont besoin et bénéficieraient des services et de la compétence de spécialistes.

Le professeur et l'étudiant trouveraient sans délai les outils nécessaires à leur travail.

Enfin le public, pour se cultiver, devrait pouvoir bouquiner dans son patelin et bénéficier des services professionnels de son libraire.

La Commission Bouchard a compris le problème, elle en recommande les solutions et en explique l'urgence.

Il faut au plus tôt une législation créant la *Régie du livre* et la *Maison du livre* : c'est urgent.

Luc-M. Lacroix

# Maintenant

## COLLOQUE À QUÉBEC

### le jeudi, 30 avril

S U J E T :

### Prédication : message vivant ou mort ?

POUR LES DÉTAILS, VOIR LES JOURNAUX

# Maintenant

---

## OFFREZ UN CADEAU DE GRADUATION ABONNEZ UN AMI



● dirigée par les Dominicains, rédigée par religieux et laïcs, elle plaît, elle choque, réveille les amortis, stimule encore les actifs ! Son tirage : 12 000...

●● conçue par des chrétiens canadiens-français, elle rejoint toutefois toutes catégories de lecteurs ! Ses conditions : être adulte et aimer les idées...

●●● publiée pour établir des ponts entre les hommes, elle n'est ni « pieuse » ni spécialisée ! Son but : ouvrir le dialogue...

ABONNEMENTS : régulier d'un an : \$5.00 ; de soutien : \$10.00 ;

d'étudiant : \$3.50.

ADRESSE : 2715, Chemin de la Côte Ste-Catherine, Montréal 26.

653-5914

POSEUR DE TAPIS  
JACQUES GARNEAU

376, PLACE DERMONT

STE-FOY

653-7241

FRONTENAC

BETON - READY-MIX - CONCRETE

3101, Ch. ST-LOUIS

STE-FOY

## Hommages à Maintenant

d'un groupe d'hommes d'affaires de Québec

JEAN HAMEL, Notaire • ROLAND LIZOTTE, Electricien • HENRI TREMBLAY, Entrepreneur • CHARLES MICHAUD ENR. Electricité • VAPEX INC. • DR. P.E. GODIN • ALP. GUERARD, Couvreur • ANATOLE PARADIS, Entrepreneur • LA BALLERINE ENR. • DR ANDRE DORION • DR. G. LACHANCE, Poly-Glot Inc. • DR PAUL LABBE • STATION BELVEDERE • NEAUVEAU GARAGE FRONTENAC • TRANSPORT D'ANJOU • L'AVENIR DU QUEBEC • OSCAR NADEAU, Station de service • PHARMACIE BENOIT NADEAU • PATISSERIE ANDRE PICHETTE ENR. • MAURICE ST-CYR • P.L. TURCOTTE, Fourrures • ALBERT TRUDEL, Fourrures • ROBERT SAVARD, Mécanicien • YVAN LACASSE, Electricien • RENE AMYOT, Avocat • BENOIT BOULANGER, Notaire • LIONEL ARSENAULT INC. Entrepreneur • FERNAND ALLAIRE, Plomberie • GASTON AMYOT, Architecte • AUCLAIR AUTOMOBILES INC. • GARAGE EMILE LABBE • STATION DE SERVICE ANTONIO FRECHETTE • DR L.-P. ALLEN, Gynécologue • "AU BON GITE" • LA BOULANGERIE PATISSERIE DU MOULIN ENR. •

PR. 4-4224  
**LABBE & LABBE ENR.**  
STATION DE SERVICE "B-A"  
7600, Des Cascades e.St-Hyacinthe

PR. 3-9713  
**RENE DERY**  
AVOCAT  
1455, des CASCADES St-Hyacinthe

PR. 4-5356  
**AUBIN & ST-PIERRE INC.**  
TRACTEURS  
3015, DESSAULES St-Hyacinthe

PR. 3-9235  
**Séminaire de**  
**ST-HYACINTHE**  
450, GIROUARD St-Hyacinthe

PR. 4-5369  
Mobilier de  
**LABORATOIRE INC.**  
1015, LUSIGNAN St-Hyacinthe

PR. 4-8232  
**RAOUL CHAGNON INC.**  
ARTICLES DE SPORT  
2250, STE-ANNE St-Hyacinthe

PR. 4-8133  
**C. J. HUBERT**  
FARINE - SEMENCE  
1490, LAFRAMBOISE St-Hyacinthe

PR. 4-8484  
**J.A. VINCENT & FILS INC.**  
QUINCAILLERIE  
1890, CASCADE St-Hyacinthe

PR. 4-7592  
**EMILE BLOUIN**  
GERANT DE DISTRICT  
1150, ST-LOUIS St-Hyacinthe

PR. 4-4425  
**VINCENT CHARTIER**  
PHARMACIEN - CHIMISTE  
1790, des CASCADES St-Hyacinthe

GRACIEUSETE DE  
**VOLCANO LTEE**  
APPAREILS DE CHAUFFAGE  
Montréal - Toronto - St-Hyacinthe  
Québec.

PR. 3-2555  
**CHEZ REJEAN**  
NETTOYEUR  
2425, ST-ANNE St-Hyacinthe

PR. 4-5511  
**PRODUITS PETROLIERS**  
**CHAMPLAIN LTEE**  
2580, DES SAULES St-Hyacinthe

PR. 3-9626  
**J.W. SAWYER ELECTRIQUE INC.**  
MAITRE ELECTRICIEN  
4119, Bl. LAURIER Douville.

PR. 4-5336  
**CONCORDE AUTOMOBILE LTEE**  
100, De La CONCORDE St-Hyacinthe

PR. 3-9606  
**MORIN & MORIN**  
NOTAIRES  
1705, GIROUARD St-Hyacinthe

PR. 3-9500  
**Mlle MARIE SANSON, C.L.U.**  
PREVOYANTS DU CANADA  
2069, LAFRAMBOISE St-Hyacinthe

PR. 3-0427  
**JEAN-JACQUES HOULE**  
GARAGE  
500, Ch. sud de la Rivière  
St-Hyacinthe

PR. 4-5373  
**ANDRE BLANCHARD, C.A.**  
COMPTABLE AGREE  
1555, GIROUARD St-Hyacinthe

PR. 4-6306  
**SALON JACQUELINE ENRG.**  
FOURRURES  
1095, LAFRAMBOISE St-Hyacinthe

PR. 3-3347  
**MME GISELE DESROSIERS**  
PLACEMENTS COLLECTIFS INC.  
2665, BOURDAGES St-Hyacinthe

PR. 3-9760  
**C.A. CAYOUILLE LTEE**  
PORTES ET CHASSIS  
890, CALIXA-LAVALLEE ST-HYACINTHE

PR. 4-6150  
**MORIN, CLOUTIER & GAGNON**  
ASSURANCE GENERALE  
695, RUE STE-ANNE ST-HYACINTHE

PR. 4-5331  
**LES SOEURS DE LA CHARITE**  
HOPITAL ST-CHARLES  
2750, LAFRAMBOISE ST-HYACINTHE

PR. 4-6455  
**J.A. LAFERTE LTEE**  
BOIS DE CONSTRUCTION  
2520, RUE DESSAULLES ST-HYACINTHE

Téls: Bureau PR. 4-6434

Résidence PR. 4-7414  
Résidence PR. 4-7308

## AGENCE CHAPDELAIN ENRG.

ASSURANCES DE TOUS GENRES

525, AVENUE ST-DENIS - C.P. 516

ST-HYACINTHE, QUE.

Hervé Chapdelaine, C.D. 'A.A.  
Laurent Chapdelaine, C.D. 'A.Ass  
Pierre Andre Hamel, C.D. 'A.Ass



ENTREPRENEURS GENERAUX

10,315, LAROSE STREET  
MONTREAL, P.Q.

<p>RE. 3-3832</p> <p><b>DR C. ANGELOPOULOS, B.A., D.D.S.</b> CHIRURGIEN DENTISTE</p> <p>2514, est ST-CATHERINE ROAD MONTREAL</p>	<p>AV. 8-0163</p> <p><b>GELINAS COMPRESSORS INC.</b></p> <p>FUSILS A PEINTURER: Vente - Location - Service</p> <p>4845, ST-DENIS ST. MONTREAL</p>	
<p>WE. 3-1138</p> <p><b>VICTORY</b></p> <p>Tool &amp; Machine Co. Lfd</p> <p>236/250 ROSE DE LIMA MONTREAL</p>	<p>CR. 6-9147</p> <p><b>RONALD MAJEAU</b></p> <p>CONTRACTEUR ELECTRICIEN</p> <p>7611, CHATEAUBRIAND MONTREAL</p>	<p>264-5432</p> <p><b>LABERGE &amp; LABERGE</b></p> <p>ENTREPRENEUR EN CONSTRUCTION</p> <p>176, CHATEAUGUAY HUNTINGDON</p>
<p>CA. 8-4383</p> <p><b>LABORATOIRES CHOISY LTEE</b> YVON G. TRUDEAU</p> <p>98, BOULEVARD LOUSEVILLE</p>	<p>885-3811</p> <p><b>MEUNERIE COOPERATIVE ST-BATHELEMY</b> ENGRAIS ALIMENTAIRE - GAZOLINE</p> <p>227-4994 ST-BARTHELEMY</p>	
<p>CA. 8-5148</p> <p><b>PLANTE AUTOMOBILES ENRG.</b> ATHANASSE PLANTE, prop.</p> <p>274, Blvd OUEST LOUISEVILLE</p>	<p>AX. 3-4921</p> <p><b>HOTEL BLUE BIRD INC.</b> SALLE DE RECEPTION</p> <p>570, rue PRINCIPALE FARNHAM</p>	
<p>AX. 3-9042</p> <p><b>CAFE CANADIEN</b> SALLE DE REUNION ET DE RECEPTION</p> <p>Ch. BEDFORD FARNHAM</p>	<p>AX. 3-5750</p> <p><b>ADELARD GIROUX INC.</b> MATERIAUX DE CONSTRUCTION</p> <p>87, ST-JOSEPH FARNHAM</p>	
<p>AX. 3-6281</p> <p><b>J. A. ROBERT</b> CONTRACTEUR ELECTRICIEN</p> <p>ANGE-GARDIEN DE ROUVILLE FARNHAM</p>	<p>373-5220</p> <p><b>SYNDICAT VALLEYFIELD ENRG.</b> Vendeur autorisé des briques de Cooksville Laprairie</p> <p>25, RUE BERGEVIN Valleyfield</p>	
<p>227-4942</p> <p><b>LEO PAQUET</b> MENUISERIE GENERALE</p> <p>ST-JUSTE</p>	<p>227-9924</p> <p><b>HOTEL LAURIER</b> CHAMBRE - REPAS</p> <p>89, ST-LAURENT Maskinongé</p>	<p>227-2298</p> <p><b>LA BELLE CONFECTION</b> de Maskinongé Inc.</p> <p>CASE POSTALE 32 Maskinongé</p>
<p>CA. 8-4592</p> <p><b>LUDGER MALBEUF</b> MACHINES AGRICOLES</p> <p>15, DU CENTRE LOUISEVILLE</p>	<p>227-4433</p> <p><b>HOTEL ROYAL</b></p> <p>143, BOULEVARD E. Maskinongé</p>	<p>CA. 8-4902</p> <p><b>BERNARD AUGER</b> AGENT D'ASSURANCES DE L'UCC</p> <p>ST-LEON Maskinongé</p>
<p>227-4502</p> <p><b>GASTON PRATTE</b> MACHINES A SOUDER</p> <p>327, PETIT BOIS Maskinongé</p>	<p>CA. 8-4606</p> <p><b>CHARLES AUGER, B.Sc., O.D.</b> OPTOMETRISTE</p> <p>88, ST-LAURENT Louiseville</p>	<p>CA. 8-5094</p> <p><b>EMMANUEL GIGUERE, C.D'A.A.S</b> ASSURANCES GENERALES</p> <p>128, ST-LAURENT Louiseville</p>
<p>CA. 8-4830</p> <p><b>R. PAILLE AUTOMOBILES ENRG</b> CHARS NEUFS &amp; USAGES</p> <p>BLVD ST-LAURENT Louiseville</p>	<p>CA. 8-4511</p> <p><b>EMILE LATERREUR &amp; FILS ENRG.</b> INDUSTRIE DES OEUFS</p> <p>STE-URSULE QUE.</p>	<p>296-3923</p> <p><b>JACQUES LACERTE</b> FARINE - SUCRE - SEL - MOULEE</p> <p>221, Notre-Dame YAMACHICHE</p>
<p>227-2076</p> <p><b>LEBRUN &amp; FRERES ENRG.</b> MARCHANDS GENERAUX</p> <p>192, Pied-de-la-Cote Maskinongé</p>	<p>CA. 8-2781</p> <p><b>ARTHUR GIGUERE ENRG.</b> FERRONNERIES &amp; QUINCAILLERIES</p> <p>43, ST-LAURENT Louiseville</p>	<p>CA. 8-2738</p> <p><b>A. DENIS PAQUET, M.E.L.</b> ENTREPRENEUR ELECTRICIEN</p> <p>8, ST-AIME Louiseville</p>
<p>CA. 8-4545</p> <p><b>La Caisse Populaire de LOUISEVILLE</b></p> <p>9, STE-MARIE Louiseville</p>	<p>CA. 8-2870</p> <p><b>HOTEL CANADA</b></p> <p>16, STE-ELIZABETH Louiseville</p>	<p>227-4949</p> <p><b>Source NALKO Enrg.</b> GERARD LEMYRE, prop.</p> <p>ST-JUSTIN</p>
<p>CA. 8-4595</p> <p><b>CARON &amp; FILS ENRG.</b> QUINCAILLERIE</p> <p>116, ST-LAURENT Louiseville</p>	<p>CA. 8-2690</p> <p><b>Louiseville Electrique &amp; Télévision Enrg.</b></p> <p>80, ST-LAURENT Louiseville</p>	<p>296-3371</p> <p><b>JACQUES ST-LOUIS</b> MEUBLES - TAPIS - PRELART</p> <p>140, ST-JACQUES Yamachiche.</p>

PR. 4-5377 <b>LE CLAIRON ST-HYACINTHE</b> 1535, ST-ANTOINE St-Hyacinthe	PR. 4-6419 <b>HUDON, RIVARD &amp; CIE, c.a.</b> COMPTABLES AGREES 1140, Hôtel de Ville St-Hyacinthe	PR. 4-5339 <b>LA SURVIVANCE</b> ASSURANCE-VIE 1555, GIROUARD St-Hyacinthe
PR. 3-2514 <b>ADELSTAN BOUCHARD, c.r.</b> AVOCAT 1750, des CASCADES St-Hyacinthe	546-2109 <b>COTE &amp; FRERE INC.</b> ABATTOIR ACTON VALE	546-2791 <b>Société</b> <b>COOPERATIVE AGRICOLE</b> 923, du Moulin ACTON VALE
PR. 2-2229 <b>JEAN-PAUL BEAUDRY</b> SOCIETE DES ARTISANS C.P. 190 St-Pie, Bagot	546-2151 <b>LUCIEN DESAUTELS</b> BOUCHER - EPICIER 1083, du Marché ACTON VALE	546-2764 <b>Garage</b> <b>BOISVERT &amp; FILS INC.</b> 960, Daigneault ACTON VALE
546-2616 <b>Garage</b> <b>PAUL DUPONT</b> 1167, BOULAY ACTON VALE	PR. 3-9717 <b>H. ST-JEAN &amp; FILS INC.</b> BOUCHERS EN GROS 1415, ST-PIERRE PROVIDENCE	PR. 3-9565 <b>Les produits Laitiers</b> <b>MONT ST-HILAIRE LTEE</b> 3100, ST-PROSPER St-Hyacinthe
PR. 3-2573 <b>HOTEL UNION</b> TAVERNE - SALLE A DINER 1185, Laframboise St-Hyacinthe	PR. 4-4515 <b>Fonderie</b> <b>ST-HYACINTHE</b> 2925, NELSON St-Hyacinthe	PR. 4-8262 <b>R. GLADU ENR.</b> BOULANGER - PATISSIER 265, ST-CHARLES PROVIDENCE
PR. 4-4122 <b>Salaison</b> <b>V. COURCHESNE &amp; FILS ENR.</b> 2610, SICOTTE St-Hyacinthe	PR. 4-4820 <b>LES 5-10-15 MODERNE INC.</b> C.O. LUSSIER PRES. 548, MONDOR St-Hyacinthe	PR. 4-7282 <b>MORIER &amp; MORIER</b> NOTAIRES 1555, GIROUARD St-Hyacinthe
PR. 4-8773 <b>A. JEANSON ENR.</b> OEUFS FRAIS 5350, WILSON St-Hyacinthe	PR. 3-2367 <b>LIBRAIRIE POPULAIRE</b> CHAGNON REAL 14, BI. LAURIER St-Hyacinthe	PR. 4-5381 <b>GABRIEL LAFONTAINE C. d'A.A.</b> ASSURANCE GENERAL 1677, GIROUARD St-Hyacinthe
PR. 4-5714 <b>Motel, Restaurant</b> <b>"PALAIS BLEU"</b> 4205, BI. LAURIER DOUVILLE	PR. 3-2100 <b>PAUL LAPLANTE INC.</b> MANUFACTURIER 255, St-Augustin V. de Providence	797-3325 <b>HONORE PALARDY</b> Machines a gricoles CASE MOULEES PURINA ST-DAMASE

PR. 3-2591

**LES CARRIERES**

**ST-DOMINIQUE LTEE**

ST-DOMINIQUE

CO. BAGOT



*Seven-Up St-Hyacinthe Ltée*

EMBOUTEILLEUR SEVEN-UP

TÉL. PR. 4-7777

3145, RUE SICOTTE

SAINT-HYACINTHE

## Collège Notre-Dame

### Cours classique complet

Classes de belles-lettres spéciale pour les étudiants de 11e et de 12e années du cours scientifique.

### Cours scientifique complet

Externes . . . . . Pensionnaires

### COLLEGE NOTRE-DAME

3791, chemin de la Reine-Marie, Montréal 26.

TEL.: 739-3371

738-1669

**RENE CHARBONNEAU**  
I.B.C., A.A.P.Q., I.R.A.C.  
**GERARD CHARBONNEAU**  
B.A., A.A.P.Q., I.R.A.C.  
ARCHITECTES

6260 Chemin de la Côte des Neiges

UN. 1-1491

**J. ARTHUR W. ARCHAMBAULT & ASSOCIES**

COMPTABLES AGREES

159, ouest rue CRAIG

MONTREAL

729-6394

**LABORATOIRE DE BETON INC.**

INTEGRITE - SERVICE

3800, BI. Métropolitain est

MONTREAL

277-5022

**PAROISSE ST-JEAN DE LA CROIX**

6651, RUE ST-LAURENT

MONTREAL

546-2454

**ROBERT BIRON LIMITEE**  
- AUTOS -

1319, BI. ST-ANDRE

ACTON VALE

546-2398

**CARRIERE D'ACTON VALE LTEE**

RICHMOND RD.

ACTON VALE

PR. 4-6479

**LE COURRIER DE ST-HYACINTHE**


Doyen des journaux français au Canada

655, rue SAINTE-ANNE

ST-HYACINTHE

653-9337 <b>JACQUES DEBLOIS</b> ARCHITECTE 2835, Ch. Gomin QUEBEC	661-5142 <b>ADRIEN GRENIER</b> NOTAIRE 4, rue St-Raphael QUEBEC	681-6306 <b>BRASSERIE CARLING LTEE</b> 1243, des Artisans QUEBEC
623-5517 <b>GRENIER &amp; TARDIF INC.</b> ENTREPRENEURS GENERAUX 185, 70ième rue O. QUEBEC	661-6464 <b>E. BARON</b> Réparation d'accessoires électriques 1808, ave POULIN GIFFARD	661-6764 <b>LECLERC &amp; FORTIN ENR.</b> ENT.-PLATRIER 72, LANGEVIN BEAUPORT
663-3508 <b>JOS GRENIER</b> BOIS ET MATERIAUX 947, ROYALE BEAUPORT	529-8991 <b>BARNABE &amp; FILS LTEE</b> 2305, ave du Mont-Thabor Québec	527-6127 <b>PHILIPPE BIBEAU &amp; FILS LTEE</b> Entrepreneurs plâtriers 225, ave GIGUERE QUEBEC
661-6053 <b>DR CLAUDE POULIOT</b> MEDECIN CHIRURGIEN 2353, ave ROYALE COURVILLE	661-2592 <b>SALON LUCY</b> MME LUCIE MERCIER, prop. 2271, ROYALE COURVILLE	663-9335 Garage <b>LUCIEN ROY</b> 2231, Bl. des Chûtes Courville
663-3449 <b>JOACHIM BLANCHET</b> MARCHAND DE BOIS 2211, Terrasse Cadieux Courville	661-7761 <b>POTVIN &amp; FRERES, ENR.</b> HUILE A CHAUFFAGE 89, MERCIER COURVILLE	623-1931 <b>CLAUDE GIROUX INC.</b> ENTREPRENEURS GENERAUX 4485, 3e AVE O. Charlesbourg

735-3065



**LABORATOIRE MEDICAL UNIK INC.**  
BERNARD MORIN, président  
286, O. ST-PAUL MONTREAL

TEL.: 661-7729

ENTREPRENEURS ÉLECTRICIENS

**Duchaine & Boucher, Inc.**

DISTRIBUTEURS: POÊLES L'ISLET, LAVEUSES, RADIOS ET T.V. PHILCO  
Accessoires Electriques, Réfrigérateurs, Quincaillerie, Vitre,  
Peinture, Vaisselle, etc.  
447, 113 ième RUE, VILLE MONTMORENCY, QUÉ.

HOMMAGE DE: <b>LA CAISSE POPULAIRE DE ST-LOUIS DE COURVILLE</b> S'UNIR POUR SERVIR.	529-8171 <b>GIRARD BEDARD LTEE</b> Entrepreneurs Electriciens 30, DORCHESTER S. QUEBEC	522-2765 <b>THYMOR INC.</b> 978, ST-JEAN QUEBEC
---	---	---

RE. 8-4751

**RAYMOND MATTE & FILS LTEE**  
ENTREPRENEURS GENERAUX  
5245, ave VAN HORNE MONTREAL

522-4922

**PERES DU TRES-SAINT-SACREMENT**  
4450, rue ST-HUBERT MONTREAL

CL. 9-8202

**ROMEO LAPORTE**  
HORLOGER - BIJOUTIER  
8760, Hochelaga MONTREAL

RE. 8-8686

**J. BRUNET LTEE**  
MONUMENTS  
5119, ave DECELLES MONTREAL

663-3206

Hommages de  
**JOS THOMASSIN**  
2161, Ave ROYALE Courville

# Nos hommages respectueux à Maintenant

LEONIL PHANEUF & FILS ENR. DOUVILLE • R. EMARD INC. MONTREAL • MAISON LEO ENR. ST-HYACINTHE • CONCORDE  
RADIATEUR ENR. ST-HYACINTHE • LAURENT GAGNON INC. QUEBEC • CHARLES GOSSELIN ENR. QUEBEC • PHARMACIE GUERTIN  
QUEBEC • QUEBEC EXTERMINATEUR ENR. QUEBEC • TOLE GAUFRIE DE QUEBEC INC. QUEBEC • J.-L. GAGNON, BARBIER  
QUEBEC • BELLEVILLE ENTREPRISES & CONSTRUCTION INC. QUEBEC • R. BEGIN & FRERE ENR. QUEBEC • HENRI BLOUIN  
QUEBEC • ROLAND BOILY BOISCHATEL • CLUB LE CHARMES BEAUPORT • GASTON JOLICOEUR QUEBEC • PHILIPPE COUTURE  
COURVILLE • GARAGE ED. GUILLOT QUEBEC • ROBERT CREPIN COURVILLE • LAPLANTE & FEENEY INC. COURVILLE •  
OMER PAQUET INC. QUEBEC • P.H. BERGERON QUEBEC OUEST • MAURICE BINET ENR. QUEBEC • GERARD BELANGER SILLERY •  
P. DE BEAUMONT & FILS ENR. QUEBEC • MAURICE BUSSIÈRES ST-HYACINTHE • COMPAGNIE D'ASSURANCE LA SAUVEGARDE  
MONTREAL • ANTOINE HAMEL, L.L.L. ANCIENNE-LORETTE • GINGRAS & CHAREST, ENR. QUEBEC • MUSEE HISTORIQUE INC  
QUEBEC • J.L. BEAUDET INC. QUEBEC • LIONEL LABBE QUEBEC • MAISON D'ACCUEIL QUEBEC • DUCHESNEAU CIE LTEE  
LORETTEVILLE •

MI. 5-0531 <b>GENERAL PLYWOOD ENRG.</b> 1190, Sherbrooke E. MONTREAL	<b>DON D'UN AMI</b>	PR. 3-9272 <b>EUGENE HANDFIELD</b> NOTAIRE 705, 17e AVE St-Hyacinthe
--	---------------------	---

HU. 6-7351

**J.L. LAFLEUR LTEE**  
&  
**DYNAMITE LTEE**  
1912, Boul. DECARIE MONTREAL

WE. 2-3113

**LA CLINIQUE ST-LOUIS**  
2150, Ouest SHERBROOKE MONTREAL



Tél. : 521-2131

1600 est, rue Marie-Anne

Huiles à chauffage  
Appareils  
de chauffage  
Livraison automatique  
Service jour et nuit

Montréal-34, P. Q.

Tél. 273-7748

**Bélanger, Wolfe & Associés**  
INGÉNIEURS-CONSEILS

7003, CHRISTOPHE-COLOMB

MONTRÉAL 10

*Spécialités :*

HABIT CLERICAL  
PARDESSUS, DOUILLETTE

*Confection sur mesure*

*J.T. Guimond  
& fils*

Maison canadienne-française

établie en 1906

Tél. AVenue 8-4714

175 est, rue SAINTE-CATHERINE

HYACINTHE-MARIE ROBILLARD,  
dominicain

## BLANC ET NOIR

poèmes de nature et de grâce

NE LISEZ PAS : c'est du curé,  
Vous en mourriez EMPOISONNÉ !  
VOUS AURIEZ HONTE d'en parler,  
Vous auriez honte DE L'AIMER...

LES ÉDITIONS DU LÉVRIER

2715, Côte Sainte-Catherine

Montréal-26

"...elle est à  
nous grâce à 'MA BANQUE'"



BANQUE DE MONTRÉAL

de  
**Plan Financement Familial**

# S.S.J.B. : S.O.S. !

Notre société nationale, la Société Saint-Jean-Baptiste, puisqu'il faut l'appeler par son nom, s'est lancée dans une vaste campagne de recrutement, quelques semaines après avoir annoncé officiellement son intention de convoquer les Etats Généraux du Canada français.

La campagne de recrutement n'a pas été confiée à n'importe qui ! Jean Duceppe, comédien, commentateur radio-phonique, tel le « Stan Labrie » des beaux jours de la famille Plouffe, s'est lancé tête baissée dans la mêlée, ce qui a eu pour effet de faire apparaître dans nos journaux des expressions savoureuses telles que celles-ci :

« Allez-vous laisser la vieille *gang* orienter les Etats généraux que la S.S.J.B. va bientôt convoquer ?... La même vieille *gang* qu'on retrouve chez les conservateurs et les libéraux ? Voulez-vous qu'ensemble on « sacre » dehors la maudite peur des Canadiens français ? » (*La Presse*, 18 février).

## DU SANG NEUF

Le défi, en effet, est de taille. Comme l'admet Duceppe lui-même, « la S.S.J.B., c'est un outil formidable mais dont on s'est mal servi. Il faut du sang neuf, des gens qui fassent autre chose que payer leur cotisation et regarder passer le défilé... Si vous ne suivez pas, la Saint-Jean-Baptiste n'existera plus ».

Si un porte-parole de la S.S.J.B. reconnaît lui-même que la S.S.J.B. a besoin de sang neuf et que sans ce sang neuf la société risque de se saborder ; si le même porte-parole ajoute que la société compte dans ses rangs « une vieille *gang* » et que celle-ci menace de monopoliser les états généraux convoqués par la société elle-même, c'est que la chose, je présume, n'a pas besoin de démonstration.

Mais ce qui m'inquiète surtout c'est que dans toute cette campagne de recrutement on parle beaucoup de changer les hommes, mais on parle peu de changer l'idéologie de la société, alors que c'est là, selon moi et bien d'autres, que se trouve le bobo.

Il convient en effet de se demander si les objectifs et les buts de la société sont bien conformes aux besoins du Canada français ou s'ils ne datent pas de vingt ans, sinon davantage. Si cet examen de conscience n'est pas fait, la S.S.J.B. sombrera dans un an tel que Duceppe l'a prédit.

La S.S.J.B. est une organisation provinciale. En fait elle va beaucoup plus loin que cela. C'est la société nationale de tous les Canadiens français, quel que soit leur lieu d'origine. Or si les paroles de Duceppe annoncent une volonté imprécise de renouveau, ce renouveau s'est limité, jusqu'ici, à la Fédération diocésaine de Montréal alors que le problème, lui, s'étend à toutes les fédérations diocésaines de la S.S.J.B.

## DES IDÉES NEUVES

En janvier dernier la S.S.J.B. du diocèse de Québec convoquait les représentants de la jeunesse de la Vieille capitale à un colloque pour savoir ce que les jeunes en pensent. Or le colloque fut concluant : la S.S.J.B. devra rajeunir son idéologie et ses cadres si elle veut intéresser la jeunesse.

Parce que la jeunesse, celle du R.I.N. ou du P.S.Q., celle de la J.O.C. ou du M.L.F., les jeunes terroristes du F.L.Q. comme les jeunes « croulants » des vieux partis, ceux-là ne se reconnaissent plus dans les objectifs de la S.S.J.B. Pour les uns, elle est trop nationaliste, pour les autres pas assez. Chez tous on dit qu'elle ne se préoccupe pas assez du « social » pour perdre son temps en de vaines querelles « nationales » sur des questions d'importance secondaire.

Jean Duceppe a demandé des suggestions pour renouveler la société, pour en faire un véritable outil au service de la collectivité. Or à même les griefs le plus souvent lancés contre la S.S.J.B., on peut lui faire les suggestions suivantes :

## DÉMOCRATISER

La démocratie est trop souvent absente à la S.S.J.B. Il faudrait réorganiser le mouvement de façon à ce qu'à

la base les membres soient vraiment consultés et aient vraiment quelque chose à faire. Il faudrait donc changer les dirigeants actuels. Trop de gens en place au sein de la S.S.J.B. tiennent plus à leurs positions qu'à la santé nationale. Trop d'entre eux, également, représentent une idéologie qui ne convient plus aux jeunes et s'en servent comme tremplin pour décrocher des postes politiques où ils sont loin d'être un atout pour la collectivité canadienne-française.

## DU NATIONAL AU SOCIAL

Les jeunes, pour la plupart, en ont soupé des discours genre « dernière chance de la Confédération ». Non pas que l'unilinguisme prôné l'an dernier par notre société nationale soit une chose condamnable, mais la jeunesse d'aujourd'hui est plus préoccupée de révolution *sociale* que de révolution *nationale*.

De méchantes langues ont même affirmé, et ce dès les beaux jours de Duplessis, que si la S.S.J.B. ne se préoccupait pas plus de gratuité scolaire (certains de ses dirigeants se sont même déjà prononcés énergiquement contre), c'est qu'elle craignait que celle-ci ne mette un terme à son Prêt d'honneur. Qu'on se rappelle à ce sujet le scandale qu'avait provoqué, en 1958, la prise de position du *Carabin*, journal des étudiants de l'Université Laval, se prononçant contre le Prêt d'honneur, justement pour hâter la gratuité scolaire.

Quoi qu'il en soit, il semble qu'on ait parlé beaucoup plus de minorités françaises à la S.S.J.B. que de socialisation sous toutes ses formes. (Nationalisation de l'électricité, assurance-santé, assurance-hospitalisation, gratuité scolaire, etc.) Qui plus est, des bonzes de la S.S.J.B. se sont même opposés publiquement à de telles mesures et je connais même un ancien président de la S.S.J.B. de Québec qui s'est servi de son prestige au sein de la société pour se faire nommer ministre dans le cabinet de Maurice Duplessis. Je demeure encore convaincu que cet ex-ministre de l'Union nationale n'a pas rendu les services que la collectivité canadienne-française attendait de lui.

Si la jeunesse d'aujourd'hui ne s'occupe pas de la S.S.J.B. ce n'est pas, comme semble le penser Duceppe (« 50% des Canadiens français meurent à 30 ans... sans qu'on les enterre ») parce qu'elle ne bouge pas. Au contraire, c'est parce qu'elle bouge trop et que la S.S.J.B. elle, souffre de fixisme. La jeunesse d'aujourd'hui, on la retrouve dans tous les mouvements, au point qu'elle risque souvent de les monopoliser. Au R.I.N., au M.L.F., au P.S.Q., à la J.O.C., dans les associations étudiantes, les Copains, les revues, le F.L.Q. et les autres. Le récent congrès de la jeunesse l'a prouvé. S'ils n'adhèrent pas à la S.S.J.B. c'est que celle-ci ne sait pas les attirer.

C'est donc à celle-ci de se transformer, non à la jeunesse de se plier aux règlements d'une société qui, sauf le Prêt d'honneur, n'a à peu près rien fait pour elle.

Comme l'a dit Alban Coutu, directeur général du Jeune commerce québécois : « Nous, les jeunes hommes d'affaires, avons formé des syndicats financiers qui valent bien des parades » (*La Presse*, 20 janvier).

Cette boutade est applicable dans bien des domaines. La seule réforme d'envergure annoncée par la S.S.J.B., outre sa vaste campagne de recrutement et les états généraux, est l'annonce que cette année les manifestations de la Saint-Jean-Baptiste dureront une semaine complète. L'an dernier, seule réforme notable de l'année, on avait annoncé la suppression définitive du mouton du défilé. Et on avait clamé sur tous les toits qu'on était en faveur de l'unilinguisme français au Québec, tout en continuant de réclamer le bilinguisme dans les provinces unilingues anglophones.

Comme mesures susceptibles d'améliorer le sort de la communauté, c'est peu. Or ce qui intéresse, plus que jamais peut-être dans l'histoire du Québec, la jeunesse d'aujourd'hui, c'est justement la révolution sociale. Et cette même jeunesse ne semble guère intéressée à adhérer à une association dont la plus grande préoccupation semble être la préparation d'un vaste carnaval, fût-ce le carnaval officiel de la race.

Pierre-J.-G. Vennat

# Opération mystère

## LA GRANDE ÉNIGME

Le Bill 54, qu'il soit modifié ou non, restera longtemps une énigme pour tous les amateurs de psychologie gouvernementale. Personne, à ma connaissance, n'a pu fournir une explication plausible du comportement du gouvernement Lesage dans cette affaire. Incompétence ? Ignorance des réalités économiques et sociales ? Antisyndicalisme foncier ? Naïveté politique ? Duplisme chronique ? Code-civilite aiguë ? Toutes les hypothèses, à ce jour, restent possibles.

Tout, ou à peu près tout, a été dit sur ce que le gouvernement Lesage a abusivement appelé un « code du travail ». Mais, pour le profane, précisément éberlué, et peut-être agacé, par le flot des dénonciations syndicales du projet de loi, il convient d'abord de dissiper une équivoque fort répandue sur l'objet d'une loi des relations de travail.

## JUGEMENT DE SALOMON

Bien des gens s'imaginent, — et ceux du gouvernement semblent partager cette impression erronée, — qu'une loi des relations de travail a pour objet de créer un juste équilibre dans le rapport des forces syndicales et patronales, de protéger les droits de chacun. Dans cette optique, il s'agirait, évidemment, de reconnaître les droits d'association, de négociation et de grève, mais également d'empêcher que leur exercice compromette l'existence de petites entreprises, indispose le grand capital étranger, déplaise aux bailleurs de fonds du parti, crée des embêtements au gouvernement, etc.

Eh bien ! Toutes ces considérations qui paraissent ressortir sinon à la stricte justice, du moins à la sagesse politique, témoignent d'une conception absolument fautive du droit du travail. Un véritable code du travail, c'est la charte des droits des travailleurs ; c'est un ensemble de dispositions juridiques destinées non seulement à en permettre, mais également à en faciliter l'exercice. On n'imagine pas plus une loi des re-

lations du travail protégeant les employeurs contre l'exercice de ces droits, qu'on ne rêverait d'un code pénal protégeant les criminels qui voudraient attenter au droit à la vie ou au droit de propriété. Il ne s'agit pas plus d'établir un équilibre des forces entre les travailleurs et les employeurs, qu'entre la police et la pègre.

Evidemment, le seul fait qu'un véritable code du travail doit protéger efficacement les droits des travailleurs, apparaît à certains comme une injustice à l'endroit des employeurs. Et c'est ce dont le patronat se plaint, alors qu'en réalité, le Bill 54 lui reconnaît pleinement le droit d'association, sans aucune des restrictions dont on accable les salariés. Si les employeurs n'attachent aucune importance à cette reconnaissance de leurs droits, s'ils n'y voient pas le poids qui rétablit l'équilibre des plateaux de la balance, c'est que, justement, leurs employés ne sont pas en mesure de leur en restreindre l'exercice.

On oublie trop souvent que le Bill 54 reconnaît aux employeurs les mêmes droits qu'aux travailleurs : association, affiliation, négociation et grève. Si, dans le cas de la négociation, la loi en fait une obligation aux employeurs qu'ils ont manifestement intérêt à ne pas négocier, à fixer seuls les conditions de travail de leurs employés. Dans le cas de la grève, si la loi ne leur permet le lock-out qu'une fois que les salariés ont acquis le droit à la grève, c'est uniquement à des fins de symétrie puisqu'ils peuvent en tout temps faire des mises à pied illimitées, alors que leurs employés ne doivent même pas se permettre un ralentissement de la production.

## DANS L'ILLÉGALITÉ

Voilà ce qui en est réellement de la fameuse théorie de l'équilibre des forces. Et à un porte-parole patronal qui soutenait précisément cette thèse-là, en juin dernier, au comité parlementaire des relations industrielles, un dirigeant syndical était parfaitement justifié de répondre en substance que le

## POLITIQUE PROVINCIALE

gouvernement et le patronat pouvaient bien se le mettre là où vous pensez, leur code du travail, que le syndicalisme était né et avait progressé dans l'illégalité. S'il convient de faire la part d'un certain bluff dans cette déclaration, car le syndicalisme québécois est bourgeoisement et confortablement installé dans la légalité, il n'en reste pas moins que les récentes grèves des enseignants sont là pour nous rappeler le dynamisme certain des syndicats hors la loi.

Une fois ce malentendu dissipé, on comprend mieux la levée des boucliers syndicaux contre le Bill 54, qui comporte des restrictions supplémentaires à toutes les libertés syndicales, mais on n'est guère plus avancé sur les raisons qui ont amené le gouvernement à produire ce monstre.

### DISTRIBUTION DES PRIX

Incompétence? Les deux titulaires libéraux du ministère du Travail, MM. René Hamel et Carrier Fortin, pourraient en fournir la preuve vivante. Ignorance des réalités socio-économiques, doublée d'une code-civilite galopante? L'âme damnée juridique du gouvernement, Me Louis-Philippe Pigeon, pourrait certes être cité à la barre sous ce double chef d'accusation. Duplessisme chronique? Les hommes à tout faire du *cheuf* sont toujours à la direction du ministère du Travail. Naïveté politique? Le spectacle de la désunion syndicale peut inspirer des tentations aux politiciens les plus prudents. Antisyndicalisme foncier? Si Lévesque a fait la grève à Radio-Canada, Laporte a *scabé* au *Devoir*.

A mon avis, l'explication la plus plausible tient un peu de tout cela. Au risque de paraître peu sophistiqué, qu'il me suffise de rappeler que le gouvernement Lesage est surtout un gouvernement foncièrement bourgeois, opportuniste, lié aux mêmes intérêts financiers que l'Union Nationale, composé en majorité d'avocats bornés et déformés par cette création de l'esprit désuète qui s'appelle le code civil, et dépourvu de la moindre parcelle de philosophie sociale qui pourrait lui donner un semblant d'orientation politique. Cette hypothèse a l'avantage d'expliquer aussi bien le Bill 60 et le Bill 16 que le Bill 54.

Pour le reste, il faudra probablement attendre les mémoires de René Lévesque et de Jean Marchand...

Noël Pérusse

# Horloge d'Ottawa... Heure de Québec!

L'Hon. Jean Lesage, sur le parquet de l'Assemblée législative, à Toronto, prie « nos » compatriotes de langue anglaise de comprendre les besoins impérieux du Québec en face de son émancipation actuelle! L'Hon. John Robarts, au même endroit, consent à la refonte de l'acte confédératif canadien mais dans un dialogue ouvert et franc, loin d'une atmosphère de crise! M. Marcel Chaput soutient, à Toronto également, que la reine Elisabeth pourrait courir au Québec, l'automne prochain, les mêmes dangers qu'affrontait le président Kennedy à Dallas. Les étudiants du Sir George Williams College, à Montréal, déchirent et piétinent le drapeau du Québec. Des bâtons de dynamite sont trouvés enveloppés dans un drapeau *Red Ensign*, sur les Plaines d'Abraham. Des milliers d'universitaires réclament le retrait par Ottawa de son projet de prêts-bourses aux étudiants. M. Gilles Grégoire, lieutenant de M. Réal Caouette, n'entend plus que combattre pour l'autonomie du Québec, au Parlement fédéral. Le comité parlementaire de la Constitution attend la présentation de quarante mémoires sur les doléances du Canada français contre la Confédération. A quoi riment toutes ces manchettes qui, depuis quelque temps, sont servies dans les journaux et épinglées comme faits saillants de l'actualité?

Depuis l'énoncé du mot d'ordre: « Maîtres chez nous! » qui provoqua le revirement politique en province, jus-

qu'à l'appellation « Etat du Québec » proclamé, à Paris même, par le Premier ministre l'Hon. Jean Lesage, la pensée du Canada français a connu une évolution drastique dans une révolution pacifique que décrie soudainement la voix de certains tribuns politiques d'outre-frontières. Ce sursaut populaire en faveur de l'autodétermination dans la gérance des affaires provinciales que l'on avait juché sur la tablette des « retours périodiques des doléances du Québec » en milieux anglo-saxons, s'est transformé en un tremplin politique dont la permanence agace énormément les provinces sœurs.

### L'HEURE DE LA DERNIÈRE CHANCE

Même à Ottawa, certains stratèges que l'on a, de tout temps, à tort ou à raison, qualifiés de « centralisateurs », versent l'eau dans leur vin. L'ex-professeur en économie, l'Hon. Maurice Lamontagne, tout en jetant le blâme sur les crypto-séparatistes, dut confesser: « J'admets, avec M. Lesage, que la Confédération est à l'heure de sa dernière chance, mais seulement si rien n'est accompli. Mais si l'on dialogue et si l'on aboutit à des réformes en profondeur, nous vivons la première heure d'une nouvelle Confédération basée sur la compréhension et la coopération!... »

Inutile de rappeler que, depuis 1960, Ottawa cherche à ménager la chèvre et le chou et qu'un nouveau vent de « li-

béralisme » y souffle. Le bilinguisme dont on se foutait, réapparaît dans les départements ministériels fédéraux tandis que l'équipe Laurendeau-Dunton parcourt les provinces pour sonder l'opinion publique. Les directeurs de services et présidents de corporation de la Couronne s'ingénient pour offrir la liste complète de leurs officiers y soulignant que les Canadiens français ne sont pas quantité négligeable. De nouvelles promotions sont révélées. Des députés anglophones suivent, en compagnie de chefs de service, des cours spéciaux de français. Et pendant ce temps, au Québec, l'Assemblée législative s'interroge sur cette possibilité de se proclamer « unilingue ». Nombre de municipalités ont déjà obtenu du Parlement, l'autorisation de ne plus publier leurs avis qu'en français, en autant qu'elles en assument l'entière responsabilité. La Société St-Jean-Baptiste, en pleine campagne de recrutement intensif, est en voie de resserrer les liens et promet des manifestes qui étonneront bientôt.

Le reportage télévisé « O Canada » a certainement fait accourir un nombre record de « téléspectateurs » au Québec. C'est même devenu un sujet de conversation et de discussion populaire que les énoncés donnés sur le petit écran par nombre de personnalités puisées dans tous les milieux influents du pays, de l'Atlantique au Pacifique. Et l'on peut se permettre de douter grandement que l'on puisse s'attabler, tous, devant ce problème de l'heure et entreprendre, en toute compréhension, patience et convenance, un dialogue éclairé d'où jaillirait une nouvelle constitution canadienne qui réponde aux aspirations des deux nations maîtresses, sans négliger pour autant les droits des Néo-canadiens fort nombreux.

## LA CONQUÊTE DE 1760

Incontestable que le Canada français n'ait jamais pu digérer la défaite de Montcalm, en 1760. Mais est-ce là une preuve d'ignominie et une insulte devant les vainqueurs que pilotait Wolfe ? En une seule année, plus de quarante nations africaines ou asiatiques ont reçu le sceau de la liberté des Nations Unies et, de plus en plus, les grandes nations européennes, devant la marée montante du « libéralisme », cèdent leurs territoires aux peuples indigènes qui en réclament l'entière direction.

L'ère du colonialisme est « trépassée » en faveur de l'émancipation des nations qui veulent d'abord assurer le plein contrôle de leur destinée et ensuite participer, de plein gré, au concert universel.

Québec n'en demande pas tant ! Les observateurs politiques qui arpentent les couloirs du Parlement provincial, savent bien qu'un effort gigantesque est soutenu de la part des autorités pour maintenir les liens de coopération entre provinces. Mais les Québécois veulent définitivement « être maîtres chez eux » et diriger leurs affaires sans l'intervention constante du pouvoir central. Si les provinces-sœurs désirent conserver le statu quo avec Ottawa, toute liberté leur est accordée. Mais, avec fermeté, par le dialogue et les disponibilités légales dont elle peut se prévaloir, la province de Québec entend se départir des plans conjoints avec le fédéral et juge équitable et juste qu'elle puisse les compenser par une équivalence fiscale.

## LES MINORITÉS

Evidemment que le Québec se penche d'une façon spéciale sur les minorités canadiennes-françaises dispersées au pays et même aux Etats-Unis. Si le ministère des Affaires culturelles disposait d'un budget plus élevé, sa contribution serait plus éclatante en faveur de ces enclaves éloignées. Le séparatisme pourrait affranchir totalement le Québec de tous ces liens lourds qu'il supporte dans ses relations avec Ottawa mais élèverait aussi un mur infranchissable pour les minorités françaises, déjà en lutte avec des législations outrancières qui les minent graduellement pour finalement les assimiler. L'émancipation du Canada français ne peut s'envisager dans la création d'une bourgade encerclée par ce contexte nord-américain constitué de 250 millions d'individus, de diverses nationalités, mais tous unis par le véhicule de la langue shakespearienne.

Couper les amarres avec Ottawa, signifierait, pour le Québec, l'abandon complet des centres de culture de même souche qui, farouchement, tiennent les voiles dans les vents impétueux des contradictions législatives en d'autres provinces. L'on n'a qu'à se pencher sur le Nouveau-Brunswick pour constater que 48 pour cent de la population s'accroche à l'histoire du Canada-français. Ces Acadiens, abandonnés, devront-ils

reprendre la route de l'exil et rejoindre leurs frères de la Louisiane ? Ces problèmes constituent autant de dilemmes graves pour les autorités québécoises.

## RESTE L'AUTODÉTERMINATION

Enfin, ce mois-ci, de nouveau, l'Assemblée législative concentrera toute son attention et son énergie dans l'élaboration de thèses diverses touchant précisément les relations fédérales-provinciales, à la suite de la conférence qui a réuni, dans la Vieille capitale, les chefs de file du gouvernement central et des provinces canadiennes. Certains anticipent même que ce sera le débat majeur de la présente session.

On connaît déjà plusieurs théories exprimées en Chambre, au Parlement, ou sur la place publique par plusieurs ministres dont l'Hon. Jean Lesage lui-même, l'Hon. René Lévesque et l'Hon. Pierre Laporte en particulier. Ces principes-clés ont surpris énormément les quotidiens de l'Ontario et de l'Ouest canadien, à ce point que l'on s'interroge encore, dans ces provinces voisines, sur le nombre de séparatistes que l'on peut énumérer dans le cabinet ministériel provincial du Québec. Il est certain que le rapport attendu avec impatience de la commission Bélanger sur la fiscalité posera de nouveaux problèmes au gouvernement sur ses relations avec le pouvoir central. Par ailleurs le comité parlementaire de la constitution doit colliger, dans les mémoires et les audiences publiques, les doléances des groupements représentatifs comme des experts, dès ce mois-ci. Dans ce contexte fort compliqué, il sera bien difficile de tracer les lignes de démarcation. Mais on anticipe très sûrement une nouvelle offensive favorisant la convocation des états généraux nationaux pour la rédaction d'une nouvelle Constitution. Et c'est pourquoi, M. Lesage avait grandement raison de soutenir que « les prochains mois seront d'importance vitale pour le Québec ». Car le Québécois ne veut plus simplement connaître l'heure au Parlement de sa province, mais désire également que l'horloge, jusqu'ici conservée à Ottawa, soit installée dans la vieille cité de Champlain de sorte qu'il puisse en activer les mouvements sans l'intervention des horlogers experts du pouvoir central.

Claude Déry

arts  
littérature

# PICASSO

## MAIN FERTILE

Que l'exposition Picasso, au Musée des Beaux-Arts de Montréal, en mars 1964, soulève encore des polémiques au sujet de l'art abstrait nous montre bien, trop bien, le manque d'information d'une grande part de notre public québécois. On en a profité pour reprendre quelques déclarations équivoques de Picasso, pour reprendre de grandes thèses contradictoires concernant l'aberration monstrueuse de l'art abstrait, pour reprendre inévitablement l'histoire de la queue de l'âne imbibée de peintures qui fait des tableaux non-figuratifs ma chère, l'histoire du singe-peintre-abstrait, l'histoire des lombrics (de vulgaires vers de terre) qui rampent dans des pâtes sur une toile, et l'histoire des femmes nues qu'on invite à rouler sur le tableau leurs corps enduits de couleurs...

### NON-FIGURATIF ?

Il faudrait d'abord rappeler que Picasso demeure fondamentalement un peintre figuratif. J'ai eu l'occasion et le plaisir de voir et d'observer plus de deux milliers d'œuvres originales de Picasso, de voir et d'examiner des centaines de reproductions d'autres œuvres : je constate volontiers que ses styles de dessin et de composition sont multiples, exceptionnellement divers, parfois même contradictoires ; mais je constate aussi que son œuvre, graphique, picturale, sculpturale, ne quitte jamais complètement l'horizon extrêmement vaste de la figuration : dans les œuvres de Picasso, il se trouve toujours un objet que l'on peut identifier, avec plus ou moins de difficultés.

Picasso avait le talent de rivaliser avec la nature, et je pense par exemple à son portrait d'Olga de 1918, d'une minutieuse fidélité photographique ; mais Picasso avait compris que l'art du peintre n'est pas l'artisanat du copiste,

et que la fonction de l'artiste est d'inventer, de créer, à partir de la réalité, et en la dépassant, en la reconstruisant selon d'autres ordres, selon d'autres perspectives. Telle se trouve être en somme l'aventure cubiste, selon telles directions précises qu'il serait trop long de décrire ici.

Et ce qu'il me semble urgent de reconnaître, c'est le droit pour l'artiste de choisir l'orientation de son travail et des techniques de son œuvre : Picasso a choisi la veine figurative, y trouvant d'inépuisables occasions de modifier les structures de ses modèles et les gestes de ses mains. Ce qui ne saurait aucunement empêcher d'autres artistes de choisir la veine non-figurative et d'y trouver leurs valeurs.

### ART ET CRITIQUE

Une centaine de milliers de visiteurs auront vu la rétrospective montréalaise de Picasso : à moins d'être déjà farcis de préjugés, à moins d'être radicalement insensibles au monde de l'art, à moins d'être aveugles (toutes choses qui se trouvent, hélas, dans la société), ces visiteurs ne pourront demeurer indifférents devant cette centaine de tableaux, devant ces 87 dessins et ces 78 gravures, devant ces quelques peintures. Telle œuvre plaira davantage à telle personne, le contact se fera devant « La Source », devant « Les Demoiselles d'Avignon », devant les études pour « La Guernica », devant telle œuvre de la période rose ou tel lino récent, peu importe, mais le contact se fera.

On a rappelé malicieusement cette déclaration de Picasso, où il se serait lui-même jugé comme étant un « amateur public » : mais il faudrait signaler ici les interprétations dangereuses des journalistes avides de sensationnel, les besoins de la publicité, et surtout l'hu-

mour solide de Picasso et la bouffonnerie qu'il servait souvent à ses amis. Le fait de savoir rire, de s'amuser, n'empêche pas un artiste d'être un créateur puissant. Mais l'esprit de sérieux fait mieux, paraît-il, dans tel contexte « constipé ».

### ŒUVRE MONSTRUEUSE

Il se trouve chez Picasso une immense passion de peindre, de travailler, passion qui ne semble avoir perdu que peu de son feu et de sa fougue au moment où l'artiste atteint sa quatre-vingt-troisième année ! On est parfois porté à qualifier de « monstrueuse » cette œuvre colossale et tragique, variée au point de s'y perdre : et par ses proportions gigantesques, par le nombre de ses styles, par l'abondance et la force de ses images, par la rudesse et la tension de ses expressions, par la crudité et le cri de son langage, cette œuvre est en effet monstrueuse ; et Picasso, *monstre sacré*, est entré tout vivant dans la légende, dans l'enceinte des demi-dieux, dans l'espace grandiose et déchirant qu'il a lui-même dressé à travers la mythologie de son œuvre.

Picasso demeure un des témoins les plus significatifs de la complexité étourdissante mais combien fascinante de la première moitié du vingtième siècle. C'est en ce sens que nous voulons le saluer, et reconnaître en lui un des grands génies du monde de l'art : non seulement il est un inventeur fertile et inattendu de formes artistiques, non seulement il a élaboré la grammaire et la syntaxe d'un nouveau langage plastique, mais il a encore su traduire les grands courants de notre civilisation dans des œuvres qui dureront, comme celles de Michel-Ange, de Rembrandt, du Greco, de Cézanne.

Guy Robert

## PAR CE HUBLLOT...

S'il y a un domaine où la télévision s'est substituée dans une immense mesure au cinéma, c'est bien celui de l'information, ou plus largement celui de la connaissance du monde. Pourtant, paradoxe étonnant, c'est presque toujours par le film que la télévision nous met en relation avec l'univers entier. En somme, la télévision ne fait que multiplier, mais de façon absolument gigantesque, ce pouvoir du cinéma de « nous associer, selon le mot de Henri Agel, à tout ce qu'il y a de vivant sur le globe », de rendre chaque homme attentif à cet univers qu'on lui révèle de façon incessante et qui se fait pour ainsi dire sous ses yeux. Elie Faure, dans son petit ouvrage *Fonction du cinéma*, qui vient d'être réédité dans une collection à prix modique, tient d'admirables propos sur ce grand rôle du cinéma : mettre les hommes en rapport les uns avec les autres, les faire participer intensément à la vie universelle. Deux phrases de Faure suffiraient à fixer là-dessus une longue réflexion. Il écrit :

« Nous ne connaissons encore que par fragments discontinus le vrai visage de ce monde, qui est un devenir infatigable et complexe, vivant cependant dans le même moment et dans le même lieu que nous. Voici que nous allons pouvoir le saisir dans sa réalité enchevêtrée, évolutive et mouvante, d'un seul regard capable d'en transmettre à l'esprit, par une intuition synthétique rapide comme la lumière, les déterminations mémorables, les éternelles destinées, les modulations universelles qui vont mourir dans l'infini ».

Faure écrivait cela alors que le cinéma n'avait pas encore connu, ni au point de vue technique ni au point de vue style, l'essor formidable dont il est l'objet depuis quelques années. Ces lignes sont antérieures également à l'usage généralisé de la télévision.

### UN HEUREUX PARTI PRIS

Cette pensée d'Elie Faure me revenait à l'esprit il y a quelque temps à la suite d'émissions particulièrement

réussies de *Champ libre*, de *A l'heure du Concile*, de *Les uns les autres*, de *Présence de l'art*, de *Affaires économiques*. Au fait, lorsqu'on établira le bilan de la saison 1963-1964 à Radio-Canada, saison qui va se prolonger jusqu'au début de juin, je pense qu'il faudra inscrire à l'actif et sans hésiter l'ensemble des émissions d'information. Ces émissions, particulièrement *Champ libre* et les deux émissions religieuses susmentionnées, se caractérisent par une espèce d'heureux parti pris : celui de la franchise et de la précision. Et cela me paraît de toute première importance. Ce n'est pas tout d'aborder des sujets intéressants, divers éléments de la plus vivante actualité, encore faut-il donner une idée de leur complexité et surtout les situer dans le climat de la plus totale vérité. A moins de vouloir ajouter à la confusion générale... En résumé, ce qui fait la valeur de ces émissions, c'est qu'on y soumet au téléspectateur des problèmes importants, bien circonscrits, et presque toujours présentés dans une perspective personnelle. Ainsi un reportage d'une vingtaine de minutes a suffi pour situer de façon très nette et avec toutes les nuances voulues la crise de Panama. Et on peut dire en général que *Champ libre* aide l'auditoire à se faire une idée juste des situations exposées. Du côté technique : de bonnes images bien montées et appuyées par un texte au point. La formule qui consiste à joindre aux reportages faits par des équipes canadiennes des éléments obtenus de la télévision britannique, de la R.T.F., de la R.T.B. ou de la télévision suisse me semble être très heureuse. Elle introduit de la variété et de l'équilibre dans l'émission, permet des comparaisons entre les techniques de reportage ici et ailleurs. *Champ libre* compte présenter au cours des prochaines semaines des reportages en profondeur sur le Pérou, sur la Martinique, sur certaines régions du Canada dont la Gaspésie et peut-être aussi l'Abitibi et le Lac-St-Jean. La R.T.F. enverra à Radio-Canada des reportages sur la Chine populaire d'aujourd'hui, sur l'Alsace, sur l'Australie, sur Stamboul.

Quant aux émissions *Les uns les autres* et *A l'heure du concile*, je crois que Radio-Canada a trouvé là la formule idéale de l'émission religieuse. A la télévision, on ne prêche pas, mais on discute, on renseigne, on dialogue. Ce n'est pas le lieu pour présenter de façon régulière la doctrine à l'état pur. Mais c'est là qu'il faut aborder toutes les questions concrètes qui préoccupent les théologiens tout autant que les simples fidèles, c'est là qu'on a l'occasion de donner la preuve que l'œcuménisme est une réalité qui s'incarne difficilement, mais que c'est une réalité et non un vain mot. En somme, c'est là qu'il convient de discuter de l'incarnation de la doctrine dans la vie d'aujourd'hui. Au cours des récentes émissions, on a parlé de l'attitude rigide de l'Eglise catholique sur les mariages mixtes, de l'opportunité du baptême dès la naissance, de l'âge idéal de la première communion, d'une expérience extrêmement précieuse vécue en milieu ouvrier par S. Exc. Mgr Alfred Ancel, évêque auxiliaire de Lyon. Et, chaque fois, les participants adoptent un ton dégagé, se-rein, parlent en toute franchise de façon à amorcer chez le téléspectateur une vaste réflexion. Bientôt, il sera question à *Les uns les autres* de la liberté de conscience, des mariages entre chrétiens et agnostiques, de la pauvreté dans l'Eglise, de la non-violence, des Juifs. En somme, ces deux émissions montrent l'Eglise vivante, l'Eglise en marche, l'Eglise qui veut être aujourd'hui, c'est-à-dire qui veut apporter des réponses aux problèmes nouveaux que suscite une société en perpétuelle évolution. Deux émissions qui méritent d'être maintenues à l'affiche longtemps encore puisqu'elles sont constamment renouvelées et constamment intéressantes.

Je ne sais si les heures d'écoute permettent à *Champ libre* (7 heures, le samedi soir), à *Les uns les autres* (5 heures, le samedi), *A l'heure du concile* (5 heures, le dimanche), à *Présence de l'art* (6 heures 30, le dimanche), de réunir un vaste public. Ce serait fort dommage que des émissions d'aussi belle qualité ne s'adressent qu'à une petite fraction de l'auditoire de la télévision. Peut-être faudrait-il y voir d'un peu plus près.

Jean-Paul Vanasse

## « LE VICAIRE »

« Voyant alors qu'il n'aboutissait à rien, mais qu'il s'ensuivait plutôt du tumulte, Pilate prit de l'eau et se lava les mains... » Quelque deux mille ans plus tard, répétant ce geste, le vicaire du Christ sur terre, Pie XII, se dégage de toute responsabilité du massacre des juifs. Alors Riccardo Fontana, jeune jésuite, dégoûté de l'attitude ambiguë de Pie XII, qui tout en exprimant le souci paternel de l'Eglise envers tous les hommes, refuse une condamnation explicite du génocide dont seront victimes six millions de juifs, épingle la croix de David sur sa soutane et rejoint le convoi qui part pour Auschwitz.

Cette scène n'a jamais pris place au Vatican, mais elle fait désormais partie du répertoire du théâtre contemporain.

Le *Vicaire*, de Hochhuth, vient de rappeler brutalement à la mémoire de l'Occident les événements de 1940-45. Juifs et catholiques se sont portés à la défense de Pie XII. Soulevant la poussière, gardienne des archives, les historiens sont entrés en lice. Finalement, lors de la représentation de la pièce à Bâle, en Suisse, il s'ensuivit la première émeute qu'ait jamais connue cette cité pacifique.

### LE PAPE EST-IL TOUJOURS INFALLIBLE ?

Le silence de Pie XII, à propos de la question juive, n'engage pas l'infaillibilité pontificale. Le pape, comme tout chef de gouvernement, doit prendre des décisions. Celles-ci affecteront la vie de l'Eglise et du monde. La décision prise par Jean XXIII de convoquer un concile fut heureuse, mais non infaillible. La personnalité du pape, la qualité de ses conseillers, l'objectivité et l'ampleur de l'information, l'opportunité du moment influencent toute décision. Pie XII a choisi d'utiliser tous les moyens possibles pour aider les juifs, *sauf une protestation officielle*. Cette aide courageuse et constante du Vatican et des nonces auprès de pays balkaniques a servi de base à l'estime que portent un grand nombre de juifs européens au Saint-Siège.

Peut-on contourner la difficulté en se retranchant derrière ce principe ? Pie XII avait le devoir de garder la neu-

tralité en tous temps durant la guerre. Ce serait oublier qu'il a lui-même brisé sa politique de stricte neutralité lorsqu'il a dit ses préoccupations au sujet de la violation, par les Allemands, de la neutralité de la Hollande, de la Belgique et du Luxembourg, en mai 1940. Certains catholiques allemands l'ont critiqué. Le pape a alors écrit aux évêques de l'Allemagne que la neutralité n'était pas synonyme « d'indifférence et d'apathie lorsque des considérations morales réclament une parole franche ».

### LE PAPE EST UN HOMME

Le principal reproche que j'adresserais à Hochhuth, c'est d'avoir ignoré totalement l'angoisse d'un homme devant la difficulté d'une mission humaine et divine s'exerçant dans les conditions anormales d'une guerre mondiale. « La sincère volonté du pape d'aller, en toute impartialité, au-devant de toutes les puissances de ce monde, dans le vaste et bouleversant conflit qui les oppose, et en même temps de protéger soigneusement la Sainte Eglise contre ses conséquences, a rarement constitué pour le Saint-Siège une aussi lourde épreuve que maintenant. Mais *le plus préoccupant*, ce sont « tous les maux et péchés qui sont la conséquence de la guerre... Jour après jour parviennent à Notre connaissance des actes inhumains qui n'ont rien à voir avec les réelles nécessités de la guerre et qui Nous remplissent de stupeur et d'effroi ». On pourra discuter du silence de Pie XII, on ne pourra jamais discuter l'intégrité morale de l'homme et lui faire un procès d'intention.

### LA VOIX DE L'ÉGLISE

Cependant, l'Eglise, par la voix des papes, a constamment dénoncé le communisme, sans craindre les conséquences. Il est certain que les catholiques, derrière les rideaux de fer ou de bambou, ont à payer, d'une façon ou d'une autre, pour ces prises de position ferme. En un mot, lorsqu'il s'agit du communisme, personne ne peut se méprendre sur l'attitude de l'Eglise.

Mais l'Eglise n'a risqué ni son concordat, ni la rupture de relations diplomatiques avec l'Allemagne à propos de la question juive. Soucieuse de protéger soigneusement la Sainte Eglise contre les conséquences de la guerre, le Vatican n'a pas saisi l'occasion de dénoncer l'hérésie raciste, au moment même où les persécutions se sont faites les plus violentes. Il faut reconnaître à Hochhuth d'avoir saisi là un problème moral et d'avoir essayé, d'une manière gauche et erratique, de nous le faire percevoir.

### LE PAPE N'EST PAS L'ÉGLISE

Lors d'une interview accordée aux éditeurs du *Züricher Woche*, Hochhuth rapporte ainsi l'entretien qu'il a eu avec un prêtre allemand : « Récemment à Bâle, un Jésuite m'a visité. Il m'a dit que lors d'une réunion d'ecclésiastiques à Cologne, un vénérable et distingué jésuite a émis l'opinion que ce que j'ai dit sur Pie XII n'est pas si important après tout. Pie XII est un personnage historique, il n'est pas l'Eglise ». Malheureusement, une certaine apologie catholique s'est attardée avec complaisance à relever les ombres du portrait de Pie XII tracé par Hochhuth. Comme elles sont évidentes, cela n'est pas malin. On s'est beaucoup moins attardé à ces deux autres questions que soulève la pièce. Quel est le rôle de l'Eglise dans le monde ? Quelle est sa part de responsabilités dans le destin du peuple juif ?

### MATER ET MAGISTRA

Il est certes réconfortant de voir que tant de juifs se soient portés à la défense de Pie XII et de l'Eglise. Mais n'est-il pas normal que la réponse de l'Eglise à l'attente des hommes se situe au-delà des limites de l'espérance humaine ? L'Eglise ne peut adopter deux échelles de valeur. Elle ne peut s'attribuer le titre de « mère de toutes les nations », sans élever la voix lorsque l'une d'elles souffre de persécution. Le premier concile du Vatican n'a-t-il pas proclamé que l'Eglise est un *signum elevatum* ? Signe de contradiction parmi les nations, l'Eglise doit se hausser au-delà de ce que l'on peut attendre des hommes et des nations civilisées.

Si toutes les controverses au sujet du *Vicaire* font ressortir cette vérité, la pièce, en dernière analyse, aura rendu un douloureux service à la « mère de toutes les nations » qui se veut universelle et renouvelée.

Paul Doucet

## LIVRES

Jacques de Roussan : *Israël, terre des promesses*, Montréal, Cercle du Livre de France, 1964, 230 p.

Document ou reportage, étude très vivante et intéressante d'un pays en plein mouvement, Israël. Les descriptions y sont pittoresques, les tableaux y sont vivants, et souvent des chiffres viennent nous rassurer sur notre vision mathématique du monde. Une petite remarque de la page 222 est particulièrement significative à propos du peu d'information que les gens de notre planète possèdent sur le pays du Québec : « Je laissai Mme Mark, qui n'en revenait toujours pas de la présence des Juifs francophones au Québec. Elle était aussi abasourdie que si je venais de lui révéler la découverte d'une des tribus perdues d'Israël ». Décidément, l'Exposition 1967 n'est pas un luxe !

*Histoires étranges* : Paris, Casterman, 1963, 366 p.

Présentées par Jean Palou, ces *Histoires étranges* sont signées Balzac, Belen, Béliard, Bridge, Dumas, Erckmann-Chatrian, Forneret, Garnett, Gautier, Hawthorne, Irving, Jacobs, Lytton, Maupassant, Mérimée, Nerval, Nodier, O'Brien, Palou, Poe, T'Serstevens. Il s'en trouve 27, capables d'occuper des soirées creuses qui risquent dans certains cas de se prolonger tout au long d'une nuit de cauchemars.

Paul-Emile Roy : *Les intellectuels dans la cité*, Montréal, Fides, 1963, 88 p.

Petit livre rempli de citations fertiles et de remarques se rapportant à la situation et aux problèmes de l'intellectuel dans la société actuelle, et un effort précis est déployé pour tenter de mettre en lumière l'intellectuel québécois. Un des auteurs préférés de M. Roy me semble être Gabriel Marcel, et ce livre se rapproche beaucoup des *Hommes contre l'Humain*.

Pierre Baillargeon : *Madame Homère*, Montréal, Editions du Lys, 1963, 124 p.

*Madame Homère*, est une fantaisie théâtrale ayant pour sujet le problème de l'homme qui voudrait faire une œuvre grande et durable, et qui « a

bientôt contre lui tout le monde et peut-être même sa femme » (p. 7). La scène se passe à Troie ou à Montréal, les personnages sont vos voisins ou ceux de la Grèce antique, et l'histoire racontée est semée de réflexions dans le style propre à l'auteur du *Scandale est nécessaire*. C'est une bonne heure de lecture amusante et légère.

Pierre Trottier : *Mon Babel*, Montréal, H.M.H., 1963, 220 p.

Un essai littéraire qui aborde Corneille et Racine, Lawrence et Durrell, l'Orient et l'Occident, la vie et la mort, le temps et l'espace, Java et l'hiver, la poésie et le Québec. C'est du Jean Le Moyne en moins lourd, et c'est bien à l'aise dans la collection « Constantes ». A chacun son babel. Celui de Pierre Trottier est bien écrit.

Pierre Angers : *Réflexions sur l'enseignement*, Montréal, Editions Bellarmin, 1963, 204 p.

Livre dur que ces *Réflexions*, derrière le ton doux et les phrases correctes de l'auteur. Après des années d'enseignement, d'études de programmes, de recherches dans le monde de plus en plus complexe de l'enseignement, le P. Angers établit son bilan, chiffres à l'appui, comparaisons sous la main. Et ce bilan n'est pas rassurant, nous devons le deviner à travers les lignes. L'augmentation massive et précipitée de la classe étudiante pose déjà des problèmes énormes du côté de l'administration, de la formation des professeurs, de l'organisation technique, et nous devons nous limiter à l'aspect quantitatif de ces problèmes. La qualité nous sera-t-elle donnée par surcroît ? On peut en douter, et le livre de P. Angers nous invite à une réflexion salutaire en ce sens.

G. R.

Maignial, Charles : *L'Europe commencée. Les structures, les options*, collect. « Toute la question » Tournai, Casterman, 1964, 202 p.

Cinquième volume de la collection populaire « Toute la question », l'ouvrage de M. Maignial présente au grand public le court passé de l'Europe unie, ses réalisations présentes et ses espoirs. Le lecteur soucieux de culture politique lira avec profit l'exposé clair et succinct de M. Maignial. Une série de

tableaux statistiques faciles à lire, à la fin du volume, aidera à fixer l'attention et à mesurer l'importance du phénomène.

Kirchgässner, Alphonse : *Les Signes sacrés de l'Eglise*, Tournai, Casterman, 1964, 145 p.

L'importance attachée à l'hymne et au drapeau nationaux par les Canadiens devraient suffire à nous convaincre de l'importance attachée par les hommes aux signes et aux symboles. Tout le langage est fait de signes : les mots qu'on utilise sont signes des idées exprimées. *La liturgie chrétienne est faite de signes et de symboles*, c'est un langage fait de paroles et de gestes exprimant mutuellement la foi. Une participation vivante et profitable des chrétiens à la Sainte Liturgie exige qu'on soit éduqué à ce langage et à sa signification. Les liturgistes, les catéchètes et les chrétiens découvriront dans l'ouvrage d'A. Kirchgässner le sens authentique que l'Eglise donne à l'action liturgique.

Oger, H.-M., Sauvage, I. : *Faut-il changer l'habit des religieuses ?* Bruxelles, La Pensée catholique, 1964, 50 p.

Sujet d'actualité qui a fait l'objet d'une enquête auprès des hommes, des jeunes et d'une femme. On y trouvera tous les motifs — pauvreté, romantisme, folklore, fonctionnalisme, etc., — qui militent en faveur d'un rajournement de l'habit des religieuses.

Vieujean, Jean : *Amour, Souffrance, Providence*, Tournai, Casterman, 1964, 118 p.

Les éléments de théologie ne manquent pas, dans cet excellent ouvrage, mais c'est une théologie incarnée. Le but de l'auteur est en effet, d'entraîner le lecteur à prendre, devant la souffrance et la vie, « la seule attitude créatrice et féconde, celle qui transforme la croix en lumière et en joie grâce à cette pierre philosophale qui s'appelle l'amour » (p. 12). Les âmes angoissées, les âmes affligées par la souffrance qui les frappe trouveront dans cet ouvrage beaucoup de lumière et les moyens d'assumer chrétiennement un mal qu'on fuit naturellement et qu'on ne saurait éviter à un moment ou l'autre de sa vie.

Robert Comtois

## Les collaborateurs du mois

- Jam, Marcel :**  
Informateur religieux à *La Presse*.
- audoin, André :**  
Professeur de littérature. Président du comité *Maintenant* à Québec.
- rdinal, Suzette :**  
Mère de famille.
- iry, Claude :**  
Courrieriste parlementaire à Québec pour le compte de *La Tribune*, de *CHLT-Radio* et de *CHLT-T.V.* de Sherbrooke.
- oucet, Paul, O. P. :**  
Vicaire à Fall River.
- oval, Denis, prêtre :**  
Professeur de philosophie.
- orget-Casgrain, Thérèse :**  
Présidente du comité des Affaires publiques de la « Voix des Femmes ».
- croix, Frère Luc-M., O. P. :**  
Membre du Conseil de la Société des Libraires Canadiens et du Conseil Supérieur du Livre.
- clercq, Chan. Jacques :**  
Ancien professeur à l'Université de Louvain. Premier président de la Conférence internationale de sociologie religieuse.
- aré, Gérard, O. P. :**  
Ancien Provincial des Dominicains. Missionnaire au Japon.
- elletier-Baillargeon, Hélène :**  
Journaliste. Auteur de « La Régulation des naissances ».
- érusse, Noël :**  
Agent des Relations Extérieures à la Fédération des Travailleurs du Québec.
- hanouf, Jean-Pierre :**  
Étudiant.
- obert, Guy :**  
Critique littéraire et critique d'art. Professeur.
- obillard, Hyacinthe-M., O. P. :**  
Professeur de théologie à l'Institut Supérieur des Sciences Religieuses de l'Université de Montréal.
- aucier, Pierre :**  
Censeur et chargé des Relations Extérieures au Bureau de Censure de la Province. Journaliste.
- anasse, Jean-Paul :**  
Directeur de l'Information Française à l'Office National du Film. Critique littéraire.
- ennat, Pierre-J.-G. :**  
Sous-adjoint au directeur du service des informations, *La Presse*.

## Livres reçus

- Baumann, Richard :**  
*Aux portes de Vatican II. Réflexions d'un luthérien.* Paris, Mame, Collect. « Concorances », 1964, 270 p.
- Chauchard, Paul :**  
*Vices des vertus, vertus des vices.* Paris, Mame, Collect. « Siècle et Catholicisme », 1963, 272 p.
- Cruchon, Georges, S. J. :**  
*Initiation à la psychologie dynamique.* Paris, Mame, Collect. « Siècle et Catholicisme », 1963, 360 p.
- Defradas, Jean :**  
*La Grèce.* Paris, Desclée & Cie, Collect. « Religions du Monde », 1963, 130 p.
- Delamare, Edith :**  
*Conquérant de l'Irlande, Saint Patrick.* Paris, Mame, 1963, 208 p.
- Girouard, Laurent :**  
*La ville inhumaine.* Ottawa, Ed. Parti Pris, no 1, 1964, 188 p.
- Laborde, Jean :**  
*Le voyage en Sibérie (roman).* Paris-Montréal, Plan-Cercle, 1964, 284 p.
- Marcotte, Marcel, S. J. :**  
*Cœur à Cœur.* Montréal, Bellarmin, no 5, 1963, 158 p.
- Marcotte, Marcel, S. J. :**  
*Cœur à Cœur.* Montréal, Bellarmin, no 6, 1963, 158 p.
- Mellor, Alec :**  
*La Franc-Maçonnerie à l'heure du choix.* Paris, Mame, 1963, 496 p.
- Monteil, Vincent :**  
*L'Islam.* Paris, Desclée & Cie, Collect. « Religions du Monde », 1963, 131 p.
- Michael-Titus, C. :**  
*Mal du ciel (poèmes).* Monte-Carlo, Ed. Regain, 1963, 94 p.
- Muller, Philippe :**  
*La psychologie dans le monde moderne.* Bruxelles, Charles Dessart, éd., 1963, 224 p.
- Nougier, Louis-René :**  
*La préhistoire.* Paris, Desclée & Cie, Collect. « Religions du Monde », 1963, 143 p.
- Rahner, Karl, S. J. :**  
*Mission et Grâce. Serviteurs du peuple de Dieu.* Paris, Mame, 1963, 301 p.
- Régnier, Rita :**  
*L'Inde et les pays indianisés.* Paris, Desclée & Cie, Collect. « Religions du Monde », 1963, 136 p.
- Rey, André :**  
*Connaissance de l'individu par les tests.* Bruxelles, Charles Dessart, éd., 1963, 224 p.
- Schebesta, Paul :**  
*Le sens religieux des primitifs.* Paris, Mame, Collect. « Siècle et Catholicisme », 1963, 400 p.
- Semmelroth, Otto, S. J. :**  
*Rencontre de Dieu. Théologie pour laïcs.* Paris, Mame, Collect. « Siècle et Catholicisme », 1964, 349 p.

# Maintenant

REVUE CHRÉTIENNE D'OPINIONS  
SUR L'ACTUALITÉ,  
PUBLIÉE PAR LES DOMINICAINS  
EN COLLABORATION  
AVEC D'AUTRES CLERCS ET DES LAÏCS  
PARAÎT LE 15 DE CHAQUE MOIS

directeur-administrateur :  
H.-M. BRADET, O. P.

secrétaire de rédaction :  
H. DALLAIRE, O. P.

rédacteur adjoint :  
R. COMTOIS, O. P.

comité de rédaction :  
A. BRUNET, O. P.  
PASTEUR D. POURCHOT  
G. TELLIER, O. P.  
HÉLÈNE PELLETIER-BAILLARGEON  
JACQUES GIRARD  
GUY ROBERT  
PIERRE SAUCIER  
PIERRE-J.-G. VENNAT

maquette typographique :  
GILLES ROBERT

CONDITIONS D'ABONNEMENT :  
ABONNEMENT D'UN AN — \$ 5.00  
ABONNEMENT D'ÉTUDIANT — \$ 3.50  
ABONNEMENT DE SOUTIEN — \$10.00  
RÉDACTION, ADMINISTRATION,  
ABONNEMENTS ET PUBLICITÉ,  
2715, Chemin Côte-Ste-Catherine,  
MONTRÉAL-26, P. Q. TÉL. 739-2758

*N. B. Les abonnements ne sont enregistrés  
qu'au reçu du versement.*

IMPRIMÉ AU CANADA PAR :  
L'OEUVRE DE PRESSE DOMINICAINE  
N. B. LA REVUE N'EST PAS RESPONSABLE  
DES ÉCRITS DES COLLABORATEURS  
ÉTRANGERS À L'ORDRE DE  
SAINT-DOMINIQUE  
CUM PERMISSU SUPERIORUM

## TOLÉRANCE...

Les incroyants s'étonnent, les chrétiens de la Réforme protestante sont sceptiques alors que les intégristes se voilent la face. Pourtant, l'espoir est là : les Pères conciliaires proclameront sans doute à la prochaine session la liberté de conscience pour tout homme, ainsi que les responsabilités des catholiques, non seulement vis-à-vis l'usage de la liberté (thème souvent débattu), mais aussi face à leurs devoirs quant à la liberté elle-même, une question couramment tue.

A l'égard de la liberté, l'Eglise apparaît suspecte à nos contemporains qui la considèrent comme une partenaire à qui on ne peut guère se fier. Que liberté et foi catholique soient parfaitement compatibles, nous l'avons toujours pensé, même si on ne cesse d'en douter et de nous jeter par la tête « les deux mille quatre cent quatorze canons du droit ecclésiastique ; l'attitude, hésitante jusqu'à l'opportunisme, de l'Eglise envers la démocratie ; sa pression sur la conscience individuelle, par exemple, en ce qui concerne le choix politique ; l'emploi de la violence dans l'Eglise médiévale ; la censure ou la surveillance exercées sur la recherche scientifique » écrivait H.-R. Schlette dans *Hochland* d'avril 1962. En réponse à tout cela, Vatican II a posé un geste qui en heurtera plusieurs et qui se heurtera aux préjugés du dehors comme aux résistances du dedans.

### Dialogue raté

Pour comprendre la portée du schéma conciliaire sur la liberté religieuse, rien ne vaut un rapide coup d'œil sur quelques faits historiques. Joinville raconte que sous le règne du roi Saint Louis, se tenait au monastère de Cluny une *grande conférence de clercs et de Juifs*. Après que le plus grand maître des Juifs eût affirmé ne pas croire en la Vierge Marie, on le frappa et on le jeta par terre. « Les Juifs se mirent en fuite et emportèrent leur maître blessé », terminant ainsi les échanges (!). « Aussi, vous dis-je, dit le roi, que nul, s'il n'est très bon clerc, ne doit discuter avec eux. Mais un laïc (ni clerc, ni moine), quand il entend médire de la foi chrétienne, ne doit pas défendre cette foi, sinon avec l'épée dont il doit donner dans le ventre autant qu'elle peut y entrer... »

Quant aux luttes entre catholiques et protestants, elles ont duré presque trois siècles. Vladimir d'Ormesson disait que le fanatisme religieux, quel qu'il soit, aboutit à la destruction de toute foi comme la Révolution française devait en témoigner, par ses persécutions religieuses. L'intolérance de plusieurs générations chrétiennes démontre dans les faits sanglants que « la contrainte, lorsqu'elle s'exerce au nom de Dieu, ne forme que des athées ».

### Vilain mot

Peut-être vaudrait-il mieux parler de respect, de sympathie, d'amour au lieu d'employer le mot tolérance, qui selon le Pasteur Marc Boegner, « semble comporter une nuance de hauteur, de commisération, de consentement à ce qu'on préférerait pouvoir refuser ». Le philosophe Höffding parlait d'« une vilaine désignation d'une grande chose ».

En ce domaine tout particulièrement, il semble que le Concile réalisera plus que nous ne souhaitons, allant même jusqu'à contenter les désirs intentionnellement majorés. C'est tout d'abord que l'Eglise a pris conscience de l'existence des « autres, c'est-à-dire des frères séparés (orthodoxes et protestants), des mondes spirituels non chrétiens (Judaïsme, Islamisme, Bouddhisme), même de ces univers spirituels laïcs, au sens français du terme. Bref, l'interrogation de l'Eglise veut tout savoir de ces humains pour qui l'absolu n'est pas Dieu, mais quelque chose comme la Fraternité, la Paix, la Raison, le Progrès. Ce n'est pas à dire que l'Eglise formulera sa doctrine à partir des principes de la Réforme et son enseignement social en s'inspirant du marxisme. Non, à partir de sa propre tradition dont l'Écriture est l'élément souverain, il s'agit d'une mise à jour sous les yeux et dans le respect de tous les hommes de bonne volonté.

La Direction